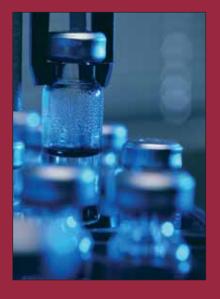


sommaire







© Annie Vallat



éditorial

Les médicaments et vaccins à usage vétérinaire :	
outils incontournables de toute politique efficace	
de santé et de bien être animal	01
tribune	
L'importance des médicaments vétérinaires	03
vie de l'OIE	
Document de réflexion de l'OIE destiné à la Commission	
sur les animaux vivants et les denrées périssables de l'IATA	06
L'OIE soutient le VICH	10
nouvelles publications de l'OIE	13
réunions & visites	15
nouvelles du siège	24
actions régionales	33
actes officiels	43
renforcement des services vétérinaires	44
. 1	
vie des partenaires	
épidémiologie & programmes	
de lutte contre les maladies animales	53
activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs	58
actualités internationales	
agenda	60
courrier des lecteurs	64
hommage	70

éditorial

Les médicaments et vaccins à usage vétérinaire : outils incontournables de toute politique efficace de santé et de bien être animal



La prévention et le contrôle appropriés des maladies animales reposent d'abord sur des politiques de bonne gouvernance vétérinaire.

Ces politiques doivent comporter en tant que socle de base une législation inspirée des normes de l'OIE

mais aussi les moyens de la faire appliquer, notamment par des services vétérinaires¹ s'appuyant sur leurs composantes publiques et privées dont le partenariat a été parfaitement défini. La nature de ce partenariat inclut bien des aspects,

mais l'un des plus importants relève des conditions d'utilisation des produits vétérinaires par les vétérinaires privés et par les autres acteurs concernés par la santé animale.

Rappelons que la lutte contre les ennemis de la santé et du bien être des animaux que sont les bactéries, les virus, les parasites et autres pathogènes ne peut se passer du recours à l'usage éclairé de médicaments, de vaccins et autres produits vétérinaires qui agissent sur la santé des animaux, que ceux-ci soient destinés à la production, aux loisirs ou à la compagnie des hommes.

Mais ces importants facteurs de santé ne sont pas des produits anodins. Il est reconnu mondialement que leur usage doit être strictement encadré et que, a contrario, en l'absence de contrôles publics, les risques liés à leur utilisation imprudente peuvent être plus importants que les bénéfices liés à leur usage.

Le contrôle des produits vétérinaires commence par l'adoption légale des définitions des différents produits utilisés (vaccins, antibiotiques, désinfectants, vitamines, antiparasitaires etc.) et des conditions de leur importation

ou de leur fabrication s'ils sont élaborés dans le pays. C'est pourquoi les produits vétérinaires font l'objet d'un enregistrement officiel avant toute autorisation de commercialisation. À cet effet, l'OIE travaille étroitement avec le VICH² qui est le seul organisme international qui adopte et publie des lignes directrices sur les règles techniques d'enregistrement des produits vétérinaires.

Ce travail est à encourager car les mesures publiées par le VICH constituent des garanties de sécurité et d'efficacité pour tous les pays qui les adoptent, tout en évitant des lourdeurs administratives nationales qui font perdre de précieuses années pour l'adoption des innovations dans le domaine thérapeutique ou préventif. Lorsque les lignes directrices du VICH seront suffisamment reconnues par la communauté internationale, l'OIE en

soumettra à son tour l'adoption en tant que normes OIE à l'ensemble de ses Membres. En attendant, la coopération OIE/VICH va se traduire par la tenue de l'Assemblée générale du VICH ainsi que de sa 4° conférence mondiale en juin 2010 au siège de l'OIE à Paris.

De plus, l'OIE s'implique déjà dans la préparation des normes relatives aux tests de diagnostic et à leur validation officielle ainsi qu'aux conditions de fabrication de vaccins à usage vétérinaire de haute qualité. Ces normes sont publiées dans le

Manuel Terrestre et le Manuel Aquatique de l'OIE et mises à jour annuellement lors de chaque Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

Au-delà de l'enregistrement national ou régional des produits vétérinaires, les conditions de leur distribution et de leur utilisation constituent aussi un des facteurs clefs pour limiter les risques liés à un usage non approprié. Les conditions liées à l'usage prudent des antibiotiques ou de certains antiparasitaires constituent ainsi un des facteurs prioritaires des mécanismes de contrôle à mettre en œuvre. Tous ces mécanismes de contrôle peuvent être très

vétérinaires] doit être
strictement encadré et que, a
contrario, en l'absence de
contrôles publics, les risques
liés à leur utilisation
imprudente peuvent être plus
importants que les bénéfices
liés à leur usage

Il est reconnu mondialement

que l'usage [des médicaments

¹⁻ Selon la définition officielle de l'OIE les Services vétérinaires comportent des composantes publiques et privées relatives aux mécanismes et aux acteurs qui agissent pour prévenir et contrôler les maladies animales

²⁻ Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires

différents d'un pays à l'autre mais l'OIE attire l'attention de ses Membres sur les recommandations ci-après :

- plus le produit à utiliser présente un risque pour la santé animale ou la santé publique, plus la qualification professionnelle de l'utilisateur doit être appropriée et sa formation initiale et continue adaptée pour limiter ce risque;
- la présence d'un maillage vétérinaire national permettant la surveillance des populations animales existantes dans tous les pays sur l'ensemble de leur territoire national doit être garantie par tous les gouvernements pour bien détecter et

combattre les maladies dès qu'elles apparaissent et prévenir ainsi les désastres biologiques. Les revenus des vétérinaires privés liés à la délivrance des produits constituent, notamment dans les zones reculées ou inhospitalières, un complément économique indispensable pour garantir le maintien du maillage vétérinaire territorial souhaitable dans tous les pays du monde ;

enfin, l'OIE insiste sur la mise à
jour continue des législations nationales en matière
de produits vétérinaires. La conférence mondiale
sur la législation vétérinaire qui aura lieu à Tunis du
7 au 9 décembre 2010 traitera en détail et entre autres
sujets des questions de législation concernant les produits
vétérinaires.

L'OIE a par ailleurs recommandé à chacun de ses

Membres de nommer un point focal responsable au niveau
national des relations avec l'OIE dans le domaine des produits
vétérinaires. L'OIE invite régulièrement ces personnes dans le
monde entier à des programmes de formation pour les aider,
avec l'appui de ses Centres collaborateurs dont celui de
Fougères (France), à disposer des informations

internationales et techniques appropriées. Les points focaux des 175 Membres de l'OIE constituent ainsi un réseau mondial d'experts extrêmement utile pour harmoniser progressivement les politiques dans le domaine des produits vétérinaires en vue d'améliorer les politiques nationales de santé animale.

On sait maintenant à quel point l'impact des actions en faveur de la santé animale peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et contribuer à réduire la pauvreté et l'accès aux marchés

À cet effet, l'OIE travaille

étroitement avec le VICH qui est

le seul organisme international

qui adopte et publie des lignes

directrices sur les règles

techniques d'enregistrement

des produits vétérinaires

rémunérateurs d'animaux et de produits d'origine animale. Or les actions en faveur de la santé animale reposent le plus souvent sur la disponibilité et l'usage approprié des produits vétérinaires de qualité.

On sait aussi que l'usage irresponsable de produits vétérinaires peut avoir des conséquences néfastes non seulement pour la santé animale mais également pour la santé publique. C'est pourquoi

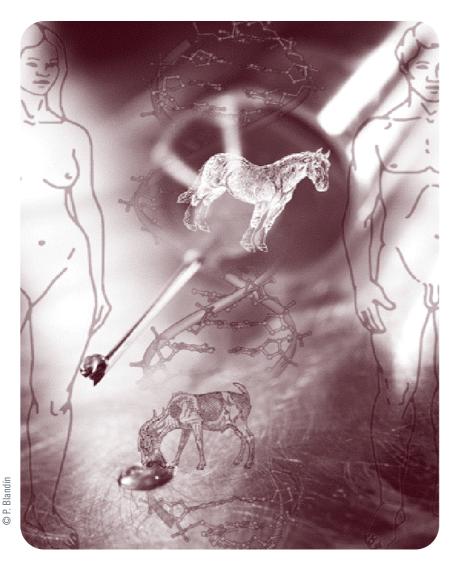
le Codex Alimentarius et ses organisations de tutelle, la FAO et l'OMS, sont des partenaires clefs de l'OIE dans le domaine des préconisations aux vétérinaires et aux éleveurs, notamment pour les conditions d'utilisation des produits vétérinaires sur les animaux destinés à la consommation, l'estimation des risques de résidus de produits vétérinaires dans les produits à consommer issus des animaux et les méthodes d'analyse de ces résidus.

Toutes les actions qui relèvent de ces domaines doivent faire l'objet de préoccupations constantes de la part des Services vétérinaires de tous les pays du monde, avec l'appui permanent de l'OIE qui considère toutes ces questions comme l'une de ses priorités.

Bernard Vallat Directeur général

tribune

L'importance des médicaments vétérinaires



i le recours aux médicaments Vétérinaires est attesté depuis des temps immémoriaux, le rôle joué par ces médicaments pour contrôler et prévenir les maladies animales et pour protéger le bien-être animal n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Les défis que représentent actuellement l'émergence de maladies nouvelles, le changement climatique, la propagation des maladies dans des zones géographiques précédemment indemnes et la perception accrue de la convergence entre santé humaine et santé animale (reflétée par le concept « Un monde, une seule santé ») sont autant de motifs pour garantir l'accès à des médicaments vétérinaires sûrs et de grande qualité partout dans le monde. Face à ces évolutions et à l'augmentation attendue de la demande mondiale en produits issus de l'élevage, dont le volume devrait doubler d'ici 2050, il est impératif que la lutte contre les maladies animales gagne en efficacité, à travers la mise en

place d'un environnement favorable aux investissements et à l'innovation dédiés au développement de nouveaux médicaments, mais aussi à travers un accès plus large aux médicaments déjà autorisés.

il est impératif que la lutte contre les maladies animales gagne en efficacité, à travers la mise en place d'un environnement favorable aux investissements et à l'innovation dédiés au développement de nouveaux médicaments, mais aussi à travers un accès plus large aux médicaments déjà autorisés

La recherche et le développement dans le domaine des médicaments vétérinaires sont des activités onéreuses et qui se déroulent sur de longues durées. Depuis quelques années, le nombre d'entreprises dédiées à ces activités de recherche a fortement diminué. Les avis sont partagés sur les raisons du déclin apparent du secteur des médicaments vétérinaires ; néanmoins, le rôle des systèmes

réglementaires est généralement perçu comme dissuasif pour la recherche et l'innovation technologiques, en raison du durcissement des règles techniques imposées aux entreprises pour l'octroi de nouvelles autorisations de mise sur le marché ou la prolongation des autorisations existantes.

Les récentes avancées dans la mise au point de vaccins basés sur la technologie de l'ADN recombiné offrent des possibilités passionnantes pour la prévention de maladies extrêmement difficiles à éliminer et qui ont décimé le bétail domestique dans de nombreux pays, notamment parmi les plus pauvres. Néanmoins, dans certains pays, l'autorisation de ces produits est freinée par l'attitude prudentielle en matière de risque dont font montre les décideurs politiques, basée sur l'ignorance ou sur le manque d'informations disponibles sur les principes scientifiques qui encadrent le développement de ces produits. La communauté scientifique doit travailler de concert avec les

législateurs et les autorités de régulation afin de rendre plus transparent le processus d'analyse du risque appliqué à ces nouveaux médicaments, de manière à offrir au public toutes les assurances d'innocuité requises et, surtout, à l'informer des avantages procurés par ces produits. Les deux principaux facteurs conditionnant la réussite de l'industrie pharmaceutique vétérinaire sont les délais de commercialisation et les coûts de développement. On comprend, dès lors, l'inquiétude suscitée par une récente enquête sur les procédures réglementaires appliquées à certains des principaux produits commercialisés, d'où il ressort qu'au cours des 15 années précédant l'enquête, ces dispositions ont entraîné une montée en flèche (de l'ordre de 150 %) des coûts de développement des médicaments et un rallongement des délais de développement de 4 à 5 ans.



En outre, les nouvelles spécialités sont chères et leur prix peut en limiter l'accès dans certaines régions du monde, particulièrement dans les pays en développement, d'où l'importance de disposer de copies génériques efficaces. Néanmoins, s'il est souhaitable d'encourager le développement du secteur du générique par le biais d'un cadre réglementaire et législatif approprié, cette démarche doit être contrebalancée par des mesures offrant aux entreprises qui investissent dans la recherche toutes les garanties nécessaires quant à la protection des produits nouveaux et innovants, afin que l'industrie puisse récupérer ses coûts d'investissements.

Alors même que l'accès pour tous à des médicaments vétérinaires efficaces, sûrs et peu onéreux se heurte à des obstacles qui peuvent paraître insurmontables, la perception de plus en plus large de l'importance de ces produits est un motif de réel optimisme. De nombreuses autorités de régulation se sont efforcées de rationaliser l'arsenal réglementaire afin d'optimiser le processus d'autorisation sans affaiblir pour autant les exigences d'innocuité et d'efficacité. La Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH) en est un excellent exemple. Ce programme trilatéral mis en place par l'Union européenne, le Japon et les



États-Unis d'Amérique est fortement soutenu par l'OIE, qui entend œuvrer pour étendre les bénéfices de cette harmonisation à tous ses Pays Membres. De même, l'Union européenne a souhaité avancer dans ce sens et améliorer le processus réglementaire appliqué par ses États membres et procède actuellement à la révision des dispositions législatives et réglementaires relatives aux médicaments vétérinaires.

L'OIE est elle aussi consciente de la nécessité d'améliorer l'accès et l'innocuité des médicaments vétérinaires dans certaines régions du monde, où l'offre n'est pas toujours appropriée. Les deux importantes conférences organisées par l'OIE à Dakar, Sénégal en mars 2008 et à Damas, Syrie en décembre 2009 constituent une avancée importante pour harmoniser et améliorer l'enregistrement, la distribution et le contrôle des médicaments vétérinaires en Afrique et au Moyen-Orient, et ces initiatives méritent d'être saluées. En outre, dans ces régions et dans d'autres, l'OIE invite les pouvoirs publics à améliorer la

mais puisque 60 % des maladies infectieuses humaines sont de nature zoonotique, l'impact d'une telle crise sur la santé animale et humaine risque d'être considérable et notre capacité à maîtriser les nouveaux foyers reposera en grande partie sur les médicaments vétérinaires



conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de qualité, afin de garantir une utilisation plus efficace et mieux contrôlée des médicaments, comme le rappelle le Directeur général de l'OIE dans son éditorial (page 1-2 de ce Bulletin). Nul doute qu'une bonne gouvernance vétérinaire recourant à des systèmes de réglementation et de contrôle efficaces en matière de médicaments vétérinaires est un facteur incitatif pour la recherche et l'investissement et qu'elle pourra accroître les chances d'atteindre les objectifs d'amélioration de la santé animale et du bien-être animal que nous poursuivons tous.

En conclusion, si nous assistons effectivement, à l'échelle mondiale, à une prise de conscience de la nécessité de disposer de meilleurs médicaments vétérinaires, cette évolution s'accompagne d'une responsabilisation accrue des utilisateurs de ces produits. En même temps que nous nous efforçons de faire reconnaître l'importance des médicaments pour les animaux, il faut que les acteurs de la santé animale mettent en place les mesures appropriées pour garantir l'utilisation raisonnée et prudente de ces produits, notamment des antibiotiques, qui posent le problème toujours présent de l'antibiorésistance, avec le risque de voir cette résistance passer des animaux à l'homme. Il est difficile de prédire où se produira et en quoi consistera la prochaine crise sanitaire affectant les animaux, mais puisque 60 % des maladies infectieuses humaines sont de nature zoonotique, l'impact d'une telle crise sur la santé animale et humaine risque d'être considérable et notre capacité à maîtriser les nouveaux foyers reposera en grande partie sur les médicaments vétérinaires. L'importance de ces médicaments ne cessera donc de croître à l'avenir.

Peter Jones
Directeur, Jones P. Consulting Ltd.
Royaume-Uni

vie de l'OIE

Document de réflexion de l'Organisation mondiale de la santé animale destiné à la

Commission sur les animaux vivants et les denrées périssables de l'Association internationale du transport aérien

Montréal. 20-22 octobre 2009

L'objectif du présent document de réflexion est d'amorcer une discussion entre l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Association internationale du transport aérien (IATA) au sujet des difficultés actuellement rencontrées pour le transport international par voie aérienne des animaux de laboratoire et d'identifier des possibilités de collaboration pour trouver une solution à ces difficultés.

a création en 2007 du Groupe ad hoc de l'OIE sur le bien-être des animaux de laboratoire a jeté les fondations du rôle normatif prépondérant de l'OIE dans le domaine de l'utilisation des animaux aux fins de la recherche. Les graves difficultés actuellement rencontrées dans le domaine du transport international aérien de cette catégorie d'animaux ont été abordées au cours d'un dialogue entre le Groupe ad hoc précité et les organisations internationales œuvrant dans le domaine des sciences de l'animal de laboratoire, tels

Dans les cas de transport d'animaux sur des distances relativement courtes, notamment celui d'animaux élevés sur des sites commerciaux vers les instituts de recherche opéré à l'intérieur d'un pays, les éleveurs ont mis en place des modes de transport terrestre et réalisé des tests sur les conteneurs afin de s'assurer que l'acheminement des animaux vers leurs lieux de destination s'effectue dans des conditions fiables et sûres. Concernant le transport aérien des animaux de laboratoire, la réglementation de l'IATA prévoit les



le Conseil international des sciences de l'animal de laboratoire (ICLAS) et l'Association internationale des écoles de médecine des animaux de laboratoire (IACLAM). Les deux réunions du Groupe *ad hoc* ont conduit à l'émission d'une recommandation forte vis-à-vis de l'OIE, sollicitant son soutien pour le règlement de cette question.

Les animaux de laboratoire sont susceptibles de devoir être acheminés entre les instituts de recherche et les sites d'élevage d'animaux, pour un certain nombre de raisons. conditions de transport, par conteneurs notamment, leur inspection et leur certification à des fins commerciales.

Au cours des dix dernières années, on a assisté à une augmentation du nombre d'animaux spécialisés (il s'agit presque exclusivement de rongeurs) élevés au sein de colonies de taille limitée qui sont détenues dans des instituts de recherche et universités, et dotés de génotypes et de phénotypes uniques car issus principalement de manipulations génétiques. Ces colonies constituent de plus

en plus une source d'approvisionnement en animaux de laboratoire pour les autres instituts nationaux et internationaux, soit à des fins commerciales pour les instituts concernés, soit dans le cadre de programmes de collaboration. À la différence des grands éleveurs commerciaux d'animaux de laboratoire, les instituts de recherche ne produisent que des nombres limités d'animaux de ce type, susceptibles de devoir être transportés au niveau de chaque institut. Cependant, leur nombre cumulé peut représenter un nombre important de trajets. L'accès à ces espèces d'animaux uniques s'avère d'une importance fondamentale pour la recherche de pointe, internationalement reconnue.

En outre, l'acheminement par voie aérienne représente le mode de transport le plus rapide, le plus pratique et le plus confortable pour les groupes d'animaux pour lesquels des considérations économiques ou liées au bien-être animal est de la plus haute importance d'avoir accès à ces animaux pour assurer des progrès en médecine humaine.

Causes du problème

Les recherches, y compris les tests de sécurité des médicaments à usage humain, et le diagnostic des maladies à partir des espèces animales sont de plus en plus menacés, ce qui n'est pas sans conséquences sur la santé et le bien-être des animaux et du public, en raison de la moindre disponibilité des moyens de transport international (voie aérienne) des animaux de recherche.

D'un point de vue économique, politique et pratique, le transport d'animaux de laboratoire devient de moins en moins attrayant pour les compagnies aériennes sur les plans national et international. Dans le même temps, les difficultés des systèmes actuellement en place pour ce transport, ainsi



















rendent impossible l'utilisation de transports terrestres (pour des motifs de distance ou d'isolement géographique).

Un nombre relativement peu élevé d'espèces est utilisé régulièrement à des fins de recherches. Les rats et les souris en constituent la vaste majorité. Le cochon d'Inde, la gerbille, le hamster, le lapin, le chat, le chien, le porc, les primates non humains (quelques espèces uniquement) ainsi que des poissons (le dard-perche uniquement) sont également essentiels mais leur utilisation reste assez limitée. Cependant, les chiens et les primates non humains constituent des cas notables. De nombreux chiens utilisés à des fins de recherche sont issus des États-Unis d'Amérique, les primates non humains provenant pour la plupart d'Asie et de l'île Maurice. Ces animaux sont expédiés vers des instituts de recherches dans d'autres pays. L'utilisation de ces espèces revêt une importance cruciale pour les tests réglementaires, notamment la certification définitive de certains médicaments destinés à l'homme, et dans certains domaines de recherche (par exemple les maladies infectieuses). Dans de nombreux cas, il n'est malheureusement pas encore possible de remplacer ces espèces en faveur d'autres méthodes ou modèles de tests, et il que les dispositifs réglementaires, occasionnent des situations de retard, d'annulation ou de refus de prise en charge à bord, qui peuvent causer des problèmes soit pour que les animaux arrivent à destination, soit au niveau de leur état de santé ou de leur bien-être à l'arrivée. Alors que seulement 40 % de la flotte aérienne commerciale est dotée de dispositifs adéquats de contrôle environnementaux permettant le transport d'animaux, la cause principale du déclin progressif de la disponibilité des transports aériens d'animaux de laboratoire n'est pas liée aux dispositifs pratiques mais aux politiques. En effet, les compagnies aériennes n'ont aucune obligation de transporter des animaux de laboratoire, et nombre d'entre elles choisissent de ne pas le faire pour un certain nombre de raisons.

- Il s'agit d'une activité commerciale particulièrement réduite : le commerce des animaux vivants, dont la plupart sont des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage, représente moins de 0,1% de toutes les cargaisons transportées par voie aérienne.
- Le transport des animaux en général nécessite des vérifications relatives à l'incidence sur l'environnement

et la consolidation ainsi que les coupes budgétaires des compagnies aériennes ont réduit l'offre d'avions-cargos proposant le service souhaité.

- Les exigences en termes de réglementation des transports et de documentation sont complexes, et il existe ainsi des risques accrus de voir des erreurs provoquer des retards d'acheminement et parfois mettre en danger la santé et le bien-être des animaux transportés.
- Certaines compagnies aériennes ont, sous la pression d'organisations de défense des droits des animaux, adopté une politique excluant le transport de certaines espèces d'animaux de laboratoire (par exemple, le cas des primates non humains, des chats et des chiens). Il s'agit souvent des compagnies les plus importantes, disposant des réseaux aériens les plus étendus, ce qui exacerbe encore le problème. De telles politiques tendent à se généraliser au sein du

retentissants, alors que le manque de disponibilité des animaux de laboratoire pourrait aboutir à des retards pour certains domaines vitaux de la recherche médicale et vétérinaire.

Action souhaitée

Il est essentiel que les agences ou administrations gouvernementales et les transporteurs prennent conscience de l'importance de ce commerce et soient encouragés à prendre des mesures pour favoriser le transport des animaux de laboratoire à l'international et assurer un système de transport plus pratique et économique.

Un dialogue entre les transporteurs, la communauté scientifique, les organisations non gouvernementales et les organes gouvernementaux est nécessaire dans le but d'assurer une prise de conscience du rôle vital des animaux



secteur, les fusions des compagnies aériennes et des aéroports favorisant l'harmonisation des procédures.

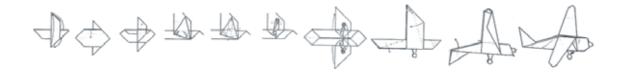
Un facteur additionnel porte à conséquence sur les décisions des compagnies aériennes : il s'agit de la mise à disposition de postes et de sites d'inspection permettant de gérer les cargaisons entrantes d'animaux vivants dans les principaux aéroports. Là où le besoin d'investissements considérables pour actualiser les locaux des aéroports a été identifié, la volonté des compagnies aériennes et des exploitants des aéroports d'investir ne s'est pas manifestée nettement et les exploitants sont potentiellement peu enclins à prendre des initiatives individuelles face aux difficultés rencontrées.

Résultat de ces facteurs, il devient de plus en plus difficile et onéreux d'obtenir des animaux destinés à la recherche. Une telle situation peut réduire les capacités de recherche et de test, essentielles pour la préservation de la santé publique et de la santé animale dans le monde. Les risques encourus du fait de l'impossibilité de réaliser des tests adéquats pour les produits biologiques pourraient être particulièrement

de laboratoire dans la préservation de la santé humaine et animale. En parallèle avec l'IATA, l'OIE est invitée à élaborer et diffuser des documents à ce sujet.

La mise en place d'un modèle électronique pour l'élaboration des documents nécessaires pour le transport national et international des animaux de laboratoire pourrait permettre de limiter les erreurs de documentation et les problèmes pouvant en résulter à chaque nouvelle expédition.

S'agissant de la mise à disposition de postes d'inspection frontaliers, la question des infrastructures des aéroports est complexe et sa résolution exige la collaboration des secteurs privé et public. En coordination avec ses Membres, l'OIE doit apporter son soutien à la mise en place d'infrastructures adaptées permettant le transport aérien des animaux de laboratoire, dans des conditions respectant leur santé et leur bien-être. Au sein des gouvernements, de nombreuses agences sont chargées de la réglementation et du contrôle des aéroports et des transports aériens. Il est nécessaire que ces entités publiques mettent en œuvre une collaboration pour trouver une solution au problème évoqué ci-dessus.



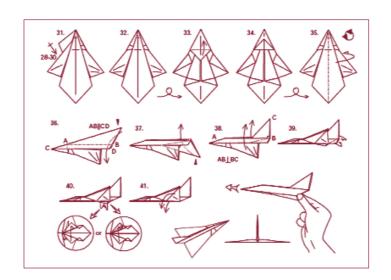
Recommandations

L'OIE a identifié les possibilités d'actions suivantes, proposées à la Commission de l'IATA sur les animaux vivants et les denrées périssables pour discussion :

- 1. alerter l'IATA et ses membres à propos de cette question et expliquer l'importance de la mise en place urgente de mesures pour maintenir un dispositif de transport des animaux de laboratoire dans le monde ;
- 2. alerter les membres de l'OIE au sujet de l'impérative nécessité d'aborder les problèmes des infrastructures des aéroports internationaux et des dispositifs d'inspection vétérinaire pour permettre le transport aérien des animaux de laboratoire ;
- 3. poursuivre la collaboration étroite avec les organisations non gouvernementales visant à expliquer le besoin en animaux de laboratoire et la nécessité de les transporter entre les divers instituts de recherche ;
- 4. l'OIE est encouragée à poursuivre le travail visant à établir des normes internationales pour l'utilisation des animaux de laboratoire dans le cadre de la recherche et de l'enseignement ;
- 5. en liaison avec l'IATA, l'OIE est invitée à réviser et actualiser si nécessaire la réglementation actuelle de l'IATA relative au transport par voie aérienne de cette catégorie d'animaux ;
- 6. fournir si nécessaire une assistance à l'IATA dans le domaine de la certification électronique pour l'entrée sur le territoire de chaque pays des animaux vivants, notamment des animaux de laboratoire.

L'OIE souhaite remercier la Docteure Virginia Williams (MAF, Nouvelle-Zélande) pour l'assistance apportée dans la mise en œuvre du présent projet de document de réflexion et salue le travail du Docteur William J. White, notamment ses deux articles : *Decreasing availability of transportation for*

laboratory animals (« La disponibilité décroissante des transports pour les animaux de laboratoire ») et *Transportation and a mouse passport* (« Les transports et un passeport pour les souris »).



L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) soutient le VICH :

une initiative internationale visant à harmoniser les exigences techniques s'appliquant à l'homologation des médicaments vétérinaires

Docteur Patrick Dehaumont, Centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires Les médicaments vétérinaires étant des outils essentiels à la sauvegarde de la santé publique et de la santé animale, il est nécessaire de faire en sorte que ces produits possèdent un niveau élevé de qualité, d'innocuité et d'efficacité.

Pour tout ce qui concerne les demandes d'homologation, les autorités compétentes doivent procéder à l'évaluation scientifique des dossiers en se basant sur des principes scientifiques solides et sur des méthodologies fiables et robustes. À cet égard, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) apporte son soutien à l'initiative VICH visant à harmoniser les exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires.



Qu'est-ce que le VICH?

Le VICH est un programme trilatéral (Union européenne [UE], Japon, États-Unis d'Amérique) chargé d'harmoniser les exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires. Son nom complet est « Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires ». L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada participent au VICH en qualité d'observateurs, avec un délégué représentant l'autorité officielle et un délégué représentant les associations de l'industrie. Le VICH a été lancé officiellement en avril 1996.

Genèse et historique

L'initiative de démarrer un processus d'harmonisation a pris forme en 1983 lors de la Première consultation technique sur l'enregistrement des médicaments vétérinaires. Dès lors, une série d'initiatives conduites par les gouvernements et par l'industrie se sont développées, aboutissant à la création du VICH.

La première Conférence internationale sur l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement des produits pharmaceutiques à usage humain (ICH) s'est tenue à Bruxelles en novembre 1991. Elle a réuni des représentants des autorités de régulation ainsi que de l'industrie provenant des États-Unis, du Japon et de l'UE, dans le but d'examiner les dispositions relatives à la qualité, à l'innocuité et à l'efficacité dans ces trois régions.

Des réunions sur l'harmonisation des produits biologiques vétérinaires ont eu lieu à Ploufragan, France, en janvier 1992, à Arlington, États-Unis, en 1994 et à Singapour en 1995.

En janvier 1993, la Fédération européenne de la santé animale (FEDESA) a publié un document de travail intitulé GHOST (Harmonisation globale des normes). Ce document contenait les grandes lignes d'un programme visant l'harmonisation internationale des dispositions relatives à l'enregistrement des produits pharmaceutiques et biologiques à usage vétérinaire.

À la suite de ces discussions et de celles tenues lors des conférences de l'OIE, l'OIE a constitué en 1994 un Groupe *ad hoc* sur l'harmonisation des produits pharmaceutiques à usage vétérinaire.



La création et le champ d'application du VICH

Les travaux préparatoires pour la création du VICH ont été réalisés par le Groupe *ad hoc* de l'OIE précité. Lors de deux réunions, tenues respectivement en 1994 et en 1995, le Groupe a défini le champ d'application de l'harmonisation des médicaments à usage vétérinaire et proposé les objectifs ainsi que la composition du futur VICH.

S'agissant des normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments, il a été décidé que le VICH interviendrait en complément des activités du Codex et Le document de travail préparé par la Confédération mondiale de l'industrie de la santé animale (COMISA) a permis de sélectionner les thèmes prioritaires que le VICH aurait à traiter. En effet, ce rapport :

- évalue les lignes directrices de l'ICH susceptibles d'être adaptées pour les besoins du VICH;
- définit de manière précise les domaines qui ne sont pas harmonisés entre l'UE, les États-Unis et le Japon et contient une série de documents de réflexion sur des sujets essentiels ;

Les objectifs du VICH

Les objectifs du VICH s'inscrivent dans la lignée de ceux de l'ICH.

Le VICH devra :

- servir de forum pour que les représentants des autorités de régulation et ceux de l'industrie du médicament vétérinaire nouent un dialogue constructif sur les différences, tangibles ou perçues, des exigences techniques liées à l'homologation d'un produit dans l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis, en espérant que ce genre de processus puisse servir de catalyseur au développement de l'harmonisation internationale à une plus grande échelle ;
- déterminer les domaines pour lesquels une modification des exigences techniques ou une harmonisation accrue des processus de recherche et de développement pourraient conduire à rationnaliser l'utilisation des ressources humaines, animales et matérielles, sans pour autant compromettre la sécurité ;
- recommander des méthodes concrètes permettant d'harmoniser

Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires

du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA). Quant aux questions relatives aux bonnes pratiques de laboratoire et aux bonnes pratiques de fabrication, elles font déjà l'objet d'accords mutuels et ne figureront donc pas dans le mandat du VICH. En revanche, les questions liées aux produits biologiques sont pertinentes et relèvent de la compétence du VICH.

 propose l'examen préliminaire de quelques domaines jugés prioritaires.

Une fois achevés ces travaux fondateurs, le Comité directeur du VICH a tenu sa première réunion en avril 1996 afin d'établir la composition de ses membres et les procédures opérationnelles ; le programme de travail du VICH a également été fixé au cours de cette réunion.

les exigences techniques applicables à l'homologation des produits à usage vétérinaire et de mettre en pratique ces recommandations dans les trois régions. Une fois adoptées, les recommandations du VICH devront remplacer les dispositions régionales correspondantes. Ces recommandations seront axées sur les exigences scientifiques essentielles permettant de traiter chaque sujet et

devront éviter toute disposition inutile ou superflue;

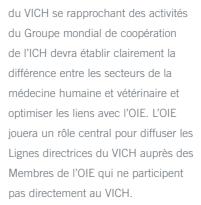
le VICH devra être administré de façon transparente et rentable et permettre au grand public de donner son avis sur les projets de recommandations.

L'avenir du VICH

La charte opérationnelle du VICH définit clairement parmi les objectifs du programme, non seulement d'établir et de mettre en œuvre des dispositions règlementaires harmonisées concernant les produits

pharmaceutiques

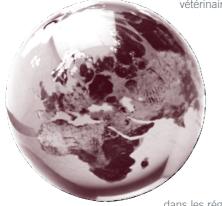
vétérinaires



La quatrième Conférence du VICH, qui se tiendra du 24 au 25 juin 2010 au Siège de l'OIE à Paris, France, permettra d'examiner en détail l'initiative d'élargissement du champ d'application du VICH à l'échelle mondiale et fera le bilan sur l'état d'avancement de ce projet.

médicaments vétérinaires et d'évaluer les besoins et les attentes des pays non membres du VICH en matière de formation et de renforcement des capacités. En outre, il convient de définir et de mettre en œuvre une stratégie efficace d'information, de communication et de formation, qui soit adaptée aux initiatives régionales déjà en place et qui tienne compte des ressources limitées dont dispose le secteur vétérinaire. Afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, il est proposé que le VICH et l'OIE intensifient encore davantage leur activités communes et leur coopération, en utilisant la structure et les réseaux de l'OIE et en soutenant activement

La quatrième Conférence du VICH, qui se tiendra du 24 au 25 juin 2010 au Siège de l'OIE à Paris, France, permettra d'examiner en détail l'initiative d'élargissement du champ d'application du VICH à l'échelle mondiale et fera le bilan sur l'état d'avancement de ce projet



dans les régions

concernées, mais aussi d'œuvrer pour une harmonisation internationale à plus grande échelle des exigences applicables à l'enregistrement.

Le VICH a réaffirmé cet objectif d'harmonisation internationale à plus grande échelle dans son programme de travail pour la période 2006-2010. En 2008, le Comité directeur du VICH a ratifié le principe d'élargissement de son champ d'action, tout en considérant que cet objectif requiert des ressources plus équilibrées, une prise en compte des besoins de chaque région et une participation active de l'OIE. Par ailleurs, le Comité directeur a estimé que toute initiative

L'objectif d'élargir la portée de VICH à l'échelle mondiale

L'élargissement du champ d'application du VICH à l'échelle mondiale vise à encourager une plus large harmonisation des exigences applicables à l'enregistrement tout en permettant une utilisation efficace des ressources dans les régions ou les pays qui ne sont pas encore membres du VICH. Le VICH entend ainsi devenir un important outil facilitateur pour la bonne gouvernance à l'échelle mondiale des produits pharmaceutiques vétérinaires.

Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel de tenir compte du contexte mondial de la gouvernance des

les efforts déployés par l'OIE en vue d'améliorer la gouvernance des produits pharmaceutiques vétérinaires. Les initiatives régionales déjà en place sont particulièrement importantes, compte tenu des spécificités du secteur de la santé animale de par le monde.

Du point de vue de la santé animale et publique au niveau mondial, l'élargissement du champ d'action de VICH à l'échelle mondiale vise, en définitive, à faire en sorte que tous les éleveurs de toutes les régions du monde, et plus particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, aient un meilleur accès à des produits pharmaceutiques vétérinaires de qualité.

Pour réussir, cette initiative d'élargissement mondial du VICH doit logiquement apparaître comme l'étape finale d'une série d'initiatives stratégiques de l'OIE ayant pour objet la bonne gouvernance des produits pharmaceutiques vétérinaires au niveau mondial. Cela passe par la mise en place et le développement d'un cadre légal approprié, par des systèmes de régulation adaptés et par l'affectation des ressources nécessaires, afin que des produits pharmaceutiques vétérinaires efficaces, sûrs et de bonne qualité puissent être mis au point et fassent l'objet de procédures appropriées d'enregistrement, de distribution et de contrôle. En même temps, compte tenu des ressources limitées disponibles, l'OIE recommande à ses Membres de renforcer la coopération

L'OIE entend poursuivre sa collaboration avec le VICH et lui apporter tout son soutien en tant qu'organisme de référence chargé des exigences techniques s'appliquant à l'homologation des médicaments vétérinaires.

d'harmonisation des réglementations

et d'appliquer les normes de l'OIE.

régionale en matière

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du VICH (www.vichsec.org).

nouvelles publications de l'OIE



Revue scientifique et technique Vol. 29 (1), 2010

Espèces envahissantes

Partie 1 : Aspects généraux et biodiversité

Partie 2 : Exemples concrets

Sous la direction de Paul-Pierre Pastoret & François Moutou

Vol. **29** (1) & (2), avril et août 2010. ISBN: 978-92-9044-802-0 (Vols. 1 & 2) ISBN: 978-92-9044-780-1 (Vol. 1) ISBN: 978-92-9044-781-8 (Vol. 2)

21 x 29,7 cm env. 525 p. au total

Prix : 120 €/vendus ensembles

Prix : **60** €/numéro

Trilingue

Les espèces « exotiques » envahissantes sont susceptibles de menacer les espèces animales indigènes et la biodiversité locale, d'introduire des maladies infectieuses transfrontalières (souvent émergentes) et d'avoir des conséquences néfastes pour l'environnement. Les espèces animales envahissantes appartiennent à diverses espèces : mollusques, arthropodes, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux ou mammifères. En outre, les espèces végétales envahissantes peuvent avoir des conséquences sur le règne animal.

Les invasions naturelles d'espèces « exotiques » ont toujours existé, notamment du fait des migrations. L'homme porte également la responsabilité d'introductions fortuites ou intentionnelles, avec souvent de graves conséquences. Dans l'histoire, les animaux d'élevage et de compagnie ont toujours accompagné l'humanité dans ses migrations.



Revue scientifique et technique Vol. 28 (3), 2009 Numéro plurithématique

Décembre 2009 ISBN 978-92-9044-9044-762-7 Format : 21 × 29,7 cm

300 pages environ Prix : **55** €

Trilingue

Le volume 28 (3) de la *Revue scientifique* et technique comprend 28 articles soumis par des experts du monde entier sur des sujets variés. Les sujets traités vont des différentes stratégies de surveillance des maladies animales aux mesures de contrôle et d'élimination de maladies animales importantes. L'organisation des Services vétérinaires est également évoquée, ainsi que le diagnostic, les vaccins, les produits pharmaceutiques et la prise en compte du bien-être animal.

La Revue plurithématique est un médium unique pour diffuser des rapports sur la situation de différentes maladies animales dans le monde, en particulier s'agissant de pays dont la situation zoosanitaire fait rarement l'objet de publications. L'OIE publie également chaque année deux numéros thématiques de la Revue scientifique et technique.



Guide pour la surveillance de la santé des animaux aquatiques

Sous la direction de Flavio Corsin, Marios Georgiadis,

K. Larry Hammell & Barry Hill 2009

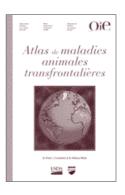
ISBN 978-92-9044-767-2

Format : 21×29.7 cm, 126 pp.

Prix : **50** € En anglais

Des systèmes de surveillance efficaces et fiables apportent des preuves solides sur l'incidence, la prévalence et la répartition des maladies ou leur absence. Les décisions concernant la santé des animaux aquatiques basées sur des principes scientifiques dépendent de l'information fournie par les programmes de surveillance.

Ce manuel pratique sur la surveillance s'adresse principalement aux Services vétérinaires et autres Autorités compétentes, leur personnel et leurs experts, pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des systèmes de surveillance des maladies importantes des animaux aquatiques dans leurs pays.



Atlas des maladies animales transfrontalières

Sous la direction de Dr Peter J. Fernández & Dr William White

2010

ISBN 978-92-9044-806-8 environ 350 pp.

Prix : **60** € En anglais

L'Atlas des maladies transfrontalières a pour but d'aider les personnels des Services vétérinaires chargés de la surveillance et du diagnostic des maladies animales sur le terrain à reconnaître les principales maladies transfrontalières affectant le bétail. Cette publication remplace les deux tomes de référence publiés en 1988 sous le titre de Manuel illustré pour la reconnaissance et le diagnostic de certaines maladies animales, actuellement épuisés. L'ouvrage présente une compilation d'illustrations représentant les signes cliniques et les lésions post-mortem induits par 29 maladies transfrontalières notifiables à l'OIE, complétées par des fiches techniques décrivant chacune de ces maladies. Cet ouvrage de référence unique a vu le jour grâce au soutien de l'APHIS-USDA et à la collaboration du Réseau mondial d'épidémiologistes vétérinaires et d'experts en diagnostic de l'OIE.

Nom et fonction du personnel permanent de l'OIE présent lors de réunions ou visites : d'octobre à décembre 2009

Le Siège

Direction générale Bernard Vallat Directeur général

Monique Eloit Directrice générale adjointe (administration,

finances et ressources humaines)

Conseiller du Directeur général et Président de Alex Thiermann

la Commission des normes sanitaires de l'OIE

pour les animaux terrestres Chef de l'unité communication

Maria Zampaglione Glaïeul Mamaghani Adjointe de la Chef de l'unité communication

Martin Nissen Conseiller juridique

Alain Dehove Coordonnateur du Fonds mondial pour la

santé et le bien-être des animaux

Margarita Gómez-Riela Chargée de projet - Fonds mondial pour la

santé et le bien-être des animaux

Jennifer Sheahan Chargée de projet - Fonds mondial pour la

santé et le bien-être des animaux

Jean-Pierre Croiziers Chef de la cellule gestion budget et

ressources humaines

Marie Bonnerot Assistante du Chef de la cellule gestion

budget et ressources humaines

Alix Weng Chef de l'unité comptabilité

Service de l'information sanitaire

Karim Ben Jebara Chef de service

Francesco Berlingieri Adjoint du Chef de service Laure Weber-Vintzel Chargée de mission Mariela Varas Chargée de mission Alessandro Ripani Chargé de mission

Service du commerce international

Sarah Kahn Chef de service

Yamato Atagi Adjoint du Chef de service Leopoldo Stuardo Chargé de mission Wim Pelgrim Chargé de mission Gillian Mylrea Chargée de mission

Service scientifique et technique

Kazuaki Miyagishima Chef de service

Elisabeth Erlacher-Vindel Adjointe du Chef de service Kate Glynn Chargée de mission Chargé de mission Yong Joo Kim

Service scientifique et technique (suite)

Keith Hamilton Coordonnateur OFFLU (Réseau

scientifique mondial conjoint OIE/FAO

pour le contrôle de l'influenza animale)

François Diaz Responsable validation des tests de diagnostic

Lea Knopf Responsable reconnaissance des statuts sanitaires des pays

Sara Linnane Secrétaire de rédaction scientifique

Service des actions régionales

Gastón Funes Chef de service

Mara Elma González Ortiz Adjointe du Chef de service Marie Edan Chargée de mission Nilton Antônio de Morais Chargé de mission Nathaly Monsalve Secrétaire bilingue

Service de l'administration et des systèmes de gestion

(jusqu'au 30 novembre 2009)

Daniel Chaisemartin Chef de service

Bertrand Flahault Adjoint du Chef de service Alejandra Torres-Balmont Coordinatrice de conférences

Service des publications

(jusqu'au 30 novembre 2009)

Paul-Pierre Pastoret Chef de service

Annie Souyri Adjointe du Chef de service Tamara Benicasa Assistante commercialisation

Marie Teissier Documentaliste Saraï Suarez Secrétaire bilingue

Service de l'administration, de la logistique et des publications

(à partir du 1er décembre 2009)

Daniel Chaisemartin Chef de service Paul-Pierre Pastoret Conseiller scientifique Marie Teissier Documentaliste

1er Adjoint au Chef de service et Chef de la Bertrand Flahault

Cellule systèmes de gestion et événements

Alejandra Torres-Balmont Coordonnatrice de conférences 2º Adiointe au Chef de service Annie Souyri

et Chef de la Cellule des publications

Tamara Benicasa Assistante commercialisation

Les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE

Afrique Afrique (suite) Abdoulaye Bouna Niang Représentant régional pour l'Afrique Vincent Brioudes (Bamako, Mali)

Yacouba Samaké Adjoint au Représentant régional pour

l'Afrique (Bamako, Mali)

Conseiller auprès du Représentant Daniel Bourzat

régional pour l'Afrique (Bamako, Mali)

Mariam Minta Secrétaire (Bamako, Mali) Aissata Bagayoko Secrétaire (Bamako, Mali) Youma N'Diaye Comptable (Bamako, Mali) Faouzi Kechrid Représentant sous-régional

pour l'Afrique du Nord (Tunis, Tunisie)

Chargé de mission (Tunis, Tunisie) Antonio Petrini Chargé de mission (Tunis, Tunisie)

Bonaventure J. Mtei Représentant sous-régional pour les pays de la Communauté de développement de

l'Afrique australe (Gaborone, Botswana) Chargé de mission (Gaborone, Botswana)

Patrick Bastiaensen Nomsa Thekiso Secrétaire (Gaborone, Botswana) Mpho Mantsho Assistante administrative et financière

(Gaborone, Botswana)

Les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE (suite)

Amériques Luis Osvaldo Barcos Alicia Susana Palmas Marina Cozzarin	Représentant régional pour les Amériques (Buenos Aires, Argentine) Secrétaire (Buenos Aires, Argentine) Assistante (Buenos Aires, Argentine)	Asie et Pacifique (suite) Alexandre Bouchot Sharie Michelle Razo Aviso Jaruwan Angvanitchakul aka Ning	Chargé de mission (Bangkok, Thaïlande) Chargée de projet (Bangkok, Thaïlande) Secrétaire (Bangkok, Thaïlande)
Leandro Barcos José Joaquín Oreamuno Yolanda P. De Conte Asie et Pacifique	Assistant technique (Buenos Aires, Argentine) Représentant sous-régional pour l'Amérique centrale (Ville de Panama, Panama) Secrétaire (Ville de Panama, Panama)	0	Secrétaire (Bangkok, Thaïlande) Représentant régional pour l'Europe de l'Est (Sofia, Bulgarie) et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
Teruhide Fujita Itsuo Shimohira Kenji Sakurai Ikuo Koike Matasuke Yamage	Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) Adjoint au Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) Adjoint au Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon) Consultant technique (Tokyo, Japon) Consultant technique (Tokyo, Japon)	Rina Kostova Stanislav Ralchev Anatoly Vlasov Caroline Planté Jean-Pierre Vermeersch	Secrétaire (Sofia, Bulgarie) Assistant technique (Sofia, Bulgarie) Expert (Sofia, Bulgarie) Représentante sous-régionale (Bruxelles, Belgique) Chef de projet ADIS (Système d'information sur les maladies animales) (Bruxelles, Belgique)
Than Hla Sayuri Tagawa Takako Shimizu Kazue Akagawa Ronello C. Abila John Stratton	Consultant technique (Tokyo, Japon) Agent vétérinaire régional (Tokyo, Japon) Secrétaire (Tokyo, Japon) Secrétaire (Tokyo, Japon) Représentant sous-régional pour l'Asie du Sud-Est (Bangkok, Thaïlande) Coordinateur du programme PSVS (Programme OIE/AusAID pour le renforcement des Services vétérinaires) (Bangkok, Thaïlande)	Ghazi Yehia Pierre Primot Mustapha Mestom Rita Rizk Hani Imam Khodr Rejeili Mahmoud Gaddaf	Représentant régional pour le Moyen-Orient (Beyrouth, Liban) Chargé de mission (Beyrouth, Liban) Consultant (Beyrouth, Liban) Secrétaire (Beyrouth, Liban) Assistant (Beyrouth, Liban) Assistant (Beyrouth, Liban)

Hassan Aidaros	Membre de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales	Hiroshi Kida	Laboratoire de référence de l'OIE pour l'influenza aviaire hautement et faiblement
Kassem Al-Qahtani	Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient et Délégué	Michel Lombard	pathogène (volailles) (Sapporo, Japon) Expert pour l'OIE
	du Qatar auprès de l'OIE	Stuart MacDiarmid	Membre de la Commission des normes
David Bayvel	Président du Groupe de travail de l'OIE sur le bien-être animal		sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestre
Gideon Brückner	Président de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales	Jill Mortier	Point focal de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, pour le bien-être animal,
Davinio Catbagan	Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie		pour les produits vétérinaires et pour la faune sauvage (Canberra, Australie)
	et Délégué des Philippines auprès de l'OIE	Gardner Murray	Consultant pour l'OIE
Carlos A. Correa Messuti	Président de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE et Délégué de l'Uruguay auprès de l'OIE	Barry O'Neil	Président sortant de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE et Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE
Patrick Dehaumont	Centre collaborateur de l'OIE pour les	Martial Petitclerc	Chef de projet pour l'OIE
Stuart K. Hargreaves	médicaments vétérinaires Membre de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres et Délégué du Zimbabwe auprès de l'OIE	Sen Sovann	Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orien et l'Océanie et Délégué du Cambodge auprès de l'OIE
Barry J. Hill	Président de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques	Cristobal Zepeda	Centre collaborateur de l'OIE pour les systèmes de surveillance des maladies
Huang Jie	Membre de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux	71 71 '	animales et l'analyse des risques
	aquatiques	Zhang Zhongqiu	Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et
William B. Karesh	Président du Groupe de travail de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages		l'Océanie et Délégué de la République populaire de Chine auprès de l'OIE
Toshiro Kawashima	Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et Délégué du Japon auprès de l'OIE		

Septembre 2009 (complément au Bulletin n° 4-2009)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Conférence des Directeurs du groupe DAT-Schaub	Bruxelles (Belgique)	21 septembre 2009	Dre C. Planté
Réunion avec Dr Daniel López, le nouveau Chef des Services vétérinaires et Délégué du Paraguay auprès de l'OIF	Asunción (Paraguay)	23-24 septembre 2009	Dr L.O. Barcos

Octobre 2009			
Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Rencontres nationales vétérinaires 2009 (RNV)/ Rencontres étudiants vétérinaires 2009 (REV)	Nice (France)	1-2 octobre 2009	Mme T. Benicasa
Réunion du réseau de laboratoires OIE-SEAFMD (Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est)	Pak Chong (Thaïlande)	1-2 octobre 2009	Dr R.C. Abila & Dre S.M. Razo Aviso
Réunion sur l'Alliance mondiale contre la rage organisée par l'Institut Pasteur	Paris (France)	2 octobre 2009	Dr K. Miyagishima
10° réunion du Comité interaméricain de santé aviaire (CISA) et congrès latino-américain et caribéen d'aviculture	Cuba	4-9 octobre 2009	Dr J.J. Oreamuno
2° réunion du Comité directeur de la participation des pays africains dans les organismes de référence sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO)	Nairobi (Kenya)	5 octobre 2009	Dre M.E. González Ortiz
« Semaine de la fièvre aphteuse » organisée par la Commission européenne pour la lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD) : réunion tripartite FAO-EuFMD/CE/OIE sur la lutte contre la fièvre aphteuse (FA) et d'autres maladies exotiques dans le sud des Balkans et la région	Istanbul (Turquie)	5-6 octobre 2009	Dre L. Knopf, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
de l'Égée Groupe de travail de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) sur l'influenza aviaire hautement pathogène (sous-comité des laboratoires de la SADC)	Gaborone (Botswana)	5-7 octobre 2009	Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
« Semaine de la fièvre aphteuse » organisée par l'EuFMD : 78° session du Comité exécutif de l'EuFMD	Istanbul (Turquie)	6-7 octobre 2009	Dre L. Knopf, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
Réunion conjointe FAO/OIE/OMS — Programme sur les menaces pandémiques émergentes CDC/USAID — Réunion sur l'évaluation des laboratoires (CDC : Centres de prévention et de lutte contre les maladies / USAID : Agence américaine pour le développement international)	Atlanta (États-Unis d'Amérique)	6-7 octobre 2009	Dr A. Thiermann, Dr A. Dehove & Dre K. Glynn
Symposium international sur l'Accord SPS de l'OMC (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce)	Jakarta (Indonésie)	6-8 octobre 2009	Dr T. Fujita
21º Congrès latino-américain d'aviculture	La Havane (Cuba)	6-9 octobre 2009	Dr L.O. Barcos & Dr J.J. Oreamuno
Réunions préparatoires pour l'atelier régional de l'OIE sur l'analyse de risque pour l'importation, la distribution et la manipulation des vaccins vétérinaires qui se tiendra à Kuala Lumpur, Malaisie, du 3 au 5 novembre 2009 et réunion sous-régionale FAO/OIE du GF-TADs (Cadre mondial FAO/OIE pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontalières) dans la région de l'ASEAN+3 (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) qui se tiendra à Jakarta, Indonésie, du 7 au 8 décembre 2009	Jakarta (Indonésie)	6-9 octobre 2009	Dr I. Shimohira
Réunion du Groupe <i>ad hoc</i> sur « la diffusion mondiale de VICH » (VICH : Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires)	Washington DC (États-Unis d'Amérique)	7-8 octobre 2009	Dr P. Dehaumont
« Semaine de la fièvre aphteuse » organisée par l'EuFMD : Feuille de route pour la lutte contre la FA en Eurasie occidentale	Istanbul (Turquie)	7-9 octobre 2009	Dre L. Knopf, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
2° Atelier régional OIE/AusAID/PSVS sur les systèmes d'alerte et de réaction en situation d'urgence (AusAID : Agence australienne pour le développement international/ PSVS : Programme OIE/AusAID pour le renforcement des Services vétérinaires)	Bangkok (Thaïlande)	7-9 octobre 2009	Dre S. Tagawa, Dr R.C. Abila, Dr A. Bouchot, Dr J. Stratton & Dr G. Murray
Concepts de bien-être animal : « Perspectives interdisciplinaires »	Bad Neuenahr-Ahrweiler (Allemagne)	8-9 octobre 2009	Dr W. Pelgrim

Octobre 2009 (suite)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Conférence de la Commission européenne (UE) — Assurer la protection des animaux et leur qualité : la transparence dans la chaîne de production alimentaire	Uppsala (Suède)	8-9 octobre 2009	Dre S. Kahn & Dr D. Bayvel
Réunion internationale de l'Association des producteurs européens de gélatine (GME)	Rome (Italie)	9 octobre 2009	Dr A. Thiermann
2° forum agricole : « Amélioration durable de l'agriculture et de l'élevage et utilisation économique de l'eau dans le Sultanat d'Oman »	Salalah (Oman)	10-14 octobre 2009	Dr G. Brückner
Forum d'experts de haut niveau : « Comment nourrir le monde en 2050 ? »	Siège de la FAO, Rome (Italie)	12-13 octobre 2009	Dr A. Dehove
Conférence mondiale de l'OIE sur « Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr »	Paris (France)	12-14 octobre 2009	Dr C.A. Correa Messuti, Dr B. Vallat, Dre M. Eloit, Dr A. Thiermann, Dr A. Dehove, Dr D. Chaisemartin, Mme A. Torres-Balmont, Dre S. Kahn, Dr Y. Atagi, Dr L. Stuardo, Dr W. Pelgrim, Dr G. Funes, Prof. PP. Pastoret, Mme S. Suarez, Mme T. Benicasa, Prof. Dr N.T. Belev, Dr L.O. Barcos, Dr A.B. Niang, Dr Y. Samaké, Dr D. Bourzat, Dr B.J. Mtei, Dr P. Bastiaensen, Dr F. Kechrid, Dr T. Fujita, Dr G. Yehia, Dr B. O'Neil, Dr G. Brückner, Dr G. Murray, Dr M. Petitclerc, Dr D. Bayvel, Dr W.B. Karesh & Dr C. Zepeda
3º session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	Jeju (République de Corée)	12-16 octobre 2009	Dre E. Erlacher-Vindel
Réunion du Plan continental sur la peste porcine classique et réunion de la Commission technique de l'OIRSA (Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux)	République dominicaine	12-16 octobre 2009	Dr J.J. Oreamuno
Réunions préparatoires pour organiser le 4° atelier régional OIE/FAO-APHCA (Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique) et réunion du Groupe de travail sur l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) et autres maladies à prion qui se tiendra à Séoul, République de Corée, du 24 au 26 février 2010	Séoul (République de Corée)	13-14 octobre 2009	Dr K. Sakurai
Réunion de haut niveau FAO/OIE sur la structure de biosécurité aquatique pour l'Afrique australe : une réunion de cadrage régionale pour les autorités vétérinaires et de la pêche	Windhoek (Namibie)	13-14 octobre 2009	Dre M.E. González Ortiz, Dr B.J. Mtei & Mme N. Thekiso
Atelier conjoint interpays sur les virus Hendra, Nipah et Ebola-Reston : Santé publique et recherche	Brisbane (Australie)	13-16 octobre 2009	Dre K. Glynn
Réunion annuelle de l'Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (ADILVA)	Toulouse (France)	15 octobre 2009	Dr F. Diaz
Comité consultatif de l'AHIF (Mécanisme multidonateurs de lutte contre les grippes aviaire et humaine)	Bruxelles (Belgique)	15 octobre 2009	Dr A. Dehove
Enquête menée auprès des parties prenantes à la campagne SEAFMD dans le cadre du Programme de surveillance et d'évaluation de l'AusAID	Hanoï (Vietnam)	18-21 octobre 2009	Dre S.M. Razo Aviso
Formation de formateurs sur l'étude des flambées épidémiques, la gestion et la formation au système d'information géographique (SIG)	Quezon (Philippines)	18-23 octobre 2009	Dr R.C. Abila & Dr A. Bouchot
Réunion dans le cadre du projet « Vet2011 »	Maisons-Alfort (France)	19 octobre 2009	Dre M. Eloit
Réunion UA-BIRA/SPINAP sur les « Mécanismes de coordination régionale de lutte contre la grippe aviaire et humaine, et autres maladies transfrontalières » (UA-BIRA : Union africaine — Bureau interafricain pour les ressources animales / SPINAP : Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés)	Naivasha (Kenya)	19-21 octobre 2009	Dre M. Edan & Dr A. Dehove
Cadre législatif de l'ESB -17° Assemblée générale de la Fédération panaméricaine de laiterie (FEPALE) $-$ Réunion des autorités officielles	Guatemala	19-26 octobre 2009	Dr J.J. Oreamuno

Octobre 2009 (suite)			
Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Atelier FVE/TAIEX : « Une santé : formation sur les maladies zoonotiques » (FVE : Fédération des vétérinaires d'Europe / TAIEX : Programme d'assistance technique et d'échange d'informations de la Commission européenne)	Becici (Monténégro)	20 octobre 2009	Dr S. Ralchev
23° réunion annuelle du Conseil de l'IATA sur le transport des animaux vivants et des marchandises périssables (IATA : Association internationale du transport aérien)	Montréal (Canada)	20-22 octobre 2009	Dre S. Kahn
Réunion nationale sur la protection de la santé animale — ENDESA $2009:1^{\rm hre}$ réunion des Services vétérinaires brésilien	João Pessoa (Brésil) s	20-22 octobre 2009	Dr L.O. Barcos
Formation du SADC SFMDP (Projet de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe destiné à lutter contre la fièvre aphteuse) sur la prise en charge de la fièvre aphteuse (FA) en Afrique du Sud (reconnaissance du statut indemne de maladies)	Gaborone (Botswana)	21-23 octobre 2009	Dr P. Bastiaensen
Cours spécialisé de l'OMC sur l'accord SPS pour les pays hispanophones	Genève (Suisse)	21-23 octobre 2009	Dr L. Stuardo
Réunion sur l'enseignement vétérinaire à l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	Maisons-Alfort (France)	22 octobre 2009	Dr A. Dehove
Atelier sur les consortiums de développement de programmes de recueil de données accueilli par CABI (Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques)	Wallingford (Royaume- Uni)	22-23 octobre 2009	Dr W. Pelgrim
Réunion de coordination FAO/OIE au sujet du Centre régional de santé animale à Tunis et du réseau REMESA (Réseau méditerranéen de santé animale)	Siège de la FAO, Rome (Italie)	23 octobre 2009	Dre M. Eloit, Dr F. Kechrid & Dr V. Brioude
Inauguration du premier Laboratoire de référence de l'OIE pour la grippe équine en Irlande	Kildare (Irlande)	23 octobre 2009	Mme S. Linnane
1 ^{tre} Journée technique sur la paratuberculose (paraTB) organisée par la Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire (FESASS)	Bruxelles (Belgique)	23 octobre 2009	Dre C. Planté
Atelier de l'USDA-APHIS (Département américain de l'agriculture et Service de l'inspection de la santé des animaux et des plantes) sur l'Accord SPS de l'OMC	Doha (Qatar)	25 octobre 2009	Dr G. Yehia, Dr P. Primot, Mme R. Rizk, M. H. Imam & M. K. Rejeili
Réunion technique sur le statut sanitaire des équidés et les mouvements des chevaux au Moyen-Orient	Doha (Qatar)	25 octobre 2009	Dr G. Yehia, Dr P. Primot, Mme R. Rizk, M. H. Imam & M. K. Rejeili
Atelier scientifique international de l'IABS (International Association for Biologicals) : « Sécurité virale et tests de détection des agents adventices pour les vaccins vétérinaires »	Annecy (France)	25-27 octobre 2009	Prof. PP. Pastoret
10° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient	Doha (Qatar)	25-29 octobre 2009	Dr B. Vallat, Dr G. Funes, Mme N. Monsalve, Dr K. Ben Jebara, Dr G. Yehia, Dr P. Primot, Mme R. Rizk, M. H. Imam, M. K. Rejeili, Dr K. Al-Qahtan & Dr H. Aidaros
4º congrès de la Société vétérinaire sur le porc asiatique	Tsukuba (Japon)	25-29 octobre 2009	Dr R.C. Abila
Atelier TAIEX : « Évaluation des normes de l'Union européenne pour les établissements d'enseignement vétérinaire »	Stara Zagora (Bulgarie)	26 octobre 2009	Dr S. Ralchev
Atelier régional de l'OIE sur la communication	Singapour	26-27 octobre 2009	Dr T. Fujita, Dre S. Tagawa, Mme T. Shimizu, Dr J. Stratton & Dr T. Kawashima
2° évaluation en temps réel (ETR) du travail de la FAO sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)	Nairobi (Kenya)	26-27 octobre 2009	Dr B.J. Mtei
33° session FAO-APHCA et atelier régional sur l'augmentation de la productivité animale dans les pays de l'APHCA	Pokhara (Népal)	26-28 octobre 2009	Dr I. Shimohira
3° Atelier sur l'analyse coût/bénéfice des Services vétérinaires	Buenos Aires (Argentine) 27-28 octobre 2009	Dr L.O. Barcos
Réunion sur le programme mondial de la FAO sur les pêches et l'aquaculture	Rome (Italie)	27-30 octobre 2009	Dre G. Mylrea
1ère réunion du Groupe directeur de la CE sur le projet ADIS	Bruxelles (Belgique)	28 octobre 2009	Dr D. Chaisemartin & Dr JP. Vermeersch
46° réunion du Comité SPS de l'OMC et atelier FANDC (Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce) sur l'emploi d'analyses économiques pour informer les preneurs de décision en matière sanitaire et phytosanitaire	Genève (Suisse)	28-29 octobre 2009	Dre S. Kahn

O . I			20	\sim		*** \
OCT	'nn	re .	70	IJЧ	1 (51	ıite)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
45° réunion plénière du Groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux (AHAW) de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments)	Parme (Italie)	28-29 octobre 2009	Dre C. Planté
Consultation CDC : « Cadre pour l'harmonisation du soutien apporté à l'échelle internationale au renforcement des laboratoires dans un contexte de ressources limitées »	Atlanta (États-Unis d'Amérique)	28-30 octobre 2009	Dr A. Dehove
Réunion de la Commission européenne : « Réunion avec les parties prenantes dans la lutte contre une nouvelle grippe A (H1N1) chez les porcs et les volailles »	Bruxelles (Belgique)	29 octobre 2009	Dre K. Glynn
Réunion de la Commission européenne : « La grippe à l'interface entre les hommes et les animaux »	Bruxelles (Belgique)	30 octobre 2009	Dre M. Eloit & Dre K. Glynn

-							\sim	\sim	$\hat{}$	\sim
г	N١	\sim	/er	nı	n	2	- 7		11	u
	w	w	/ = 1		ш	-		u	u	3

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Atelier régional sur l'Accord SPS de l'OMC co-sponsorisé par l'OMC, l'OIE et la FAO	Accra (Ghana)	1-7 novembre 2009	Dr D. Bourzat
Atelier OMC/OCDE sur les conséquences économiques et commerciales des réponses politiques aux problèmes de société (OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques)	Paris (France)	2-3 novembre 2009	Dre M. Eloit, Dr A. Thiermann, Dre S. Kahn & Dr L. Stuardo
1 ^{ère} réunion de chercheurs sur le bien-être animal aux Amériques	Valdivia (Chili)	2-4 novembre 2009	Dr L.O. Barcos
Atelier régional de l'OIE sur l'analyse du risque lors de l'importation, la distribution et la manipulation des vaccins vétérinaires, en collaboration avec le Département des Services vétérinaires de la Malaisie	Kuala Lumpur (Malaisie)	3-5 novembre 2009	Dr T. Fujita, Dre S. Tagawa, Dr T. Hla & Dr M. Lombard
Atelier régional de l'OMC sur l'accord SPS pour les pays anglophones d'Afrique	Accra (Ghana)	3-6 novembre 2009	Dr Y. Atagi & Dr D. Bourzat
1 ^{er} Atelier régional de l'OIE (Europe) destiné aux Points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage	Lyon (France)	4-6 novembre 2009	Dre M.E. González Ortiz, Dre E. Erlacher-Vindel, Dr A. Ripani, Mme M. Bonnerot, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
Réunion du Comité technique de l'élevage (LTC) de la SADC	Gaborone (Botswana)	4-6 novembre 2009	Dr A.B. Niang, Dr B.J. Mtei, Dr P. Bastiaensen & Dr S.K. Hargreaves
23° réunion du Comité directeur de VICH	Kobe (Japon)	5-6 novembre 2009	Dr P. Dehaumont
Conférence sur « les maladies animales transfrontalières et émergentes dans un environnement mondialisé » accueillie par l'Instituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Umbria e delle Marche	Pérouse (Italie)	6 novembre 2009	Dre K. Glynn
Réunion du Comité consultatif de la santé animale (AHAC) — Groupe de travail du Groupe consultatif sur la chaîne alimentaire, la santé animale et la santé des végétaux	Siège de la CE, Bruxelles (Belgique)	9 novembre 2009	Dr A. Dehove & Dre C. Planté
Réunion du Comité scientifique pour la 2º consultation technique de Vérone sur l'influenza aviaire et les autres zoonoses à l'interface homme-animal	Vérone (Italie)	9-10 novembre 2009	Dr A. Thiermann & Dre K. Glynn
Visite et inauguration des nouveaux locaux de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) — Rencontre avec les autorités botswanaises, la délégation de l'Union européenne au Botswana et les autorités de la SADC	Gaborone (Botswana)	9-10 novembre 2009	Dre M. Eloit, Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
14° réunion du Comité exécutif d'ALive : « Partenariat pour le développement de l'élevage, la réduction de la pauvreté et une croissance durable »	Gaborone (Botswana)	9-11 novembre 2009	Dre M. Eloit, Dr D. Bourzat, Dr A.B. Niang, Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
3° Atelier sur le bien-être animal pendant le transport et les activités liées au transport, organisé par l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise dans le cadre du programme « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres » (BTSF) de la Commission européenne (DG Sanco)	Pérouse (Italie)	10-13 novembre 2009	Dre C. Planté

Novembre 2009 (suite)			
Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Enquête menée auprès des parties prenantes à la campagne SEAFMD dans le cadre du Programme de surveillance et d'évaluation de l'AusAID	Yangon (Myanmar)	10-14 novembre 2009	Dre S.M. Razo Aviso
Atelier international sur l'amélioration de la coopération conformément à l'article X sur la surveillance, le dépistage, le diagnostic et le confinement des maladies (Convention sur l'interdiction des armes biologiques)	Bruxelles (Belgique)	11-12 novembre 2009	Dr K. Hamilton
Atelier de formation avancé de l'OIE sur l'application du système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS) et sur la base de données mondiale sur l'information zoosanitaire (WAHID), à l'attention des Points focaux nationaux de l'OIE pour la notification des maladies animales	Tunis (Tunisie)	11-13 novembre 2009	Dr K. Ben Jebara, Dre L. Weber-Vintzel, Dr Y. Samaké, Mme Y. N'Diaye, Dr F. Kechrid, Dr A. Petrini & Dr V. Brioudes
Visite d'Intervet	Boxmeer (Pays-Bas)	12 novembre 2009	Dr A. Dehove
Mission de l'OIE sur l'analyse des écarts PVS (Évaluation des performances des Services vétérinaires)	Koweït	15-25 novembre 2009	Dr P. Primot
Séminaire de l'OIE sur la bonne gouvernance des Services vétérinaires	Shanghai (République populaire de Chine)	16 novembre 2009	Dr C.A. Correa Messuti, Dr B. Vallat, Dr A. Dehove, Dr G. Funes, Dre M.E. González Ortiz, Mme N. Monsalve, Dr F. Berlingieri, Dr T. Fujita, Dr I. Shimohira, Dre S. Tagawa, Mme T. Shimizu, Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton, Dr A. Bouchot, Dr B. O'Neil, Dr G. Brückner, Dr G. Murray, Dr T. Kawashima, Dr D. Catbagan, Dr Z. Zhongqiu, Dr S. Sovann, Dre J. Mortier & Dr H. Kida
Sommet mondial sur la sécurité alimentaire	Siège de la FAO, Rome (Italie)	16-18 novembre 2009	Dr K. Miyagishima
26° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie	Shanghai (République populaire de Chine)	16-20 novembre 2009	Dr C.A. Correa Messuti, Dr B. Vallat, Dr A. Dehove, Dr G. Funes, Dre M.E. González Ortiz, Mme N. Monsalve, Dr F. Berlingieri, Dr T. Fujita, Dr I. Shimohira, Dre S. Tagawa, Mme T. Shimizu, Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton, Dr A. Bouchot, Dr B. O'Neil, Dr G. Brückner, Dr G. Murray, Dr S. MacDiarmid, Dr H. Jie, Dr T. Kawashima, Dr D. Catbagan, Dr Z. Zhongqiu, Dr S. Sovann, Dre J. Mortier & Dr H. Kida
41° session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	San Diego (États-Unis d'Amérique)	16-20 novembre 2009	Dre G. Mylrea
Assemblée générale de la Fédération équestre internationale (FEI)	Copenhague (Danemark) 16-20 novembre 2009	Dre M. Eloit & Dr G. Yehia
Consultation d'experts de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) sur le Programme de recherche en santé publique contre la grippe : « Un cadre. Cinq domaines. Partage des solutions »	Genève (Suisse)	17-20 novembre 2009	Dre K. Glynn
1º jour de la réunion sur la sérologie de la rage organisée par le Laboratoire de l'AFSSA à Nancy (AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments)	Nancy (France)	18 novembre 2009	Dr F. Diaz
Congrès sur les médicaments à usage vétérinaire	Costa Rica	18-20 novembre 2009	Dr J.J. Oreamuno
Séminaire « Communication des risques : un défi pour la médecine vétérinaire » organisé par l'ANMVI (Association nationale des vétérinaires italiens)	Crémone (Italie)	20 novembre 2009	Mme M. Zampaglione
Réunion de coordination informelle du Projet PSVS de l'AusAID/OIE	Shanghai (République populaire de Chine)	20 novembre 2009	Dr B. Vallat, Dr A. Dehove, Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton, Dr G. Murray & Dre J. Mortier
Réunion préparatoire pour l'atelier régional de l'OIE sur la formation pratique à l'analyse génétique (séquençage) des virus de l'influenza aviaire hautement pathogène	Katmandou (Népal)	21-28 novembre 2009	Dr I. Koike & Dr T. Hla
Réunion de haut niveau de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine)	Ouagadougou (Burkina Faso)	22-26 novembre 2009	Dr A. Dehove
Réunion de l'EFSA sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST)	Bruxelles (Belgique)	23 novembre 2009	Dre L. Knopf

Novembre	2009	(suite)
----------	------	---------

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Réunion préparatoire avec le département de la santé animale du ministère de l'agriculture et du développement rural du Vietnam pour discuter de la mise en œuvre du programme sur « La surveillance de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages et les animaux domestiques le long des voies migratoires », dans le cadre du projet OIE/Japan Trust Fund (JTF) de renforcement de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène en Asie	Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)	23 novembre 2009	Dr K. Sakurai
8° réunion du Groupe de travail du Bas-Mékong (MWG) sur le zonage de la FA et la gestion des mouvements des animaux	Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)	23-25 novembre 2009	Dr K. Sakurai, Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton, Dr A. Bouchot & Dr G. Murray
Participation à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration du GIP-ENSV (Groupement d'intérêt public-École nationale des Services vétérinaires)	Marcy-l'Etoile (France)	24-25 novembre 2009	Dre M. Eloit
Réunion OMS/ASEAN sur les mesures de santé publique dans les points d'entrée internationaux : un nouveau rôle dans le cadre des nouvelles réglementations sanitaires internationales	Manille (Philippines)	24-26 novembre 2009	Dr Y. Atagi
1 ^{ère} réunion de l'OIRSA sur le bien-être animal	El Salvador	24-27 novembre 2009	Dr J.J. Oreamuno
1 ^{tre} réunion du Groupe de travail du Centre panaméricain de lutte contre la fièvre aphteuse en vue d'élaborer une proposition de projet régional concernant une coopération technique en matière de FA	Rio de Janeiro (Brésil)	25-26 novembre 2009	Dr L.O. Barcos
Réunion avec le nouveau Directeur général de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)	Paris (France)	25-27 novembre 2009	Dr B. Vallat, Dr M. Eloit & Prof. Dr N.T. Belev
Réunion avec le Dr Hoang Van Thang, Directeur du Centre d'études des ressources naturelles et de l'environnement (CRES)	Hanoï (Vietnam)	26 novembre 2009	Dr K. Sakurai
Réunion préparatoire avec le département de la santé animale du ministère de l'agriculture et du développement rural du Vietnam pour discuter de la mise en œuvre du programme sur « La surveillance de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages et les animaux domestiques le long des voies migratoires », dans le cadre du projet OIE/Japan Trust Fund (JTF) de renforcement de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène en Asie	Hanoï (Vietnam)	26-27 novembre 2009	Dr K. Sakurai
Réunion avec les autorités helvétiques	Berne (Suisse)	30 novembre 2009	Dr A. Dehove
2° atelier régional PSVS de l'OIE sur la communication en matière de santé animale	Manille (Philippines)	30 novembre – 1er décembre 2009	Dr K. Sakurai, Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton & Dre S.M. Razo Aviso
2º évaluation en temps réel (ETR) du travail de la FAO sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)	Bangkok (Thaïlande)	30 novembre – 1er décembre 2009	Dr A. Bouchot
Programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP) — Virus de la peste bovine, séquestration et vaccination	Siège de la FAO, Rome (Italie)	30 novembre – 2 décembre 2009	Dr K. Miyagishima & Dre L. Knopf

Décembre 2009

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participant
Séminaire « Histoire et sociologie de la santé publique vétérinaire » organisé par l'unité RiTME (Risque, travail, marchés, État) de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique)	lvry-sur-Seine (France)	1 ^{er} décembre 2009	Mme M. Teissier
Réunions avec le département du développement de l'élevage de Thaïlande et la FAO-APHCA à Bangkok sur une future collaboration avec la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique dans le domaine de la santé animale	Bangkok (Thaïlande)	1 ^{er} décembre 2009	Dr T. Fujita
4° Comité interaméricain sur la santé des animaux aquatiques	Costa Rica	1-3 décembre 2009	Dr J.J. Oreamuno
Réunion panafricaine des Points de contact nationaux du Codex afin d'examiner les projets de documents du Codex concernant l'Afrique	Nairobi (Kenya)	1-4 décembre 2009	Dr D. Bourzat
Séminaire national consultatif inaugural du programme PSVS de l'OIE sur les procédures PVS (Évaluation des performances des Services vétérinaires)	Manille (Philippines)	2 décembre 2009	Dr R.C. Abila, Dr J. Stratton & Dre S.M. Razo Aviso

Décembre 2009 (suite)

Lieu	Date	Participant
Buenos Aires (Argentine)	2-3 décembre 2009	Dr L.O. Barcos & Dr J.J. Oreamuno
Damas (Syrie)	2-4 décembre 2009	Dr B. Vallat, Dr D. Chaisemartin, Dre E. Erlacher-Vindel, Dr F. Diaz, Mme A. Torres-Balmont, Mme M. Bonnerot, Dr G. Yehia, Dr P. Primot, M. K. Rejeili, Mme R. Rizk & M. H. Imam
Bangkok (Thaïlande)	2-4 décembre 2009	Dr K. Ben Jebara, Dr T. Fujita, Dre S. Tagawa & Prof. B.J. Hill
Genève (Suisse)	2-4 décembre 2009	Dr A. Thiermann
Siège de la FAO, Rome (Italie)	3 décembre 2009	Dr B. Vallat & Dr K. Miyagishima
Bangkok (Thaïlande)	5-7 décembre 2009	Dr T. Fujita
Bruxelles (Belgique)	7 décembre 2009	Dre Erlacher-Vindel
Jakarta (Indonésie)	7-8 décembre 2009	Dr I. Shimohira, Dr T. Hla & Dr A. Bouchot
Bruxelles (Belgique)	8 décembre 2009	Dre E. Erlacher-Vindel
Siège de l'OIE, Paris (France)	8 décembre 2009	Dre M. Eloit
Wageningen (Pays-Bas)	8 décembre 2009	Dre C. Planté
Siège de l'AAHL, Geelong (Australie)	9-11 décembre 2009	Dr K. Hamilton
Bruxelles (Belgique) Maisons-Alfort (France)	10 décembre 2009 10 décembre 2009	Mme M. Zampaglione Mme S. Linnane
Genève (Suisse)	10 décembre 2009	Dr D. Chaisemartin
		Dr A. Thiermann & Dr D. Chaisemartin
		Dre K. Glynn
Paris (France)	11 décembre 2009	Dr K. Miyagishima
Genève (Suisse) il	14-16 décembre 2009	Dre K. Glynn
Siège de l'OIE, Paris (France)	15-18 décembre 2009	Membres du personnel du Siège de l'OIE et Représentants régionaux et sous-régionaux de l'OIE
Kandy (Sri Lanka)	16-17 décembre 2009	Dr I. Koike
Vientiane (Laos)	22-24 décembre 2009	Dr K. Sakurai
	Buenos Aires (Argentine) Damas (Syrie) Bangkok (Thaïlande) Genève (Suisse) Siège de la FAO, Rome (Italie) Bangkok (Thaïlande) Bruxelles (Belgique) Jakarta (Indonésie) Bruxelles (Belgique) Siège de l'OIE, Paris (France) Wageningen (Pays-Bas) Siège de l'AAHL, Geelong (Australie) Bruxelles (Belgique) Maisons-Alfort (France) Genève (Suisse) Genève (Suisse) Londres (Royaume-Uni) Paris (France) Genève (Suisse) Londres (Royaume-Uni) Siège de l'OIE, Paris (France) Kandy (Sri Lanka)	Buenos Aires (Argentine) 2-3 décembre 2009 Damas (Syrie) 2-4 décembre 2009 Bangkok (Thaïlande) 2-4 décembre 2009 Siège de la FAO, Rome (Italie) 5-7 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 7 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 8 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 8 décembre 2009 Siège de l'OIE, Paris (France) 10 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 9-11 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 10 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 10 décembre 2009 Bruxelles (Belgique) 10 décembre 2009 Genève (Suisse) 10 décembre 2009 Genève (Suisse) 10 décembre 2009 Londres (Royaume-Uni) 11 décembre 2009 Genève (Suisse) 11 décembre 2009 The Air Gécembre 2009 Genève (Suisse) 15-18 décembre 2009 Kandy (Sri Lanka) 16-17 décembre 2009

nouvelles du siège

Mouvements de personnel

Départs

Service des actions régionales

Docteur Gastón Funes



Le Docteur Gastón Funes a quitté l'OIE en novembre 2009, après trois ans et demi au service de cette Organisation.

Avant d'intégrer l'OIE, il a travaillé pendant 13 ans pour les Services vétérinaires argentins, où il a assumé diverses responsabilités : il a

notamment dirigé un bureau local sur le terrain puis il a occupé différents postes au niveau central; son dernier poste était celui de Directeur de l'épidémiologie. Il a pris part à de nombreuses activités en lien avec l'OIE, notamment en tant que point focal de l'Argentine auprès de l'OIE pour les questions relatives à l'information sanitaire.

Une fois à l'OIE, le Docteur Funes a été adjoint au Chef du Service des actions régionales (de juin 2006 à janvier 2008). puis chef de ce Service (de février 2008 jusqu'à son départ en novembre 2009). Il a accompli ses tâches avec dynamisme et avec un fort engagement personnel et professionnel. Sous la direction du Directeur général de l'OIE il a coordonné le travail et les activités de toutes les Représentations régionales et sousrégionales de l'OIE ; il a été d'un grand soutien dans différents domaines en veillant systématiquement à la qualité des relations de communication et de collaboration dans les différentes activités menées en commun avec les autres Services du Siège de l'OIE.

En sa qualité de Chef du Service des actions régionales, le Docteur Funes a couvert l'organisation des Conférences des Commissions régionales de l'OIE dans les cinq régions, avec le soutien des Représentations régionales et sous-régionales correspondantes, en commençant par la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (Lituanie,

septembre 2008), puis les Amériques (Cuba, novembre 2008), l'Afrique (Tchad, février 2009), le Moyen-Orient (Qatar, octobre 2009), pour finir avec l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie (Chine, novembre 2009). À l'occasion de ces Conférences, il a été très actif pour créer et entretenir de bonnes relations avec les Bureaux des Commissions régionales, ainsi qu'avec la plupart des Délégués de l'OIE.

Le Docteur Funes s'est fortement impliqué dans le développement et l'exécution du programme mondial de l'OIE pour le renforcement des Services vétérinaires, en coordonnant l'organisation des sessions de formation à l'Outil PVS de l'OIE ainsi que les missions d'évaluation PVS de l'OIE, les missions d'analyse des écarts PVS et les missions relatives à la législation. Il a également été responsable de l'organisation de différents séminaires régionaux sur la bonne gouvernance des Services vétérinaires et il a participé en tant que membre à plusieurs réunions du Groupe ad hoc de l'OIE sur l'évaluation des Services vétérinaires.

Dans le cadre de son travail à l'OIE, le Docteur Funes a représenté avec succès cette Organisation et son Directeur général dans de nombreux forums, plates-formes et réunions sur des projets régionaux et internationaux, tels que le programme GF-TADs1 (tant au niveau mondial que régional), les Comités STDF² et SPS³ de l'Organisation mondiale du commerce, la plate-forme ALive4 et la campagne SEAFMD5, renforçant ainsi la coordination et la collaboration avec les partenaires de l'OIE (organisations internationales et régionales).

Le Docteur Funes se plaît à déclarer que les différentes missions qu'il lui a été donné de faire pour représenter l'OIE à travers le monde lui ont permis d'élargir sa vision des problèmes zoosanitaires, tant au niveau régional que mondial, et l'ont enrichi du point de vue culturel et social.

De l'avis général, le Docteur Gastón Funes a contribué à la poursuite des objectifs de l'OIE.

Grâce à son caractère enjoué et à son sens de l'humour, le Docteur Funes a également contribué à améliorer l'environnement de travail à l'OIE et la convivialité au sein du personnel de l'OIE, en organisant des barbecues fort appréciés à l'occasion desquels ses collègues on pu déguster du vin et de la viande de bœuf en provenance d'Argentine.

Le personnel de l'OIE souhaite au Docteur Funes beaucoup de succès dans son nouveau poste en tant que Ministre Conseiller aux affaires agricoles, à l'Ambassade d'Argentine auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

¹⁻ GF-TADs: Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières

²⁻ STDF : Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce 3- SPS : se réfère à l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce 4- ALive : Partenariat pour le développement de l'élevage, la réduction de la pauvreté et la croissance durable en Afrique

⁵⁻ SEAFMD : Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est

Un nouveau service : le Service de l'Administration, de la logistique et des publications



L'évolution des missions de l'OIE et des tâches matérielles qu'elles génèrent, de même que le changement de situation personnelle de certains agents ont conduit le Directeur général de l'OIE à modifier l'organigramme du Siège de l'OIE.

Cette réorganisation a conduit à la fusion du Service des

Publications avec le Service de l'Administration et des systèmes de gestion pour former le nouveau Service de l'Administration, de la logistique et des publications dont la responsabilité a été confiée au Dr Daniel Chaisemartin. Le Professeur Paul-Pierre Pastoret est le conseiller scientifique pour les publications auprès du chef de service.

Le Service est organisé en trois cellules :

- « Système de gestion et évènements », dont la responsabilité est confiée à M. Bertrand Flahault, également 1^{er} adjoint au chef de service ;
- « Publications », dont la responsabilité est confiée à Mme Annie Souyri, également 2^e adjointe au chef de service;
- « Logistique et maintenance », dont la responsabilité est confiée à M. Quentin Mirgon.

Mme Marie Teissier, documentaliste, est directement rattachée au chef de service.

Le service est chargé notamment des activités suivantes :

- de la logistique des réunions, ateliers de travail, conférences et de la Session générale,
- de la gestion des déplacements des agents du Siège, des experts invités aux réunions de l'OIE et réalisant des missions pour l'OIE, des participants sponsorisés par l'OIE et des orateurs des conférences et ateliers de travail,
- de la gestion des demandes de visas,
- de l'appui logistique (hôtels, etc.) des agents de l'OIE, voire de certains experts en mission,
- de la gestion des systèmes d'information et du site Web de l'OIE.
- des services généraux liés à l'informatique,
- de la location des salles de l'OIE,

- de l'achat et la gestion des matériels informatiques,
- des procédures de l'OIE,
- des services généraux de logistique et d'entretien du Siège,
- de réaliser la Revue scientifique et technique,
- de réaliser le Bulletin dans les trois langues de l'OIE,
- de proposer les couvertures des ouvrages publiés par l'OIE,
- des demandes de prestations d'impression ou de photocopies extérieures,
- de la gestion des accords avec les distributeurs et libraires,
- de la gestion des accords de publication conjointe avec d'autres institutions ou organisations internationales,
- de la promotion et ventes d'ouvrages de l'OIE,
- de la gestion de stands de l'OIE lors des conférences,
- de la gestion du fonds documentaire de l'OIE.
 L'équipe du Service de l'Administration,

de la logistique et des publications est la suivante :

Daniel Chaisemartin, chef du Service

de l'Administration, de la logistique et des publications

Reneylde Boulat, secrétaire bilingue

Paul-Pierre Pastoret, conseiller scientifique

pour les publications

Marie Teissier, documentaliste

Bertrand Flahault, 1er adjoint au chef de service,

chef de la cellule « Systèmes de gestion et événements »

Alejandra Balmont, coordinatrice de conférences

Alejandro Cruz, gestionnaire de voyages

Adeline Bichet, chef de projet informatique

Giuseppe Manzi, webmaster/développeur/appui technique

Elizabeth Boucaud, assistante de conférences

Annie Souyri, 2e adjointe au chef de service,

chef de la cellule « Publications »

Séverine Bègue, secrétaire bilingue

Tamara Benicasa, assistante commercialisation

Alexandra Moran, secrétaire de rédaction

Quentin Mirgon, responsable de la cellule

« Logistique et maintenance »

Alex Ginzburg, réceptionniste-standardiste

Gérard Bègue, ouvrier d'imprimerie

Joël Yabut, huissier agent de service

(voir la photo en couleur page 73)

Activités de l'Unité de Communication

L'OIE accueille le multimédia

Comme annoncé, l'OIE au travers de son Unité de communication emprunte désormais les voies du multimédia. Au cours de la Conférence mondiale sur l'enseignement vétérinaire qui s'est tenue en octobre 2009 à Paris, les premières interviews filmées ont été mises en ligne sur le site de l'OIE. Ces courtes vidéos répondent à l'attrait grandissant des internautes pour l'audiovisuel en ligne et leur permettent de mettre des visages sur ceux qui œuvrent chaque jour au sein de l'OIE.

Continuant sur cette lancée, l'Unité a travaillé de concert avec le Service scientifique et technique à la création d'un espace dédié entièrement au virus pandémique H1N1 2009. Au cœur de cette démarche se trouve l'agrégation des informations scientifiques et sanitaires d'intérêt pour les médias et les parties intéressées, autrement présentes sur le site en différents endroits. C'est là l'une des missions principales de la communication : faciliter et rationaliser l'accès à l'information.



L'espace est accessible en ligne à l'adresse www.oie.int/fr/press/h1n1/fr_h1_n1.htm





Troisième édition du traditionnel petit déjeuner des vœux à la presse

Le début 2010 a par ailleurs été marqué par le traditionnel petit déjeuner des vœux à la presse, animé par le Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE. Pour cette troisième édition, l'évènement a encore une fois été l'illustration de la notoriété grandissante de l'Organisation. Cette confiance témoignée renforce toujours plus les engagements de transparence et de crédibilité scientifique de l'OIE.



Activités du Service scientifique et technique

Résumé des Réunions des Groupes ad hoc et des Commissions spécialisées de l'OIE : octobre à décembre 2009

Groupe *ad hoc* consultatif OIE/FAO/OMS sur les activités de collaboration en matière de résistance aux antimicrobiens Siège de l'OIE, Paris,

30 septembre – 1er octobre 2009

La résistance aux antimicrobiens est un problème de santé animale et de santé humaine de dimension mondiale, qui subit les effets de l'utilisation des antibiotiques aussi bien en médecine humaine que dans d'autres domaines. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont reconnu l'importance de travailler en collaboration sur cette question essentielle. La réunion du Groupe ad hoc consultatif OIE/FAO/OMS sur les activités de collaboration en matière de résistance aux antimicrobiens s'est tenue du 30 septembre au 1er octobre 2009. Son objectif était d'identifier les domaines de coopération et de mettre en place une communication de qualité entre les trois organisations sur cette question. Après avoir identifié les facteurs de risque d'apparition de la résistance aux antimicrobiens, le Groupe ad hoc a distingué cinq domaines dans lesquels les trois organisations déploient actuellement des activités :

- (1) lignes directrices, normes et harmonisation;
- (2) législation, inspection et contrôles ;
- (3) collecte des données et surveillance ;
- (4) renforcement des capacités ;
- (5) communication.

En outre, le Groupe *ad hoc* a recensé d'autres domaines (environnement, animaux de compagnie, végétaux) qui ne semblent pas être couverts actuellement. Le Groupe *ad hoc* a mis au point un projet de programme de travail qui concerne les activités communes et la collaboration entre les organisations à court, à moyen et à long terme.

Groupe *ad hoc* sur les vaccins associés aux technologies nouvelles et émergentes

Siège de l'OIE, Paris, 17-19 novembre 2009

La réunion de ce Groupe ad hoc s'est tenue du 17 au 19 novembre 2009. La réunion avait pour principal objectif de réviser et de finaliser le nouveau chapitre introductif sur les applications biotechnologiques dans le domaine du développement des vaccins vétérinaires, ainsi que quatre chapitres sur des maladies particulières dont la révision avait été estimée prioritaire par le Groupe lors de sa précédente réunion, compte tenu des récentes évolutions techniques relatives aux vaccins (fièvre aphteuse, peste porcine classique, maladie de Newcastle et infections dues aux virus Nipah et Hendra). Le Groupe a également examiné les termes de référence d'une réunion d'une journée qui sera consacrée à l'évaluation de l'utilisation des vaccins recombinants au regard de la sécurité sanitaire des aliments. réunion à laquelle des experts de l'OMS et de la FAO seront conviés.

Groupe *ad hoc* de l'OIE sur l'épidémiologie

Siège de l'OIE, Paris, 17-19 novembre 2009

Le Groupe *ad hoc* a consacré l'essentiel de sa réunion à mettre au point un document de réflexion sur l'interface entre les animaux d'élevage et les animaux sauvages, conformément à la mission que lui avait confiée la Commission scientifique de l'OIE.

Le Groupe a évalué les avantages et les inconvénients respectifs des différentes méthodes préconisées dans le *Code terrestre* pour la reconnaissance du statut sanitaire au regard des maladies pour lesquelles la faune sauvage joue un rôle épidémiologique. Le Groupe a examiné 13 de ces maladies. Figurent dans cette liste des maladies très infectieuses et moyennement infectieuses, ainsi que des maladies à transmission vectorielle ou directe. Le Groupe *ad hoc* a également réfléchi aux indicateurs de performance pouvant être utilisés pour une mise en place efficace des projets de compartimentation.

Groupe ad hoc de l'OIE sur la brucellose Siège de l'OIE, Paris, 24-26 novembre 2009

Ce Groupe ad hoc s'est réuni pour examiner de manière approfondie les chapitres du Code terrestre consacrés respectivement à la brucellose bovine, à la brucellose ovine et caprine et à la brucellose porcine, en se référant à la méthode utilisée pour élaborer le chapitre sur la tuberculose bovine qui a été adopté en mai 2009 par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE. Les dispositions concernant le statut des pays, zones ou troupeaux indemnes de brucellose bovine ont tenu compte des deux stratégies applicables, à savoir le recours à la vaccination ou l'absence de vaccination. Les experts estiment qu'un chapitre distinct devra être consacré à la brucellose chez les camélidés et recommandent de commencer à rédiger ce chapitre dès que des informations scientifiques plus complètes seront disponibles sur cette maladie chez les différentes espèces de camélidés. Les experts du Groupe ad hoc ont décidé de poursuivre leur examen des autres chapitres sur la brucellose en travaillant à distance.

Groupe *ad hoc* de l'OIE pour l'évaluation du statut des Membres au regard de la fièvre aphteuse

Siège de l'OIE, Paris, 15-16 décembre 2009

Le Groupe *ad hoc* a examiné cinq demandes de reconnaissance de zone ou de pays indemne de fièvre aphteuse en conformité avec les dispositions du *Code terrestre* (édition de 2009). Il a également examiné deux demandes de recouvrement du statut indemne de fièvre aphteuse ainsi qu'une demande sollicitant la mise en place d'une zone de confinement. Les experts ont également rédigé un projet de document technique sur la meilleure stratégie à adopter pour réaliser l'objectif du contrôle de la fièvre aphteuse à l'échelle mondiale, en tenant compte du cadre international, des disparités régionales et de divers aspects tels que la qualité des vaccins, les Services vétérinaires et les systèmes de surveillance.

Activités du Service du commerce international

Groupe *ad hoc* sur les normes privées Siège de l'OIE, Paris, juin 2009

En juin 2009 a été constitué un groupe *ad hoc* d'experts sur les normes privées régissant la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être animal. L'OIE a demandé à ce Groupe *ad hoc* de proposer une stratégie à l'OIE pour aider les Membres à éviter ou réduire au minimum les effets négatifs, présumés ou avérés, des normes à caractère privé. Afin de mieux comprendre les préoccupations exprimées par les Membres, le Groupe *ad hoc* a défini l'expression « normes privées » en ces termes : « prescriptions commerciales élaborées par, propres à et mises en œuvre par des entités non gouvernementales, auxquelles les fournisseurs doivent se conformer afin d'avoir accès à des marchés spécifiques relatifs aux animaux et produits d'origine animale. Ces normes couvrent parfois les domaines de la sécurité sanitaire et du bien-être animal ».

Le Groupe ad hoc est parvenu à la conclusion que les normes privées sont une réalité du commerce international, que leur abolition ne relève probablement pas de la compétence des gouvernements et que les pays en développement sont envahis d'inquiétudes au sujet de l'impact de ces normes sur leurs intérêts commerciaux internationaux, inquiétudes qui devraient être levées par l'OIE. S'agissant de la sécurité sanitaire des aliments, domaine dans lequel le mandat de l'OIE et d'autres organisations internationales à vocation normative est clairement reconnu en vertu de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le rôle des normes privées devrait se limiter à soutenir la mise en œuvre des normes officielles.

Le Groupe *ad hoc* a mis au point un questionnaire cherchant à recueillir des informations sur les effets négatifs (ou positifs, ou les deux) des normes privées sur les intérêts commerciaux des Membres lorsqu'elles portent sur la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être animal. Ce questionnaire a été envoyé à tous les Délégués nationaux et aux organisations concernées ayant signé un accord officiel avec l'OIE.

Soixante-huit Membres, au total (soit 39 % des 175 Membres que compte l'OIE) et huit organisations internationales ou régionales ont répondu à ce questionnaire. Le rapport consignant les résultats au questionnaire fait état de disparités notables de points de vue entre les pays développés et les pays en développement. Ces résultats confirment également la différence d'attitude adoptée par les Membres de l'OIE selon que les normes privées s'appliquent à la sécurité sanitaire des aliments ou au bien-être animal. La note de synthèse de ce rapport peut être consultée sur le site Internet de l'OIE

Le rapport a fait l'objet d'une discussion lors de la réunion de novembre 2009 du Groupe *ad hoc.* Le compte rendu de cette réunion, assorti du rapport complet sur les réponses au questionnaire, sera présenté à la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres dont les membres se réuniront en février 2010.

(www.oie.int/fr/normes/fr_note%20de%20synthèse.pdf).

Groupe *ad hoc* sur le commerce des produits dérivés d'animaux terrestres

Siège de l'OIE, Paris, 5 octobre 2009

L'OIE a convoqué le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur le commerce des produits dérivés d'animaux terrestres pour la seconde fois au siège de l'OIE sis à Paris, le 15 octobre 2009. Le Groupe a discuté du contenu d'un rapport technique préparé par un Laboratoire de référence de l'OIE sur les facteurs de risque de fièvre aphteuse associés au commerce international de viande de bœuf désossée et intitulé « Appréciation qualitative des facteurs de risque liés à des marchandises pour la propagation de la fièvre aphteuse dans le cadre des échanges internationaux de viande bovine désossée ».

Le Groupe a eu des discussions fructueuses et a validé ce rapport qui est disponible en ligne sur le site de l'OIE (en anglais) (www.oie.int/eng/normes/ENG_DFID_paper_fin.pdf).

Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production

Siège de l'OIE, Paris, 3-5 novembre 2009

Le Groupe de travail, qui compte parmi ses membres des experts de la Commission du Codex alimentarius (CCA), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'est réuni du 3 au 5 novembre 2009. Durant cette réunion, les points qui suivent ont été évoqués :

- examen des termes de référence et du modus operandi définis pour le Groupe de travail,
- préparation d'un document de réflexion sur les agents pathogènes d'importance prioritaire pour l'élaboration des futures normes de l'OIE,
- révision du projet de chapitre 6.4 du Code terrestre relatif aux procédures de sécurité biologique dans le cadre de la production de volailles,
- révision des chapitres des Codes aquatique et terrestre relatifs à la maîtrise des dangers sanitaires et zoosanitaires significatifs liés à l'alimentation animale,
- antibiorésistance,
- biotechnologie,
- préparation du programme de travail couvrant la période 2010.

Groupe *ad hoc* sur l'évaluation des Services vétérinaires

Siège de l'OIE, Paris, 11 décembre 2009

Le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur l'évaluation des Services vétérinaires s'est réuni au siège de l'Organisation à Paris, le 11 décembre 2009. Pour donner suite à la recommandation émanant de la session sur le retour d'informations PVS, qui a eu lieu les 9 et 10 décembre 2009, le Groupe ad hoc a discuté des nouveaux développements en matière d'Outil PVS de l'OIE reflétant les expériences acquises par les experts PVS de l'Organisation. Le Groupe a également débattu d'une mission pilote concernant l'évaluation des performances des services sanitaires chargés de la santé des animaux aquatiques (SSAA) et a recommandé que l'Outil s'adressant aux SSAA fasse l'objet d'une publication séparée. La version amendée de l'Outil PVS de l'OIE sera entérinée par la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques en février 2010, et fera l'objet d'une publication qui reflétera les amendements appropriés apportés lors de la prochaine Session générale.

Activités du Service de l'information sanitaire

La diffusion rapide, fiable et transparente des informations officielles constitue un volet important de la politique de communication de l'OIE sur les maladies animales. Afin d'améliorer la diffusion auprès de ses Membres des informations sanitaires d'actualité, en particulier les alertes précoces, l'OIE a constitué une liste de diffusion destinée à l'information des Délégués de l'OIE par voie électronique, qui fonctionne depuis quelques années.

La liste de diffusion OIE-Info

En 2002, l'OIE a établi une liste de diffusion ouverte à laquelle peut s'abonner toute institution ou personne souhaitant s'informer en temps réel des épisodes sanitaires importants au plan épidémiologique. L'information est diffusée dans les trois langues officielles de l'OIE et inclut les messages d'alerte sanitaire ainsi que les avis de parution des *Informations sanitaires hebdomadaires* de l'OIE. Des milliers de parties prenantes de secteurs très variés sont abonnés à cette liste.

L'OIE vient d'ajouter à la liste de diffusion OIE-info une nouvelle fonctionnalité qui lui permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des abonnés. Ceux-ci peuvent désormais choisir l'information qu'ils souhaitent recevoir, en fonction des catégories d'animaux et de maladies qui les intéressent. Cette fonction vise à limiter le nombre de courriers électroniques envoyés inutilement et à mieux cibler les messages d'alerte en fonction des préférences des destinataires. Les abonnés peuvent ainsi choisir parmi les catégories suivantes : mammifères, oiseaux, abeilles, animaux aquatiques, animaux sauvages et zoonoses.

L'OIE a créé un fil RSS permettant aux abonnés d'être immédiatement avertis en cas d'évènement sanitaire exceptionnel

Les fils RSS (really simple syndication) sont des fichiers générés automatiquement pour signaler en temps réel l'apparition de nouveaux contenus sur un site web particulier. Un grand nombre de sites informatifs et d'éditeurs en ligne recourent à ce format pour diffuser du contenu à tous ceux qui en font la demande. En s'abonnant au fil RSS d'un site web, les utilisateurs sont avertis chaque fois qu'une page du site est modifiée ou mise à jour.

En plus de recevoir les alertes habituelles par courrier électronique, les abonnées de la liste de diffusion OIE-Info peuvent désormais s'abonner au fil RSS de la page de l'OIE relative aux informations sanitaires, afin de recevoir les notifications immédiates et/ou les rapports de suivi dès leur validation et leur publication sur le système WAHID.

Le fil RSS du site de l'OIE est opérationnel depuis le 11 juin 2009 (semaine 23). Une analyse des données pour l'année 2009 a permis d'évaluer l'impact de cette nouvelle fonctionnalité depuis son lancement. Comme le montre la

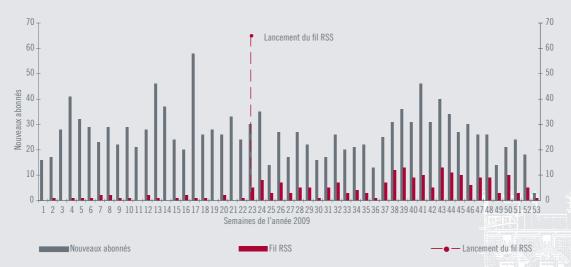


Fig. 1

Nombre de nouveaux abonnés à la liste de diffusion OIE-Info et au flux RSS en 2009

Figure 1, l'intérêt des abonnés pour le fil RSS en tant qu'outil informatif est en constante augmentation. Environ un quart (25,45 %) des abonnés inscrits à la liste de diffusion depuis la semaine 23 (date du lancement du fil RSS) se sont également abonnés au fil RSS. Les anciens abonnés ont été informés de la possibilité de s'abonner au fil RSS.

Le formulaire d'inscription à la liste de diffusion OIE-Info est accessible en ligne à la page : www.oie.int/fr/info/fr_ listserv.htm?e1d5.

Analyse des abonnements à la liste de diffusion OIE-info

L'analyse de l'évolution des abonnements à la liste de diffusion OIE-Info permet de relever les tendances par année ainsi que les centres d'intérêt des abonnés.

Au 31 décembre 2009, la base de données OIE-Info comptait 6 512 abonnés enregistrés. La Figure 2 montre l'évolution du nombre d'abonnés de 2002 à 2009, qui n'a cessé d'augmenter depuis 2002, même en tenant compte des désabonnements intervenus pendant cette même période.

L'année 2009 a connu le plus grand nombre de nouveaux abonnés (1 396). La moyenne annuelle pendant la période



Fig. 2 Évolution du nombre annuel d'abonnés

d'étude est de 814 nouveaux abonnés par an. L'augmentation du nombre de nouveaux abonnés est constante depuis 2005, avec toutefois une baisse en 2008. Depuis 2008, l'OIE procède à une vérification régulière de la base de données afin de s'assurer que les adresses de courrier électroniques enregistrées sont actives.

La Figure 3 montre la répartition des abonnés par centres d'intérêt et par région. L'analyse ne tient compte que des abonnés ayant sélectionné une seule catégorie. La figure permet de conclure que les maladies aviaires représentent de loin le principal centre d'intérêt, et ce dans toutes les régions.

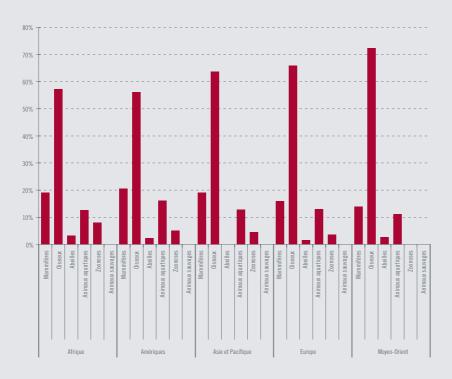


Fig. 3 Répartition des abonnés par centres d'intérêt et par région

Atelier de formation avancé sur le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) et sa base de données WAHID, destiné aux points focaux de l'OIE pour la notification des maladies animales

11-13 novembre 2009, Tunis, Tunisie

Cet atelier a été organisé par la Représentation sousrégionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord à Tunis, avec le soutien de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique.

Il a été conduit par les Docteurs Karim Ben Jebara et Laure Weber-Vintzel du Service de l'information sanitaire de l'OIE.

Cette formation a été suivie par les points focaux de 17 pays africains (ou leurs représentants). La moitié des participants avaient déjà suivi le précédent cours d'initiation à WAHIS et avaient une certaine pratique du système, tout en souhaitant se perfectionner sur son utilisation et mieux connaître les dispositions de l'OIE en matière de notification des maladies animales. Les autres participants étaient des points focaux désignés récemment, dont certains n'avaient jamais utilisé WAHIS auparavant.

Les présentations ont principalement porté sur la manière d'améliorer la qualité des données enregistrées dans WAHIS au moyen des notifications immédiates et des rapports de suivi, d'une part, et des rapports semestriels et annuels, d'autre part, et sur la manière de retrouver ces informations sur l'interface WAHID. Un accent particulier a été mis sur l'importance d'adresser les déclarations en temps voulu, et sur la nécessité de remédier à l'absence d'informations sanitaires concernant les animaux aquatiques dans certains pays. De même, il est impératif que les points focaux nationaux chargés respectivement de la notification des maladies animales, des maladies des animaux aquatiques et des maladies de la faune sauvage renforcent leurs liens de collaboration et communiquent davantage. Il a été rappelé aux participants non encore enregistrés dans WAHIS que leurs Délégués doivent les inscrire le plus tôt possible sur cette base de données en tant que points focaux désignés. Cet atelier a fourni aux participants une excellente occasion de se rencontrer et d'échanger des informations avec les formateurs de l'OIE. Ceux-ci ont constaté que le système de notification des maladies animales mis en place par l'OIE grâce à WAHIS et WAHID est accueilli très favorablement.

(voir la photo en couleur page 73)





Formateurs et participants à l'atelier de l'OIE

Debout, de gauche à droite : 1-Mahamoud Hassan Ali (Somalie), 2-Nassirou Elh Inguini (Niger), 3-El Hadji Youssou Ndiaye (Sénégal), 4-Vincent Brioudes (OIE, Tunis), 5-Abdullatif Beshia (Libye), 6-Elhadj Mahamat Souleymane (Tchad), 7-Karim Ben Jebara (OIE), 8-Zeineb Marrakchi (Tunisie), 9-Slim Berrabi (Tunisie), 10-Yacouba Samake (OIE Bamako), 11-Mohamed Oussama El Hafi Lotfi El Baari (Tunisie), 12-Fouzi Kechrid (OIE Tunis), 13-Hilaire Kandikandi (Burundi), 14-Khayli Mounir (Maroc), 15-Simon Herve Laurette (Seychelles), 16-Nahom Nagassi (Érythrée), 17-Antonio Petrini (OIE Tunis), 18-Sahada Rassoul (Comores)

Au premier rang, de gauche à droite : 19-Margaretha De Klerk (Afrique du Sud), 20-Laure Weber-Vintzel (OIE), 21-Heba Mahrous (Égypte), 22-Dre Francia Rakotondramanana (Madagascar), 23- Amel Abbas (Soudan), 24-Fatima Ouadahi (Algérie), 25-Ndiaye Youma Diawara (OIE Bamako)

actions régionales

Des nouvelles de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique

Départ du Docteur Teruhide Fujita



Le Docteur Teruhide Fujita a pris sa retraite au titre de ses activités OIE à la fin du mois de décembre 2009, après dix années passées au service de l'OIE en tant que Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique.

Après avoir dirigé pendant quatre ans la Division de la recherche internationale du Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, en 1992 il a été nommé Chef des Services vétérinaires au sein de ce même Ministère, et Délégué du Japon auprès de l'OIE. Il s'est consacré à des activités de recherche dans les domaines de l'agriculture, la pêche et la forêt, notamment pour favoriser les relations internationales et la collaboration en matière de recherche et développement.

En 1994, le Docteur Fujita a été recruté au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en tant que Directeur de la Division de la production et de la santé animales. À ce poste il a été fortement impliqué dans la restructuration de tous les programmes et budgets relatifs au développement du secteur de l'élevage (et de la santé animale) dans le monde. Au cours de son mandat il a mis l'accent sur la collaboration et la coordination entre la FAO et l'OIE ainsi qu'avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en matière de santé animale mondiale et de lutte contre les zoonoses.

Le Docteur Fujita a ensuite été directeur de l'Association japonaise de conseil en santé animale, directeur de l'Association japonaise de zootechnie (JLTA), et membre du bureau de la Fondation japonaise pour la recherche en sciences biologiques, ainsi qu'enseignant vacataire à l'Université nationale d'agriculture et de technologie de Tokyo.

De 2000 à 2006, le Docteur Fujita a également été membre du conseil d'administration de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI, dont le siège est à Nairobi, au Kenya), ce qui lui a valu de mener des recherches sur des maladies animales comme la trypanosomose (notamment sur la question de la tolérance génétique) et la theilériose à *Theileria parva*.

En intégrant l'OIE en 2000 en tant que Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (basé à Tokyo), le Docteur Fujita a vu ses activités étendues aux aspects les plus divers de la santé animale dans la région. Après l'apparition de l'influenza aviaire hautement pathogène en Asie, le Docteur Fujita s'est tout particulièrement impliqué dans la prévention et la lutte contre cette maladie aux côtés des Membres de l'OIE qui subissaient l'infection et en collaboration avec les partenaires de l'OIE, notamment les organisations internationales et régionales.

Depuis le 1er janvier 2010 le Docteur Itsuo Shimohira, qui était précédemment le Représentant régional adjoint principal, a pris la suite du Docteur Fujita comme Représentant régional.

Dans le cadre de ses fonctions à l'OIE, le Docteur Fujita a effectué un travail remarquable. Son expérience professionnelle et ses connaissances scientifiques ont contribué à améliorer les compétences des Services vétérinaires et la visibilité de l'OIE.

Le Docteur Fujita poursuit ses activités au sein de la JLTA, au service du développement et de l'amélioration de l'élevage et de la santé animale, tant au niveau de son pays qu'au niveau international.

Docteur Itsuo Shimohira, nouveau Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique



Le Docteur Itsuo Shimohira, nouveau Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique depuis le 1er janvier 2010, en remplacement du Docteur Teruhide Fujita, a intégré la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique dès novembre 2008 pour assurer les fonctions de Représentant régional adjoint principal.

Itsuo Shimohira a obtenu le diplôme de l'Université de Tottori (Japon) en 1976 ; il a terminé son Master de médecine vétérinaire en 1978. Peu après, il a intégré le Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et de la pêche (MAFF). En 1995, il a obtenu son doctorat à l'université de Tohoku.

Pendant plus de 25 ans, le Docteur Shimohira s'est consacré à des travaux administratifs et de recherche dans le domaine de la production et la santé animales, au sein du MAFF et du Centre national de l'élevage (NLBC); il a travaillé en particulier à la conception de nouvelles technologies de reproduction animale. Au cours de cette période, il a également acquis de l'expérience en matière de coopération technique dans plusieurs pays en développement (en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud) en tant qu'expert pour des projets de court terme.

De 2003 à 2008, le Docteur Shimohira a travaillé sur des projets de long terme en qualité d'expert de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le domaine du développement de l'élevage et de l'amélioration de la santé animale, au Vietnam et en Indonésie, et notamment sur la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène.

Depuis son arrivée à la
Représentation régionale de l'OIE, le
Docteur Shimohira a été impliqué dans
le cadre du Projet OIE/Japon (fonds
fiduciaire spécial) pour le renforcement
de la lutte contre l'influenza aviaire
hautement pathogène en Asie ainsi que
dans l'organisation de plusieurs ateliers
et séminaires dans la région.

Docteure Tomoko Ishibashi, nouvelle adjointe du Représentant régional



La Docteure Tomoko Ishibashi, qui a travaillé auparavant au siège de l'OIE pendant quatre ans (2004-2008), tout d'abord au sein du Service du commerce international puis comme adjointe du Chef du Service scientifique et technique, a été nommée adjointe principale du Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique, remplaçant à ce poste le Docteur Itsuo Shimohira (devenu représentant régional) à compter du 1^{er} janvier 2010.

Ayant travaillé pendant plus de 23 ans pour le Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et de la pêche et pour des institutions publiques telles que le Centre national de l'élevage (NLBC), la Docteure Ishibashi a eu à assumer toutes sortes de responsabilités à la fois dans le domaine des sciences et technologies et dans l'administration, la plupart du temps à l'international.

Outre deux diplômes en sciences vétérinaires obtenus à l'Université de Tokyo, la Docteure Ishibashi possède un MBA obtenu à l'Université de Toronto et un MSc en économie politique internationale obtenu à la London School of Economics.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord



Une Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord a été établie à Tunis (Tunisie) suite à un accord signé le 13 janvier 2009 entre l'OIE et le Gouvernement tunisien. Elle siège dans un bâtiment mis à la disposition de l'OIE par le ministère de l'Agriculture de Tunisie.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord a été établie pour couvrir les cinq Membres de l'OIE de la sous-région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) en lien avec la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui a son siège à Rabat au Maroc. Pour certaines activités en lien avec le GF-TADs¹, le CRSA² et le REMESA³, l'Égypte est également associée.

L'objectif spécifique de cette Représentation est de fournir aux Membres de la région des services rapprochés et adaptés qui permettent de renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales. Cette Représentation entend ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité des informations concernant les maladies animales et œuvrer à l'harmonisation des méthodes de lutte contre ces maladies, en étroite collaboration avec les services de santé animale nationaux ou internationaux établis dans la région. Elle participera pour la région Afrique du Nord à la mise en œuvre des recommandations, stratégies et plans d'actions validés par les instances supérieures de l'OIE.

Ressources humaines

Dr Faouzi Kechrid, Représentant sous-régional Dr Vincent Brioudes, Chargé de mission Dr Antonio Petrini, Chargé de mission Mme Mouna Boussleh, Assistante administrative et financière Mme Imen Kammoun, Assistante administrative et financière



Mme Mouna Boussleh et Mme Imen Kammoun

Docteur Faouzi Kechrid, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord

Le Docteur Faouzi Kechrid a été recruté comme Représentant de l'OIE pour la toute nouvelle Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord.

Le Docteur Kechrid a travaillé auparavant au sein du ministère tunisien de l'Agriculture, puis au sein du ministère de l'Intérieur où il était chargé de l'inspection sanitaire des viandes, des animaux de boucherie, des produits de la pêche, des denrées alimentaires et des établissements ouverts au public, et exercé les fonctions de médecin vétérinaire inspecteur au Marché d'intérêt national de gros de Tunis. Il a été nommé tour à tour Chef de service puis Sous-Directeur de l'Inspection sanitaire et animale au ministère de l'Intérieur, et médecin vétérinaire principal et conseiller auprès de la Direction générale du commerce chargé de la gestion des services de l'hygiène et du contrôle de la qualité. En 2005, il a été promu au grade de médecin vétérinaire inspecteur divisionnaire auprès du ministère de l'Agriculture.

Le Docteur Kechrid a été consultant auprès de la Banque mondiale, de l'OIE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène. Il a également été consultant auprès de l'Organisation mondiale de la santé (missions de formation dans les pays du Golfe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). En 2007, il a été recruté par voie de concours à la FAO et a assuré, pendant deux ans, la fonction de coordinateur du Centre régional de santé animale de la FAO pour l'Afrique du Nord à Tunis.

Le Docteur Kechrid assume par ailleurs d'importantes responsabilités au sein de nombreuses associations ; il est, entre autres, premier Vice-Président de l'Association mondiale vétérinaire, Président de l'Association vétérinaire euro-arabe, fondateur et Président du Syndicat africain et arabe de l'industrie du médicament vétérinaire et de la santé animale, fondateur et Président de l'Association vétérinaire africaine, Vice-Président de l'Union mondiale des professions libérales

¹⁻ GF-TADs: Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières

²⁻ CRSA : Centre régional de santé animale 3- REMESA : Réseau méditerranéen de santé animale



De gauche à droite : Antonio Petrini, Faouzi Kechrid et Vincent Brioudes

et premier Vice-Président de l'Association africaine de microbiologie et d'hygiène alimentaire.

Docteur Vincent Brioudes

Le Docteur Vincent Brioudes est chargé de mission auprès de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord, détaché à cet effet par le ministère français des Affaires étrangères depuis le 18 mai 2009.

Diplômé de l'École de médecine vétérinaire de Nantes (France) en 1999, avec une spécialisation en production animale et aquaculture (notamment les tilapias), le Docteur Brioudes a ensuite accédé par voie de concours à la formation d'Inspecteur en santé publique vétérinaire de l'École nationale des Services vétérinaires français de Lyon.

Avant de s'installer à Tunis, il a occupé différentes fonctions au sein des ministères de l'Agriculture et des Affaires étrangères français, au niveau central (coopération internationale et développement) ainsi qu'en République dominicaine (coopération régionale en épidémiosurveillance des maladies animales) et au Tchad (à la direction des Services vétérinaires).

Recruté à la Représentation pour une période de deux ans renouvelable, le Docteur Brioudes aura pour tâche d'apporter des conseils et un soutien techniques aux Membres de l'OIE en Afrique du Nord, particulièrement dans les domaines de l'épidémiologie et de la gestion des réseaux (REMESA). Il espère ainsi contribuer au plan de renforcement des capacités des Délégués de l'OIE de la région et de leurs équipes (points focaux pour la notification à l'OIE des maladies animales, pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, pour la faune sauvage, pour le bien-être animal, pour les animaux aquatiques et pour les produits vétérinaires).

Docteur Antonio Petrini

Après son diplôme de médecine vétérinaire (1995) et sa maîtrise en santé animale, production animale et élevage (1999) à l'Université de Bologne (Italie), le Docteur Antonio Petrini a dirigé l'unité locale de l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise « G. Caporale » (IZS A&M) à Pescara (Italie) de 1998 à 2000.

En 2001 il a été nommé coordonnateur des activités relatives à la brucellose (sérologie, microbiologie, biologie moléculaire et épidémiologie) dans différents laboratoires du Centre italien de référence pour la brucellose (IZS A&M).

De 2002 à 2008, le Docteur Petrini a été détaché par son administration auprès du siège de l'OIE à Paris, où il a d'abord travaillé au sein du Service du commerce international en tant que chef de projet. Son activité a porté sur le bien-être animal. À ce titre il a été l'un des organisateurs de la 1ère Conférence mondiale sur le bien-être animal (Paris, 23-25 février 2004) et il a contribué à la production de quatre chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres relatifs au transport des animaux par voie terrestre et maritime, à l'abattage des animaux pour la consommation humaine et à l'abattage des animaux à des fins de contrôle des maladies. Le Docteur Petrini a ensuite travaillé au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE en tant qu'adjoint du Chef du service (2006-2008).

De mars 2008 à novembre 2009, le Docteur Petrini a été coordinateur des activités du Centre collaborateur de l'OIE pour la formation des vétérinaires, l'épidémiologie, la sécurité sanitaire alimentaire et le bien-être des animaux à l'IZS A&M.

Depuis novembre 2009, le Docteur Petrini est chargé de mission auprès de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord.

Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord

Adresse physique: 17 avenue d'Afrique-El Menzah V,

2091 Tunis, Tunisie

Adresse postale : Boîte postale n° 267, Cité Mahrajène,

1082 Tunis, Tunisie

Tél.: +216-71 237 400 Fax: +216-71 237 339

E-mail: rsr.afriquedunord@oie.int

De nouveaux bureaux pour la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe

Le 12 octobre 2009, la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe a emménagé avec la FAO-ECTAD1 et l'UA-BIRA2, ses partenaires du Centre régional de santé animale pour l'Afrique australe³, dans de nouveaux locaux au sein du ministère de l'Agriculture du Botswana.



La cérémonie officielle de remise des clés des nouveaux locaux s'est déroulée quelques semaines plus tard, le 10 novembre 2009, au cours de laquelle la Directrice générale adjointe de l'OIE, la Docteure Monique Eloit, s'est vu remettre les clés des nouveaux bureaux des mains du Docteur Moetapele Letshwenyo, représentant du Ministre de l'Agriculture du Botswana, en présence de représentants de la FAO et de l'UA-BIRA. La FAO était représentée par son Chef des Services vétérinaires, le Docteur Juan Lubroth, et I'UA BIRA par son Directeur, le Docteur Ahmed El-Sawalhy. Dans son discours, la Docteure Monique Eloit a remercié le gouvernement du Botswana pour avoir généreusement offert d'héberger la Représentation de l'OIE et ses partenaires dans l'enceinte du Ministère, et a exprimé le souhait que la proximité physique entre le Ministère et la Représentation permette une amélioration de la coopération et de la synergie



Le jour de l'inauguration : Dre M. Eloit avec le Dr Moetapele Letshwenyo



Dr Patrick Bastiaensen, Dr Abdoulai Bouna Niang, Dre M. Eloit et Dr Mtei Bonaventure

en faveur de la santé animale et du bien-être animal au Botswana et dans toute l'Afrique australe. Elle a remercié tout particulièrement le Docteur Moetapele Letshwenyo qui, en tant que Délégué du Botswana auprès de l'OIE puis en tant que Vice-Secrétaire permanent du Ministère, a joué un rôle clé dans la réalisation de cet arrangement.

La Représentation jouit désormais d'un environnement propice au travail, avec des bureaux spacieux, un vaste parking et des outils modernes de télécommunications, de réseau et de services multimédia ; en outre, elle partage avec le personnel du Ministère une salle de réunion d'une capacité de 30 personnes.

Ressources humaines

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe a démarré ses activités en janvier 2006 avec le Docteur Bonaventure J. Mtei, Représentant sous-régional, et Madame Nomsa Thekiso, secrétaire.

En 2007, le Docteur Patrick Bastiaensen, chef de projet, a été mis à disposition de l'OIE par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes (France Coopération).

L'équipe a été renforcée à compter de 2009 avec le recrutement de Madame Mpho Mantsho, assistante administrative et financière à temps plein, ce qui porte le nombre d'agents à quatre.

¹⁻ FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; ECTAD: Centre d'urgence pour les maladies animales transfrontalières

²⁻ UA-BIRA : Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine
3- L'accord FAO/OIE pour l'établissement du Centre régional de santé animale pour l'Afrique australe a été signé par le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, et le Docteur Modibo Traoré, Sous-Directeur général de la FAO, en février 2009

Un Représentant sous-régional adjoint devrait être recruté incessamment et commencer son contrat en janvier 2010.

Nouvelle adresse de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe :

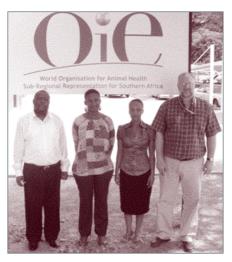
OIE Sub-Regional Representation for Southern Africa

Ministry of Agriculture, Plot 4701,

Mmaraka Road, P.O. Box 25662

Gaborone, Botswana Tél. : (267) 391 4424 Fax : (267) 391 4417

E-mail: srr.southern-africa@oie.int



De gauche à droite : le Docteur Bonaventure J. Mtei, Madame Nomsa Thekiso, Madame Mpho Mantsho et le Docteur Patrick Bastiaensen

Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux de l'OIE

Durant la 76° Session générale de l'OIE tenue en mai 2008, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a réaffirmé l'importance des points focaux nationaux pour la notification des maladies animales et a recommandé la désignation de points focaux supplémentaires afin d'optimiser la collecte et la diffusion des informations dans les domaines suivants :

- maladies de la faune sauvage,
- produits à usage vétérinaire,
- sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production,
- bien-être animal,
- maladies des animaux aquatiques.

Les termes de référence établis par l'OIE définissent les activités des points focaux nationaux dans chacun de ces domaines, ainsi que leurs droits et obligations. D'un point de vue légal, les Délégués permanents des Membres auprès de l'OIE sont les seuls représentants des Pays ou territoires Membres reconnus par l'OIE. Par conséquent, c'est sous l'autorité du Délégué que les points focaux transmettent à l'OIE leurs informations.

Depuis 2008, douze ateliers de formation ont été organisés dans les différentes régions de l'OIE afin d'expliquer aux points focaux désignés par les Délégués le rôle et les responsabilités des Services vétérinaires dans les domaines suivants : notification des maladies animales, maladies de la faune sauvage, produits vétérinaires, sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, bien-être animal et maladies des animaux aquatiques. Les ateliers permettent également de décrire les normes pertinentes de l'OIE dans chacun de ces domaines, dans le but d'harmoniser les activités des Services vétérinaires en rapport avec l'OIE.

Les résumés qui suivent attestent les efforts déployés par l'OIE pour former ces experts aux tâches essentielles qu'ils auront à accomplir aux côtés des Délégués de l'OIE.

Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux de l'OIE

Pour le bien-être animal (Europe)

Istanbul, Turquie, 16-17 juillet 2009

L'atelier a accueilli plus de 100 participants venus de la région Europe de l'OIE, y compris des États membres de l'Union européenne, parmi lesquels des représentants des gouvernements, de l'industrie, des universités, de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG).

L'atelier avait pour principal objet de former les points focaux de l'OIE et d'aider les Membres à mettre en œuvre les normes internationales de l'OIE en matière de bien-être animal. Il visait également à définir les besoins et les outils nécessaires au renforcement des capacités des Membres à appliquer les normes de l'OIE grâce à une bonne gouvernance, à une infrastructure appropriée et à une législation vétérinaire moderne. Les



Service du commerce international de l'OIE

Dre Sarah Kahn, Chef du

participants ont souscrit à l'impératif ser de mettre en place une stratégie pre régionale de l'OIE pour le bien-être néc animal, en coopération avec la par Représentation régionale de l'OIE pour de l'Europe de l'Est, et en s'inspirant du le r modèle mis en œuvre avec succès par la Commission régionale de l'OIE pour du

D'autres questions importantes ont été examinées durant cet atelier, notamment l'importance de

sensibiliser et d'informer les parties prenantes et le grand public ; la nécessité d'inclure le bien-être animal parmi les disciplines d'enseignement de la formation initiale des vétérinaires ; le risque de conflit entre les normes internationales de l'OIE et les normes du secteur privé en matière de bien-être animal.

Pour la faune sauvage (Amériques)

Ville de Panama, République du Panama, 8 10 septembre 2009

Cet atelier s'est déroulé dans un hôtel situé au cœur de la forêt tropicale panaméenne, dans un cadre propice à la faune sauvage.

L'atelier a accueilli les points focaux nationaux pour la faune sauvage de 18 pays des Amériques (Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Costa Rica, Cuba, France, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Salvador et Uruguay); trois autres pays ont envoyé des représentants (États-Unis d'Amérique, Guatemala, Pérou). Huit institutions ont également été représentées (FAO, OMS-OPS, IICA, OIRSA, CAN, SCWDS, WCS, OMD)¹.

l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

Les exposés prononcés par les experts de l'OIE ont porté sur le rôle et les responsabilités des Services vétérinaires dans le domaine des maladies des animaux sauvages. Le Centre canadien coopératif de la santé de la faune (CCWHC), qui est le Centre collaborateur de l'OIE pour la surveillance, le suivi, l'épidémiologie et la gestion des maladies des animaux sauvages a proposé une formation spécifique sur la faune sauvage et coordonné des séances de travail en groupes au cours desquelles les participants ont pu échanger leurs expériences en matière de législation et de contrôle de la faune sauvage et concevoir un programme de

¹⁻ FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; OMS-OPS : Organisation mondiale de la santé – Organisation panaméricaine de la santé ; IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ; OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et la santé animale ; CAN : Communauté andine des Nations ; SCWDS : South Eastern Cooperative Wildlife Disease Study (Université de Géorgie, États-Unis); WCS : Société de protection de la faune sauvage ; OMD: Organisation mondiale des douanes

Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux de l'OIE



Participants à l'Atelier de formation destiné aux points focaux nationaux pour la faune sauvage, 8-10 septembre à Panama (voir la photo en couleur page 73)

surveillance et de notification des maladies des animaux sauvages.
Chaque groupe a présenté ses résultats en soulignant les similitudes et les différences méthodologiques entre pays. L'atelier a permis à l'OIE et au CCWHC de réunir des informations précieuses sur les problèmes relatifs à la faune sauvage en Amérique latine, grâce auxquelles les deux organismes et plus particulièrement le Centre collaborateur de l'OIE pourront définir concrètement l'aide à apporter aux pays dans ce domaine.

Pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production (Afrique)

Yaoundé, Cameroun, 24-26 septembre 2009

L'atelier a accueilli plus de 50 experts représentant 31 pays africains (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gambie, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe) ainsi que plusieurs organisations régionales (CEMAC-CEBEVIRHA, CEDEAO, UEMOA)2. Le Cameroun, pays hôte, a réservé aux participants un accueil chaleureux et amical. Le Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales du

Cameroun a honoré de sa présence la séance d'ouverture de l'atelier.

Il s'agit du premier atelier de l'OIE pour les points focaux nationaux pour la sécurité sanitaire des aliments organisé en Afrique. L'atelier avait pour objet de former les points focaux de l'OIE à la mise en œuvre des normes internationales de l'OIE en matière de sécurité sanitaire des aliments. Les exposés des deux premières journées ont porté sur divers sujets liés à la sécurité sanitaire des aliments et sur les recommandations de l'OIE en la matière. Pendant la dernière journée, les participants ont examiné les problèmes de sécurité sanitaire des aliments spécifiques à l'Afrique.



D. Bouzart

Allocution d'ouverture du Docteur Aboubakary Sarki, Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales du Cameroun

²⁻ CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique ; CEBEVIRHA : Communauté économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques ; CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux de l'OIE

Pour la faune sauvage (Europe)

Lyon, France, 4-6 novembre 2009

Il s'agit du premier atelier de l'OIE destiné aux points focaux nationaux pour la faune sauvage organisé en Europe. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- souligner l'importance des problèmes associés à la faune sauvage et la nécessité d'une participation active des Services vétérinaires dans ce domaine;
- expliquer le rôle et les activités de l'OIE dans le domaine de la santé des animaux sauvages, notamment à travers le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS), les améliorations enregistrées dans la notification des maladies des animaux sauvages et le soutien aux Services vétérinaires;
- expliquer le rôle et les responsabilités des points focaux nationaux : ils secondent les Délégués de l'OIE pour réaliser la conformité avec les normes de l'OIE, en particulier à travers le suivi des maladies de la faune

sauvage et l'envoi des informations sanitaires pertinentes à l'OIE, et contribuent à une participation accrue des pays au processus d'élaboration des normes ;

procéder à un échange
 d'expériences dans la région.

L'atelier a accueilli 19 participants venus de 14 pays d'Europe de l'Est et de 4 États membres de l'Union européenne. La plupart de ces experts étaient les points focaux désignés par le Délégué de leur pays.

Les premières présentations ont concerné les activités de l'OIE. Les exposés suivants, présentés par des spécialistes de la faune sauvage, ont traité plus spécifiquement des maladies de la faune sauvage et abordé les conséquences, l'épidémiologie, le suivi, la surveillance et les stratégies de contrôle de ces maladies.



Participants à l'Atelier de formation destiné aux points focaux nationaux pour la faune sauvage, tenu à Lyon (voir la photo en couleur page 73)

Pour la notification des maladies animales (Afrique) Tunis, Tunisie, 11-13 novembre 2009

Une présentation complète de cet atelier figure page 32.

10° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le

Doha (Qatar), 26-29 octobre 2009



Annie Vallat

À l'invitation du Gouvernement du Qatar. la 10^e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient s'est tenue à Doha, Qatar, du 26 au 29 octobre 2009. La Conférence a accueilli 69 participants, parmi lesquels des hauts fonctionnaires de 16 Pays Membres de l'OIE au Moyen-Orient et des représentants des organisations internationales, régionales et nationales. Monsieur Abdallah ben Moubarak ben Aboud Al-Maadhadi, Ministre de l'environnement du Qatar a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture. La Conférence a été présidée par le Docteur Kassem Nasser Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient et Délégué du Qatar auprès de l'OIE. La Conférence a reçu le soutien du Siège de l'OIE et de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

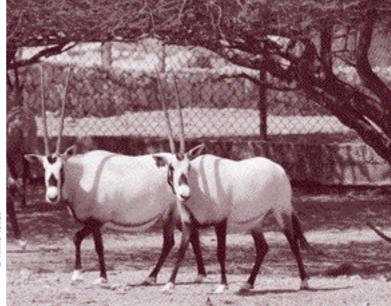
Le Docteur Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE a fait le point sur la situation sanitaire du Moyen-Orient au regard des maladies suivantes : fièvre catarrhale du mouton, tuberculose bovine, brucellose (due à *Brucella abortus*), peste porcine classique, fièvre hémorragique de Crimée-Congo, fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, rage, clavelée et variole caprine. Les plans d'urgence en santé animale et les exercices de simulation mis en place dans la région ont également été examinés.

La Professeure Elham Atta Mohamed El-Ebiary,
Directrice du Laboratoire central pour l'évaluation
des produits biologiques à usage vétérinaire d'Abbasia,
Le Caire, Égypte a présenté le premier thème technique :
« Les capacités des laboratoires vétérinaires de la
région – améliorer le diagnostic des maladies animales ».
Dans son exposé, la Professeure El Ebiary a souligné
l'importance de la recherche biomédicale, de la

Autres points à l'ordre du jour de la Conférence :

- activités de la Commission régionale et de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient,
- 5° Plan stratégique de l'OIE et Programme mondial de renforcement des capacités des Services vétérinaires (notamment à travers les évaluations PVS et les analyses des écarts PVS) dans la région Moyen-Orient,
- actualisation des informations sur les activités de l'OIE liées à la santé des animaux aquatiques,
- actualisation des informations sur la Commission du Code terrestre de l'OIE,
- l'initiative GF-TADs au Moyen-Orient,
- le Centre régional pour la santé animale,
- conclusions de la 5° Table ronde sur la fièvre aphteuse,
- aspects législatifs et mise en œuvre concrète du bien-être animal au Moyen-Orient.

biotechnologie, de la biochimie et des laboratoires cliniques. Elle a ajouté que la plupart des laboratoires de la région souhaitent participer à un projet de jumelage avec l'un des Laboratoires de référence de l'OIE. Le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE a expliqué que la procédure de jumelage est ouverte à tous et que les candidatures émanant du Moyen-Orient sont considérées comme étant prioritaires



nnie Vallat

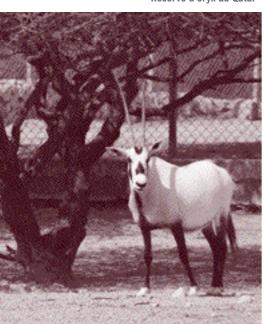
Moyen-Orient

en raison du nombre très insuffisant de Laboratoires de référence dans la région.

Le Professeur Vincenzo Caporale, Directeur de l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise et Président de la Commission des normes biologiques de l'OIE a présenté le deuxième thème technique de la Conférence : « La mise en œuvre d'initiatives concertées et harmonisées pour la prophylaxie de la brucellose ». Le Professeur Caporale a rappelé que la brucellose est l'une des principales zoonoses dans la région méditerranéenne et au Moyen-Orient. Le rôle de cette maladie à l'interface entre les animaux et l'homme doit être pris très au sérieux. S'agissant des différentes stratégies de contrôle envisageables, le Professeur Caporale a insisté sur la nécessité absolue de mettre en place un système de surveillance et de soumettre les déplacements d'animaux à une procédure de contrôle.

Les rapports des deux thèmes techniques seront publiés par l'OIE dans le Recueil des thèmes techniques - 2009.

Réserve d'oryx au Qatar



actes officiels

Désignation de Délégués permanents

1er septembre 2009 Émirats arabes unis Ing. Sumaia Al Rais



Chef de la santé des animaux et des plantes, Ministère de l'environnement et de l'eau

3 novembre 2009 Madagascar Dre Lanto Tiana Razafimanantsoa



Chef des Services vétérinaires. Ministère de l'élevage

21 septembre 2009 Papouasie Nouvelle-Guinée Dr Nime Kapo

Autorité de quarantaine nationale et d'inspection, Ministère des affaires étrangères, du commerce et de l'immigration

Chef des Services vétérinaires,

31 octobre 2009 **Allemagne** Dre Karin Schwabenbauer



Directrice de la santé animale et de l'hygiène alimentaire et Chef des Services vétérinaires, Ministère fédéral

pour l'alimentation, l'agriculture et la protection des consommateurs



4 novembre 2009 Mvanmar Prof. Myint Thein Directeur général, Département de l'élevage

et des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la pêche

1er décembre 2009 Thaïlande

M. Tritsadee Chaosuancharoen

Directeur général adjoint, Département du développement de l'élevage, Ministère de l'agriculture et des coopératives

renforcement des services vétérinaires

Le Processus PVS de l'OIE pour des Services vétérinaires efficaces : l'étape d'analyse des écarts PVS

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a lancé il y quelque temps un projet pilote, cofinancé par le Département de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA1) et la Banque mondiale, destiné (i) à évaluer les performances des Services vétérinaires (PVS) de 15 pays répartis dans trois régions et (ii) à réaliser une mission d'analyse des écarts dans 10 pays. Depuis, trois années à peine se sont écoulées mais l'OIE a déjà reçu 101 demandes officielles d'évaluations PVS, dont 91 ont été menées à terme. En outre, 42 pays ont adressé une demande officielle sollicitant la conduite d'une analyse des écarts PVS basée sur le rapport d'évaluation PVS de leur pays. C'est ainsi qu'est né le processus PVS pour des Services vétérinaires efficaces, aux dimensions désormais véritablement mondiales, et cofinancé par l'Union européenne (UE²), la Banque mondiale, les États-Unis d'Amérique (à travers l'USDA et le CDC3), la Suisse (OVF4), le Japon, l'Italie, la France, le Canada (ACDI⁵) et l'Australie (AusAID et DAFF⁶).

Qu'est-ce que l'Outil PVS de l'OIE ?

L'outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires de l'OIE (Outil PVS) a été conçu en se référant aux chapitres du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* de l'OIE (les *Codes* de l'OIE) relatifs à la qualité des Services vétérinaires, qui ont été adoptés par l'ensemble des Pays Membres de l'OIE. La version utilisée actuellement est la quatrième édition de l'outil PVS de l'OIE, parue en août 2009. La cinquième édition est en préparation et paraîtra courant 2010. Les principaux ajouts de cette nouvelle édition portent sur les compétences critiques suivantes :

- a) les systèmes de gestion,
- b) le bien-être animal,
- c) l'évaluation des performances des Services sanitaires chargés des animaux aquatiques (dans le cadre d'une évaluation PVS des Services vétérinaires, ou en tant qu'exercice indépendant).

L'outil PVS de l'OIE répond à la nécessité d'aider les Services vétérinaires et/ou les Services sanitaires chargés des animaux aquatiques (SSAA) à déterminer leur niveau de performances actuel, à identifier les carences et les lacunes de leur capacité à se conformer aux normes internationales, lignes directrices et recommandations de l'OIE (en cohérence avec l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires [Accord SPS] de l'Organisation mondiale du commerce [OMC]), à élaborer une vision partagée par les différents acteurs (y compris ceux du secteur privé), à établir les priorités et à mener à bien des initiatives stratégiques, y compris des projets d'investissement aux niveaux national et international. Il est fondamental que les secteurs public et privé s'investissent et participent activement au renforcement des capacités des Services vétérinaires et à leur mise en conformité avec les normes internationales de l'OIE relatives à la qualité et à l'évaluation.

Face à l'accroissement des exigences techniques, des attentes des consommateurs et des opportunités d'échanges internationaux, les Services vétérinaires et les SSAA doivent adapter leur mission et leur stratégie et fournir des services permettant de répondre aux besoins et aux attentes des parties intéressées. Cela suppose des alliances renforcées et une coopération plus étroite avec les parties prenantes,



- 2- Commission européenne (via la DG SANCO en Afrique et l'AIDCO en Asie)
- 3- Centers for Disease Control and Prevention (CDC)
- 4- Office vétérinaire fédéral (OVF)
- 5- Agence canadienne de développement international (ACDI)



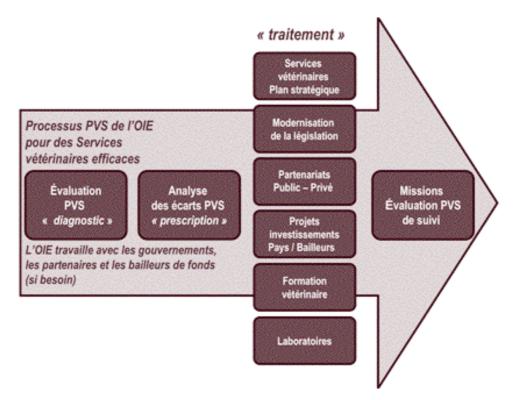
avec les partenaires commerciaux et les autres pays, ainsi qu'avec les responsables homologues des services gouvernementaux du pays et avec les organisations intergouvernementales (notamment l'OIE, la Commission du Codex alimentarius et le Comité SPS de l'OMC).

Dans le domaine de la santé animale et des zoonoses⁷, l'OIE est reconnue comme l'organisation internationale de référence pour ce qui concerne l'élaboration des normes, des lignes directrices et des recommandations applicables au commerce international des animaux et des produits d'origine animale. La mise en œuvre effective des normes de l'OIE, y compris celles relatives à la qualité et à l'évaluation⁸ des Services vétérinaires/SSAA⁹, est la meilleure approche pour contribuer à la sécurité et à l'équité du commerce international.

Les évaluations PVS et les analyses des écarts PVS sont conduites par des experts PVS certifiés par l'OIE.



© D. Normandie



Le Processus PVS de l'OIE pour des Services vétérinaires efficaces

Étape 1

La première étape du processus PVS consiste en une évaluation initiale des performances des Services vétérinaires (au moyen de l'outil PVS10 de l'OIE); il s'agit d'une démarche volontaire qui permet à chaque pays de déterminer son stade d'avancement et son niveau de conformité par rapport à 40 compétences critiques regroupées en quatre composantes

fondamentales. Cette première évaluation correspond à une évaluation qualitative : c'est la phase de diagnostic.

Tous les évaluateurs

PVS certifiés par l'OIE ainsi que les pairs de l'OIE chargés d'examiner les évaluations utilisent le même Manuel destiné aux évaluateurs et font appel aux mêmes procédures et aux

mêmes indicateurs.

Les rapports d'évaluations PVS sont examinés par des pairs indépendants accrédités par l'OIE.

L'aboutissement de ces travaux est la rédaction du Rapport d'évaluation PVS pour le pays. Une fois entériné par le pays, et suivant la décision de ce dernier, le rapport PVS peut:

(i) demeurer confidentiel et réservé à l'usage interne du pays,

(ii) être diffusé, avec l'accord du pays, aux bailleurs de fonds et aux partenaires, ou (iii) être publié sur le site Web¹¹ de l'OIE. L'OIE encourage les pays à diffuser leur rapport aux bailleurs de fonds et aux partenaires de l'OIE, et à autoriser sa publication sur le site Web de l'OIE. Les rapports PVS sont rédigés dans l'une des trois langues officielles de l'OIE (anglais, français ou espagnol).

⁶⁻ Agence australienne pour le développement international (AusAID) du ministère australien de l'agriculture, des pêches et des forêts (DAFF)

⁷⁻ Article 3(b) de l'Annexe A de l'Accord SPS.
8- Les chapitres 3.1 et 3.2 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE fournissent la base juridique des dispositions en matière de qualité applicables aux Services vétérinaires ainsi qu'aux évaluations PVS et aux activités de suiv

⁹⁻ Le chapitre 3.1 du Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OIE fournit la base juridique des dispositions applicables aux SSAA en matière de qualité. 10- http://www.oie.int/fr/oie/organisation/FR_PVS%20TOOL_2009.pdf

¹¹⁻ http://www.oie.int/fr/oie/organisation/fr_oie_pvs_eval_reports.htm

Le Processus PVS de l'OIE pour des Services vétérinaires efficaces (suite)

4.....

Étape 2

La deuxième étape du processus PVS consiste à déterminer les besoins et les priorités des Services du pays et débouche sur la vétérinaires du pays, en se basant sur un dialogue avec celui-ci et sur l'examen du Rapport d'évaluation PVS. Ce processus pose les jalons de la préparation d'un plan stratégique visant à renforcer les capacités des Services vétérinaires à se conformer aux normes de

qualité de l'OIE : c'est la phase de *prescription*.

Cette activité correspond à l'évaluation quantitative des besoins des Services vétérinaires production d'un document ou d'un rapport d'analyse des écarts PVS de l'OIE. Le rapport contient un budget¹² prévisionnel indicatif sur cinq ans, qui fait l'objet d'un examen d'évaluation ou d'études complémentaires et qui est ensuite confirmé par l'établissement d'un

nouveau budget national ou par les bailleurs de fonds externes disposés à l'utiliser.

Étape 3

Plusieurs activités de suivi PVS sont envisageables, en particulier l'examen du Plan stratégique du pays sur les Services vétérinaires opérationnels, la modernisation de la législation vétérinaire, etc.

Étape 4

L'utilisation régulière de l'outil PVS (à 2 ou 3 ans d'intervalle) contribue efficacement à mesurer et à suivre en termes absolus les progrès accomplis par les pays pour améliorer durablement leur conformité aux normes de qualité de l'OIE préconisées dans les Codes de l'OIE. L'utilisation de l'outil PVS fournit également un cadre permettant de compléter ou de mettre à jour l'analyse des écarts PVS ainsi que le Plan stratégique du pays. Les bailleurs de fonds et les partenaires de l'OIE ont la possibilité de participer à ces travaux.



Conditions préalables

- Dans bien des cas, les pays ne pourront réaliser durablement la conformité avec les normes de qualité préconisées par l'évaluation PVS qu'après avoir procédé à la modernisation préalable de leur législation vétérinaire.
- Étant donné que l'analyse des écarts PVS repose en partie sur le rapport d'évaluation PVS pour le pays, ce rapport doit avoir été achevé, examiné par les pairs et approuvé par le pays avant de passer à l'étape d'analyse des écarts.
- De même, un diagnostic général des performances des Services vétérinaires doit avoir été réalisé et le rapport final d'évaluation PVS doit être achevé pour que l'OIE puisse proposer son assistance technique en vue d'améliorer la législation vétérinaire des pays et organiser des missions à cette fin.
- Néanmoins, aucune condition sine qua non ne subordonne la conduite d'une mission de modernisation de la législation vétérinaire à l'analyse préalable des écarts PVS.
- De même, il n'y a pas de condition sine qua non subordonnant la conduite des missions de suivi des évaluations PVS à l'analyse préalable des écarts PVS (les pays ont la possibilité d'utiliser l'outil d'évaluation PVS à des fins d'auto-évaluation ; de même, ils peuvent souhaiter suivre leur état d'avancement sans solliciter une analyse des écarts PVS).

La phase de prescription : l'analyse des écarts PVS

L'optimisation durable des capacités des Services vétérinaires d'un pays à se conformer aux normes de l'OIE est une condition essentielle pour améliorer la santé animale et la santé publique à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Il convient de rappeler que les Services vétérinaires constituent un bien public mondial, ce qui les rend éligibles aux activités de soutien et de financement public à l'échelle nationale et internationale.

Dans le cas des pays développés, les mesures à prendre pour renforcer durablement cette conformité sont souvent évidentes à la lumière des résultats et des recommandations générales des évaluations PVS. En revanche, pour de nombreux pays en transition ou en développement soumis à d'importantes contraintes budgétaires et qui poursuivent des priorités très diverses suivant les pays, l'objectif de renforcer durablement la conformité nécessite souvent une assistance technique spécifique et indépendante, basée sur le cadre méthodologique élaboré par l'OIE.

Les missions d'analyse des écarts PVS de l'OIE ont pour objectif principal de définir un programme quinquennal visant à renforcer durablement les capacités des Services vétérinaires d'un pays à se conformer aux normes de qualité de l'OIE, en tenant compte des contraintes et des priorités nationales.





Plus spécifiquement, les missions d'experts ont pour objectifs :

- d'aider les Services vétérinaires à définir le niveau de performances souhaité à l'issue de la période de cinq ans (stade d'avancement tel que défini par l'outil PVS de l'OIE), en liason avec l'objectif principal, et ce pour chacune des compétences critiques listées dans l'outil PVS;
- de déterminer, sur un mode participatif, les activités à mener à bien afin d'atteindre les résultats escomptés, pour le plus grand nombre possible de compétences critiques parmi les 40 actuellement définies;
- de déterminer les tâches et les moyens nécessaires (ressources humaines, matérielles et financières) à la mise en œuvre de ces activités, en s'appuyant sur les informations et les données disponibles ainsi que sur des entretiens (y compris avec le secteur privé), afin d'assurer le fonctionnement approprié et pérenne des Services vétérinaires.

Les programmes de cinq ans ont pour but d'inciter les gouvernements et les agences de financement à soutenir les efforts de renforcement des capacités des Services vétérinaires. Par conséquent, il est important que la conception des programmes bénéficie de l'entière participation et adhésion des Services vétérinaires. Le programme vise à étayer les discussions avec différents interlocuteurs :

- discussions avec les ministères en charge des Services vétérinaires et le ministère en charge du budget, ainsi que, dans certains pays, le parlement, concernant les ressources à mobiliser pour réaliser les objectifs prioritaires fixés par le pays;
- négociations avec les agences de financement internationales, afin de solliciter
 leur soutien pour la totalité ou une partie des activités et des investissements définis
 comme prioritaires dans le programme.

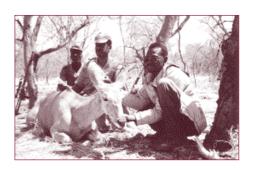
L'objectif premier du programme est le renforcement structurel et durable de la mise en conformité des Services vétérinaires des pays avec les normes de l'OIE, en tenant compte des priorités de politique générale des pays et des contraintes imposées par leur situation actuelle et par les évolutions futures.

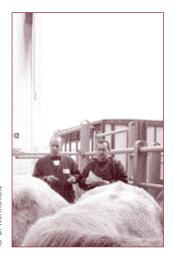
Les indicateurs et les niveaux attendus de compétence sont définis dans l'outil PVS de l'OIE et garantissent une transparence totale aux bailleurs de fonds et aux partenaires potentiels. Au-delà de la mise en œuvre effective des différentes activités prévues, ces indicateurs permettent d'évaluer la pérennité des résultats du plan stratégique. Ils contribuent également à la conduite d'évaluations de suivi régulières au moyen de l'outil PVS de l'OIE. L'OIE entend jouer un rôle central dans l'évaluation ultérieure de la mise en œuvre du programme (à travers de nouvelles évaluations de suivi PVS dans le pays, auxquelles les bailleurs de fonds et les partenaires de l'OIE pourront s'associer).

Les missions d'analyse des écarts PVS

L'analyse des écarts PVS d'un pays ne peut être réalisée à distance à partir du seul rapport final d'évaluation PVS du pays. Elle nécessite une présence sur le terrain ainsi que des entretiens avec les autorités compétentes et les représentants du secteur privé dans le pays, afin de rechercher un consensus sur les priorités et les étapes à franchir.

Après avoir procédé à un examen sur documents des écarts PVS (sous forme standardisée à partir de données confirmées) basé sur le rapport d'évaluation PVS, il est donc nécessaire de conduire une mission d'analyse des écarts PVS dans le pays





O Normandia

afin de préparer les programmes avec les Services vétérinaires nationaux. Cette étape est importante car elle favorise (i) le dialogue avec le pays, (ii) l'appropriation du processus par le pays, (iii) la validation des choix et des priorités par le pays, et (iv) la rencontre avec les différents ministères et parties prenantes concernés.

Les analyses des écarts PVS ne sont réalisées qu'à la demande des pays, et ceux-ci participent donc activement à la démarche.

Les missions d'analyse des écarts PVS sont conduites par deux experts au minimum, dont l'un au moins est un expert PVS certifié par l'OIE et, si possible, un membre de l'équipe qui a réalisé l'évaluation PVS initiale dans le pays. Si besoin, d'autres experts peuvent également y participer, par exemple des experts de l'UE, de la Banque mondiale, de la FAO ou d'autres partenaires de l'OIE.

Conformément à la procédure de l'OIE, le pays bénéficiaire est invité à financer ou à prendre en charge le coût des déplacements de l'équipe d'experts dans le pays, ainsi que les coûts de traduction et d'interprétation, s'il y a lieu. Cela s'inscrit dans la démarche d'appropriation du processus par le pays (à savoir, la prise en charge partielle des coûts). En outre, il est demandé au Délégué du pays auprès de l'OIE de désigner un point focal national, rémunéré par le pays bénéficiaire, qui aura pour mission de faciliter la préparation de la mission et d'accompagner l'équipe sur place.

Les missions d'analyse des écarts PVS comportent trois phases principales :

Phase 1, avant la mission :

- organisation de la mission (choix des experts et des dates, logistique, validation par le pays);
- examen des documents disponibles (rapport d'évaluation PVS du pays, etc.) utiles à la préparation de la mission :
- les demandes d'information sont adressées au point focal national désigné.

Phase 2, pendant la mission (cette phase comporte 6 étapes distinctes):

- réunion d'ouverture, de préférence en présence de représentants de haut niveau des autorités nationales, destinée à identifier les priorités du pays, à faire le point sur les différents points de vue et à obtenir des précisions sur les mesures engagées depuis la mission d'évaluation PVS:
- définition des résultats attendus
 et des principales activités à mener à bien ;
- définition des tâches à entreprendre et des moyens à mobiliser;
- examen et validation des propositions avancées par les experts ;
- finalisation du budget ;
- réunion de fin de mission.

Phase 3, après la mission :

- rédaction du rapport final ;
- validation du rapport par le pays ;
- s'il y a lieu, et si le pays en est d'accord, le rapport peut ensuite être distribué aux organisations, bailleurs de fonds et partenaires intéressés.

Les avantages et les effets résultant du processus PVS

L'utilisation de l'outil PVS de l'OIE procure un certain nombre d'avantages et permet, entre autres :

de réunir les éléments permettant aux organismes externes indépendants de mener à bien
 le processus de vérification de la conformité avec les normes de l'OIE et d'évaluer les Services
 vétérinaires/SSAA, sous les auspices de l'OIE et en suivant ses lignes directrices;

- de disposer d'un aperçu des performances générales pour chacune des quatre composantes fondamentales et d'une notation des performances en valeur relative pour chacune des compétences critiques;
- de réunir les éléments permettant de comparer les performances des Services vétérinaires/
 SSAA avec celles d'autres services gouvernementaux pertinents au niveau régional ou mondial, afin d'explorer les possibilités de coopération ou de négociation;
- de disposer d'un aperçu des mesures spécifiques nécessaires pour moderniser la législation vétérinaire, conformément aux recommandations de l'OIE, en menant à bien une mission de suivi à cette fin ;
- d'envisager un suivi spécifique (par exemple une analyse des écarts PVS de l'OIE) afin d'aider
 le pays à identifier les priorités et à étayer ses demandes de soutien financier national et/ou
 international (emprunts et/ou subventions) auprès des gouvernements nationaux et des donateurs
 internationaux ;
- de disposer des éléments nécessaires pour la mise en place des contrôles de routine et d'un mécanisme de suivi des performances globales des Services vétérinaires/SSAA dans le temps ;
- de disposer d'éléments permettant d'étayer les négociations commerciales (notamment en termes de confiance dans la qualité de la certification);
- de contribuer à définir les bénéfices et les coûts liés aux investissements dans les Services vétérinaires/SSAA et, à travers des activités de suivi spécifiques, d'identifier les mesures nécessaires et de sécuriser les investissements afin d'améliorer la conformité avec les normes de l'OIE en matière de bonne gouvernance.

Plan stratégique national

Il est possible d'actualiser et de compléter les plans stratégiques nationaux en se basant sur l'analyse des écarts PVS, qui inclut un budget pour une période de cinq ans et prend en compte le rapport d'évaluation PVS du pays ainsi que les priorités nationales.

Plusieurs pays en ont déjà fait la demande, et dans certaines régions la Banque mondiale invite instamment les pays à s'engager dans cette voie. L'analyse des écarts PVS et le plan stratégique national peuvent servir de base à l'établissement d'un programme quinquennal pour le renforcement durable des capacités des Services vétérinaires d'un pays à se conformer aux normes de qualité de l'OIE, en tenant compte des contraintes et des priorités nationales.

À la demande des pays, l'OIE pourra confier à des experts la tâche d'aider à actualiser leur plan stratégique national. Idéalement, l'un des experts participant à cette tâche devra avoir pris part à la mission d'analyse des écarts PVS du pays.

Tables rondes avec les bailleurs de fonds et les partenaires

En partenariat avec les bailleurs de fonds, les Communautés économiques régionales et les organisations internationales, le pays pourra organiser des tables rondes avec les bailleurs de fonds et les parties prenantes afin de présenter les résultats de l'analyse des écarts PVS (ainsi que le plan stratégique révisé, s'il y a lieu).

Plusieurs donateurs se sont déjà engagés à cofinancer des cas précis d'investissements. Deux exemples peuvent être cités :

Le premier concerne le Kirghizistan¹³: sur la base du rapport d'évaluation PVS du pays (diffusé aux bailleurs de fonds et aux partenaires), la Banque mondiale a évalué à 42 millions de dollars US



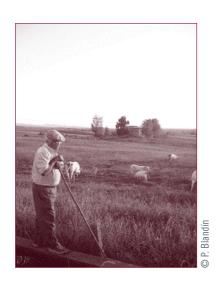
© D. Morzinski



13- L'évaluation PVS initiale a été achevée en janvier 2007 ; l'analyse des écarts PVS a été achevée en mars 2009.







l'investissement nécessaire dans le cadre de la préparation du plan stratégique pour les services de santé animale. L'examen des documents résultant de l'analyse des écarts PVS a permis de ramener ce montant à 25 millions de dollars, ce qui a été utile lors des pourparlers avec les ministères, le cabinet du Premier ministre, la Présidence et les commissions parlementaires. L'examen par le Parlement du nouveau projet de loi sur la santé animale a débuté en décembre 2007. En mai 2009, d'autres donateurs ont annoncé qu'ils apporteraient leur soutien aux services de santé animale du Kirghizistan (principalement l'UE, la Banque mondiale, l'USAID et la Suisse), pour un montant global qui dépasse déjà les 25 millions de dollars. Le Canada a également annoncé le lancement d'un grand projet.

Le deuxième exemple concerne le Mali¹⁴: au quatrième trimestre 2009, la Banque mondiale a annoncé l'affectation d'un projet d'envergure, basé sur les résultats de l'analyse des écarts PVS.

Avec plus de 90 évaluations menées à terme dans le monde entier, les initiatives sont de plus en plus nombreuses à utiliser les rapports PVS nationaux disponibles dans certaines régions (lorsque ces rapports sont diffusés auprès des bailleurs de fonds internationaux et des partenaires de l'OIE) pour identifier les écarts et les priorités d'investissement au niveau régional ou continental (notamment : l'UEMOA15, l'UA-BIRA¹⁶, la Banque mondiale, etc.).

Soutien à la préparation des programmes d'investissement/étude des projets

Les pays peuvent être amenés à utiliser les rapports d'évaluation PVS et les analyses des écarts PVS lors des négociations avec leur ministère des Finances, les commissions financières du Parlement, voire directement avec le Parlement. Les pays peuvent également décider d'utiliser les rapports d'évaluation et les résultats de l'analyse des écarts PVS pour préparer leur programme national d'investissement. Il est également envisageable de réaliser des études pour préparer le cahier des charges de certains appels d'offres, destinés par exemple à équiper des laboratoires.

Au plan international, les bailleurs de fonds internationaux et les organisations internationales peuvent être amenés à utiliser les rapports d'évaluation PVS et les analyses des écarts PVS dans le cadre de leurs propres études d'évaluation et pour préparer leurs programmes et projets spécifiques d'investissement.

Missions de suivi des évaluations PVS

Le « suivi des évaluations PVS » a été pensé dès le départ comme un moyen d'engager un processus continu de contrôle et d'amélioration. Ces missions de suivi PVS seront conduites par des experts certifiés par l'OIE à la demande des pays, afin de vérifier les mesures prises par les pays pour améliorer graduellement leur niveau de conformité avec les normes internationales de qualité.

Cela peut également conduire les pays à procéder à l'auto-évaluation des performances de leurs Services vétérinaires au niveau national ou à l'échelle infranationale.

¹⁴⁻ L'évaluation PVS initiale a été achevée en décembre 2007 ; l'analyse des écarts PVS a été achevée en avril 2009.

¹⁵⁻ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) 16- Union africaine – Bureau inter-africain des ressources animales (UA-BIRA)

Nous espérons que les gouvernements, les acteurs du secteur privé, les bailleurs de fonds internationaux et les autres partenaires internationaux poursuivront leurs efforts et continueront d'investir pour soutenir le renforcement des capacités des Services vétérinaires et des Services sanitaires chargés des animaux aquatiques, afin de permettre à ces Services d'améliorer la santé animale et de réagir avec rapidité et efficacité en cas d'apparition de maladies émergentes et ré-émergentes, y compris celles qui sont transmissibles à l'être humain.

Programme mondial PVS

État d'avancement au 20 janvier 2010

Régions de l'OIE	Membres de l'OIE	Demandes d'evaluation PVS	Missions PVS réalisées	Rapports disponibles pour diffusion (restreinte) aux bailleurs de fonds et partenaires
Afrique	51	44	39	31
Amériques	28	17	17	12
Asie et Pacifique	3 1	15	13	10
Europe	52	11	11	3
Moyen-Orient	13	13	11	3
Total	175	100	91	59

Missions d'évaluation PVS de l'OIE

 Afrique 	(44)
-----------------------------	------

Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Rép. dém. du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia (non membre de l'OIE), Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie,

Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo,

Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

• Amériques (17)

Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Rép. dominicaine, El Salvador, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay.

• Asie-Pacifique (15)

Bangladesh, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Rép. dém. pop. de Corée, Fidji, Indonésie, Laos, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, Sri Lanka, Vietnam.

• Europe (11)

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Ukraine.

• Moyen-Orient (13)

Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, A.N. palestinienne (non membre de l'OIE), Qatar, Syrie, Turquie, Yémen.

En rouge: missions réalisées

Analyse des écarts PVS

État d'avancement au 20 janvier 2010

Régions de	Membres	Demandes de mission	Missions d'analyse des écarts	Document d'analyse des écarts
l'OIE	de l'OIE	d'analyse des écarts reçues	réalisées	des ecarts disponible
Afrique	51	24	11	9
Amériques	28	6	0	0
Asie et Pacifique	31	8	1	0
Europe	52	3	2	2
Moyen-Orient	13	3	3	2
Total	175	44	17	13

Missions d'analyse des écarts

Afrique (24)	• Amériques (6)	• Asie-Pacifique (8)	• Europe (3)	• Moyen-Orient (3)
Bénin, Burkina Faso,	Barbade, Belize, Costa Rica,	Bhoutan, Brunei, Cambodge,	Arménie, Azerbaïdjan,	Koweït, Liban, Turquie.
Rép. dém. du Congo,	Honduras, Jamaïque,	Rép. dém. pop. de Corée,	Kirghizistan.	
Djibouti, Égypte, Gabon,	Panama.	Indonésie, Mongolie,		
Ghana, Guinée, Guinée-		Philippines, Sri Lanka.		
Bissau, Lesotho,				
Madagascar, Mali,				
Mauritanie, Maurice,				
Mozambique, Namibie,				
Niger, Nigeria, Ouganda,				
Rwanda, Sénégal, Tanzanie,				En rouge :
Togo, Zambie.				missions réalisées

Missions relatives à la législation

État d'avancement au 20 janvier 2010

Régions de l'OIE	Membres de l'OIE	Demandes de mission législation reçues	Missions législation réalisées	Document législation disponible
Afrique	51	13	4	3
Amériques	28	0	0	0
Asie et Pacifique	31	3	3	3
Europe	52	2	1	1
Moyen-Orient	13	4	1	1
Total	175	22	9	8

Ce tableau n'inclut pas les missions au Botswana et en Afrique du Sud ni la première mission réalisée en Zambie car le projet était alors dans sa phase pilote

Missions relatives à la législation

• Afrique (13)	Asie-Pacifique (3)	• Europe (2)	Moyen-Orient (4)
Bénin, Burkina Faso, Rép. dém.	Bhoutan, Cambodge, Vietnam.	Kazakhstan, Kirghizistan.	Afghanistan, Émirats arabes unis,
du Congo, Éthiopie, Gabon,			Koweït, Liban.
Guinée-Bissau, Madagascar,			
Malawi, Maurice, Nigeria,			
Ouganda, Togo, Zambie.			En rouge :
			missions réalisées

vie des partenaires

épidémiologie & programmes de lutte contre les maladies animales

Avancées en génomique animale



La génomique poursuit ses progrès en santé et en production animales.

Les séquences génomiques des principales espèces animales domestiques sont désormais décryptées.

La revue *Science* du 6 novembre 2009 nous fait part du séquençage du génome du cheval (*Equus caballus*), la plus noble conquête de l'homme. L'histoire de la domestication du cheval a accompagné l'histoire des sociétés humaines. Nous avons vécu plusieurs millénaires de civilisation du cheval, qui ne s'est achevée que dans la seconde moitié du xxº siècle.

Cependant, malgré la diminution de ses effectifs dans les pays développés, le cheval reste un compagnon privilégié de l'homme.

Les chevaux font partie de l'ordre des périssodactyles. L'analyse de leur génome fait apparaître un nouveau centromère sur le chromosome 11, qui présente les propriétés d'un centromère immature, mais pleinement fonctionnel et dépourvu de séquences centromériques satellites. L'ensemble de ces travaux clarifie la nature de la diversité génétique au sein et entre les différentes races de chevaux, et suggère que la domestication du cheval a fait intervenir, au départ, un nombre restreint d'étalons mais un grand nombre de juments.

La cartographie du génome équin permettra d'identifier des mutations dans des gènes impliqués dans la morphologie, l'immunologie et le métabolisme, avec des retombées prévisibles en médecine humaine. Plus de 90 maladies héréditaires pourraient servir de modèles pour des affections semblables chez l'homme comme l'infertilité, des maladies inflammatoires et des désordres musculaires (Hurtley, 2009; Wade et coll., 2009).

Un premier article paru dans la même revue a rapporté la séquence génomique d'une vache (*Bos taurus*) de race Hereford, grâce au travail réalisé par un consortium international. Les connaissances acquises par ce séquençage permettront d'améliorer la sélection des populations bovines et l'identification de mutations impliquées dans certaines maladies des bovins (Poutrel, 2009; Bovine Genome Sequencing and Analysis Consortium et coll., 2009).



Références

Bovine Genome Sequencing and Analysis Consortium, Elsik C.G., Tellam R.L., Worley K.C., Gibbs R.A., Muzny D.M., Weinstock G.M. et coll. (2009). — The genome sequence of taurine cattle: a window to ruminant biology and evolution. *Science*, **324** (5926), 522-528.

Hurtley S. (2009). — A horse is a horse, of course. *Science*, 326, 767.

Katz L.A. (2006). — Genomes: epigenomics and the future of genome sciences. *Current Biology*, **16**, 23, 996-997.

Normile D. (2009). – Insect genetics. Sequencing 40 silkworm genomes unravels history of cultivation. *Science*, **325**, 1058-1059.

Pennisi E. (2008a). — Building the tree of life, genome by genome. *Science*, **320**, 1716-1717.

Pennisi E. (2008b). — Are epigeneticists ready for big science ? *Science*, **319**, 1177.

Pennisi E. (2009). — No genome left behind. *Science*. **326**. 794-795.

Poutrel B. (2009). — Le génome de la vache entièrement décrypté. *Bull. GTV*, **50**, juillet-août.

Wade C.M., Giulotto E., Sigurdsson S., Zoli M., Gnerre S., Imsland F., Lear T.L. *et coll.* (2009). — Genome sequence, comparative analysis, and population genetics of the domestic horse. *Science*, **326** (5954), 865-867

La même revue publie le séquençage du génome du ver à soie (*Bombyx mori*). Des données archéologiques semblent montrer que la domestication du ver à soie a débuté il y a vraisemblablement 5 000 ans. Les auteurs du travail ont séquencé le génome de 29 lignées domestiques du monde entier ainsi que de 11 vers à soie sauvages (*Bombyx mandarina*) récoltés en Chine (Normile, 2009). Les chercheurs ont tenté d'identifier les gènes qui pourraient être associés à la domestication et la sélection ; 354 gènes ont été repérés. Les vers à soie domestiques ont été élevés et sélectionnés pour la taille du cocon, la croissance, le taux de reproduction et l'efficacité de la digestion. Les vers à soie domestiques tolèrent la manipulation par l'homme et ont perdu la faculté de voler ; ils ne reconnaissent plus le danger des prédateurs et seraient donc incapables de survivre dans la nature.

Mais les généticiens n'entendent pas en rester là ; ils tentent de mettre en place un projet de séquençage de 10 000 vertébrés, au moins une espèce par genre.

Depuis le séquençage du génome humain, les chercheurs souhaitent séquencer d'autres génomes afin de comparer leurs résultats avec ceux résultant de l'analyse de l'ADN humain.

Une première réunion a été organisée en avril 2009 avec 50 participants provenant des États-Unis, du Canada, d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie. Les protagonistes du projet pensent qu'il va fournir des informations utiles pour l'étude du génome humain et des connaissances biologiques de base. Ce projet donnera également un aperçu de l'évolution des génomes et de la spéciation dans une perspective évolutionniste.

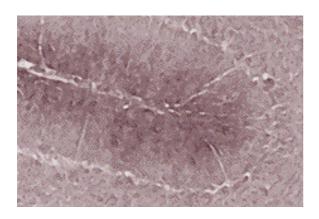
L'un des participants, le Professeur Olivier Hanotte, un biologiste de la conservation de l'Université de Nottingham au Royaume-Uni, a insisté pour que des espèces en danger d'extinction soient reprises dans la liste, estimant que dans 20 ans il sera peut-être trop tard (Pennisi, 2008a, 2009).

Enfin, il faut noter la percée de l'épigénomique, ce qui ajoute de la complexité dans les relations entre le génotype et le phénotype. Il y a sans aucun doute beaucoup à en attendre (Katz, 2006; Pennisi, 2008b).

Un cas de tremblante atypique/Nor 98 détecté en Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande est reconnue depuis longtemps comme un pays indemne de tremblante ovine et caprine (11, 16) et, de ce fait, les tissus d'encéphale provenant de ce pays et destinés à la recherche sont certifiés exempts de l'agent de la tremblante (13, 16).

Toutefois, à la fin de l'année 2009, un cas de tremblante dite « atypique » ou « Nor 98 » a été détecté dans l'un des 1 000 échantillons d'encéphale fournis à l'Institut pour les matériaux et mesures de référence (IRMM) de la Commission européenne, situé à Geel, en Belgique (13).



Le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE (le Code) ne couvre pas la tremblante atypique/Nor 98 car celle-ci « n'a aucun rapport du point de vue clinique, pathologique, biochimique et épidémiologique avec la forme classique de la maladie, est susceptible de ne pas être source de contagion, et pourrait, en réalité, être une maladie dégénérative spontanée des ovins plus âgés » (19). La tremblante atypique ne remplit aucun des critères d'inscription sur la liste des maladies couvertes par le Code. C'est la raison pour laquelle le présent cas ne fait pas l'objet d'une obligation de déclaration immédiate à l'OIE et ne doit pas être considéré comme un cas de réapparition d'une maladie listée par l'OIE dans le pays.

La tremblante atypique/Nor 98 est très largement répandue

Bien qu'il s'agisse d'une affection relativement rare, une analyse épidémiologique attentive révèle que la tremblante atypique/Nor 98 est présente depuis longtemps en Europe, où elle est largement répandue (2, 4, 9). Des cas ont également été signalés aux États-Unis d'Amérique, au

Canada et dans les Malouines (13). Le fait que pratiquement tous les « cas » aient été trouvés chez des animaux ne présentant aucun signe clinique explique en partie que l'affection soit passée inaperçue auparavant ; elle ne provoque aucune perte dans les élevages et sa présence est donc difficile à déceler. Une récente analyse des archives réunies au Royaume-Uni révèle la présence de la tremblante atypique dans ce pays depuis au moins 1987 (22).

La tremblante atypique/Nor 98 n'a aucun rapport avec la tremblante classique

La tremblante atypique/Nor 98 n'est pas une simple variante de la tremblante classique. Elle s'en distingue aux plans clinique, épidémiologique, histopathologique et biochimique (2, 9, 21). Le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur la tremblante atypique a conclu qu'aucun élément épidémiologique ne permettait d'associer la tremblante atypique à la tremblante classique (18). Les animaux atteints de tremblante atypique/Nor 98 sont généralement porteurs de génotypes associés à la résistance à la tremblante classique (9, 12, 14).

La tremblante atypique/Nor 98 est une affection rare

La tremblante atypique/Nor 98 est une affection rare, comme le montrent les résultats des programmes de surveillance très poussés réalisés dans l'Union européenne. Par exemple, en 2006 au Royaume-Uni, l'examen de 87 912 échantillons ovins issus de cinq flux de surveillance distincts a permis de détecter 223 cas de tremblante classique et seulement 60 cas de tremblante atypique/Nor 98. Ainsi, seulement 0,08 % des échantillons examinés étaient positifs pour la tremblante atypique/Nor 98 (7). La surveillance exercée dans l'ensemble de l'Union européenne en 2006 a porté sur un total de 1 035 065 ovins, qui ont été soumis à des tests de détection de la tremblante (5). La présence de la maladie a été décelée chez 3 507 de ces ovins (0,34 %), dont 365 seulement (0,03 %) se sont avérés des cas de tremblante atypique/Nor 98. Ainsi que l'ont fait observer Luhken et collègues (14), « l'une des caractéristiques les plus frappantes de la tremblante atypique est le fait qu'elle se limite, dans la plupart des cas, à un seul ovin atteint par troupeau ».

Du fait de son incidence très faible, la tremblante atypique/Nor 98 ne peut pas être considérée comme une cause

significative de pertes dans les élevages. D'ailleurs, plusieurs études semblent indiquer que les signes cliniques de la tremblante atypique surviennent à un âge très tardif par rapport à l'espérance de vie des ovins dans les élevages commerciaux (15).

La tremblante atypique/Nor 98 ne paraît pas contagieuse et survient probablement de manière spontanée

Les ovins atteints de tremblante atypique/Nor 98 ne semblent pas excréter l'agent causal et il n'y a probablement pas de transmission naturelle entre ovins (1, 6, 8, 10, 20). La transmission expérimentale a été obtenue par inoculation intracérébrale, mais cela ne veut pas dire que la maladie soit contagieuse. En réalité, plusieurs chercheurs sont d'avis que la tremblante atypique/Nor 98 survient « spontanément », de la même manière que la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme (3, 6, 9, 15, 17).

Conclusion

La tremblante dite « atypique », ou « Nor 98 » ne cause pas de pertes significatives dans les élevages et n'est sans doute pas contagieuse. Étant donné que de nombreux chercheurs considèrent que cette affection survient de manière spontanée chez des ovins âgés porteurs de génotypes particuliers, la tremblante atypique/Nor 98 est probablement présente dans tous les pays producteurs de moutons, y compris dans ceux historiquement indemnes de tremblante classique, comme la Nouvelle-Zélande.

La tremblante atypique affecte probablement toutes les populations ovines de manière spontanée, de sorte qu'il n'est pas justifié d'imposer des restrictions aux échanges internationaux de produits d'origine ovine suite à la détection d'un cas de tremblante atypique/Nor 98. La mise en place de mesures sanitaires serait irrationnelle et techniquement injustifiée.

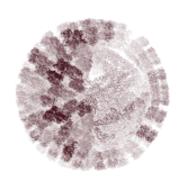
Stuart C. MacDiarmid Ministry of Agriculture & Forestry P.O. Box 2526, Wellington Nouvelle-Zélande

Références

- 1. Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) (2003). Opinion of the Scientific Panel on Biological Hazards on a request from the Commission related on the interpretation of results of EU surveillance of transmissible spongiform encephalopathies (TSEs) in ovine and caprine animals, culling strategies for TSEs in small ruminants and the TSE-related safety of certain small ruminant products. *The EFSA Journal*, 12, 1-6.
- 2. Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) (2005). Opinion of the Scientific Panel on Biological Hazards on the request from the European Commission on classification of atypical transmissible spongiform encephalopathy (TSE) cases in small ruminants. *The EFSA Journal*. **276**. 1-30.
- 3. Benestad S.L., Sarradin P., Thu B., Schonheit J., Tranulis M.A. & Bratberg B. (2003). Cases of scrapie with unusual features in Norway and designation of a new type, Nor98. *The Veterinary Record*, **153**, 202-208.
- 4. Bruce M.E., Nonno R., Foster J., Goldmann W., di Bari M., Esposito E., Benestad S.L., Hunter N. & Agrimi U. (2007). Nor98-like sheep scrapie in the United Kingdom in 1989. *The Veterinary Record*, **160**, 665-666.
- 5. Commission européenne (2007). Report on the Monitoring and Testing of Ruminants for the Presence of Transmissible Spongiform Encephalopathy (TSE) in the EU in 2006.
- 6. De Bosschere H., Roels S., Deschamps P. & Vanopdenbosch E. (2007). TSE detected in a Belgian ARR-homozygous sheep via active surveillance. *The Veterinary Journal*, **173**, 449-451.
- 7. Del Rio Vilas V.J., Ortiz-Pelaez A. & Matthews D. (2006). Sheep Scrapie Surveillance Joint Report. Veterinary Laboratories Agency, Weybridge.
- 8. Fediaevsky A., Tongue S.C., Noremark N., Calavas D., Ru G. & Hopp P. (2008). A descriptive study of the prevalence of atypical and classical scrapie in sheep in 20 European countries. *BMC Veterinary Research*, 4, 19 (disponible sur le Web: www.biomedcentral.com/content/pdf/1746-6148-4-19.pdf).
- 9. Foster J., Toovey L., McKenzie C., Chong A., Parnham D., Drummond D. & Hunter N. (2008). Atypical scrapie in a sheep in a closed UK flock with endemic classical natural scrapie. *The Veterinary Record*, **162**, 723-725.
- 10. Green D.M., del Rio Vilas V., Birch C.P.D, Johnson J., Kiss I.Z., McCarthy N.D. & Kao R.R. (2007). — Demographic risk factors for classical and atypical scrapie in Great Britain. *Journal of General Virology*, 88, 3486-3492.
- 11. Hörnlimann B., van Keulen L., Ulvund M.J. & Bradley R. (2007). Portrait of scrapie in sheep and goat. *In* Prions in Humans and Animals (B. Hörnlimann, D. Riesner et H.A. Kretzschmar, édit.). De Gruyter. Berlin. 222-232.

- 12. Hunter N. (2007). Scrapie uncertainties, biology and molecular approaches. *Biochimica et Biophysica Acta*, **1772**, 619-628.
- 13. Kittelberger R. & McIntyre L. (2009). A case of atypical scrapie/Nor 98 in a sheep from New Zealand. *Surveillance*, **36** (4), 6-10.
- 14. Luhken G., Buschmann A., Brandt H, Eiden M., Groschup M.H. & Erhardt G. (2007). – Epidemiological and genetical differences between classical and atypical scrapie cases. *Veterinary Research*, 38, 65-80
- 15. McIntyre K.M., del Rio Vilas V.J. & Gubbins S. (2008). No temporal trends in the prevalence of atypical scrapie in British sheep, 2002-2006. *BMC Veterinary Research*, **4**, 13. doi:10.1186/1746-6148-4-13 (disponible sur le Web: www.biomedcentral.com/ 1746-6148/4/13).
- 16. McIntyre L. (2007). New Zealand's contribution to explaining the pathogenesis of atypical scrapie. *Surveillance*, **34** (4), 9-11.
- 17. Nentwig A., Oevermann A., Heim D., Botteron C., Zellweger K., Drögemüller C., Zurbriggen A. & Seuberlich T. (2007). Diversity in neuroanatomical distribution of abnormal prion protein in atypical scrapie. PLoS Pathogens, 3 (6), e82. doi:10.1371/journal.ppat.0030082.
- 18. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2007). Report of the *Ad hoc* Group on Atypical Scrapie and Atypical Bovine Spongiform Encephalopathy. Paris, 5-7 novembre.
- 19. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2009). Tremblante. *In* Code sanitaire pour les animaux terrestres (disponible sur le Web: http://www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_chapitre_1.14. 9.htm).
- 20. Simmons M.M, Konold T., Simmons H.A., Spencer Y.I., Lockey R., Spiropoulos J., Everitt S. & Clifford D. (2007). Experimental transmission of atypical scrapie to sheep. *BMC Veterinary Research*, **3**, 20 (disponible sur le Web: www.biomedcentral.com/1746-6148/3/20).
- 21. Spongiform Encephalopathy Advisory Committee (SEAC) (2006). SEAC Sheep Subgroup Position Statement 27 February (disponible sur le Web: www.seac.gov.uk/pdf/positionstatement-sheep-subgroup.pdf).
- 22. Webb P.R, Powell L., Denyer M., Marsh S., Weaver C., Simmons M.M., Johns E., Sheehan J., Horsfield P., Lyth C., Wilson C., Long A., Cawthraw S., Saunders G.C. & Spencer Y.I. (2009). A retrospective immunohistochemical study reveals atypical scrapie has existed in the United Kingdom since at least 1987. *Journal of Veterinary Diagnostic Investigation*, 21, 826-829.

Appréciation qualitative des facteurs de risque liés à des marchandises pour la propagation de la fièvre aphteuse dans le cadre des échanges internationaux de viande bovine désossée



D.J. Paton¹, M. Sinclair² & R. Rodríguez³

1- Institute for Animal Health, Pirbright Laboratory, Ash Road, Woking, Surrey, GU24 ONF, Royaume-Uni 2- Consultant en épidémiologie, Stellenbosch, Afrique du Sud 3- Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA), Cerviño 3101 2 P, C1425AGA Buenos Aires, Argentine

Résumé

Le risque d'une éventuelle introduction du virus de la fièvre aphteuse par le biais des importations d'animaux de rente et des produits qui en sont dérivés restreint le volume des échanges commerciaux de ces marchandises lorsqu'elles proviennent de divers endroits du monde où ce virus n'a pas été éradiqué. Cette situation, non seulement freine les opérations d'investissement et ralentit le développement du secteur de l'élevage dans maints pays en développement, mais réduit aussi les opportunités d'exportation et l'approvisionnement en denrées alimentaires à l'échelle mondiale. Ce document se focalise sur les risques associés aux échanges commerciaux de viande de bœuf désossée réalisés à partir de pays ou zones infectés par le virus aphteux. Il définit ce que l'on entend par viandes désossées ; une description des procédures requises pour leur préparation à l'abattoir vient compléter cette définition. Il rapporte les preuves de circonstances rendant possible la contamination de la viande désossée par le virus aphteux. Des figures illustrent le volume commercialisé de cette marchandise à partir de régions infectées par le virus de la fièvre aphteuse. Y sont discutées les mesures additionnelles visant à réduire le risque d'une contamination de la

Ce document se focalise sur les risques associés aux échanges commerciaux de viande de bœuf désossée réalisés à partir de pays ou zones infectés par le virus aphteux

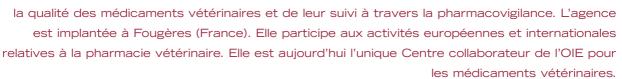
> viande désossée par le virus aphteux, en particulier celles à mettre en œuvre en amont de l'opération d'abattage, parmi lesquelles figurent la surveillance, la mise en quarantaine et la vaccination. Il ressort clairement de cet ouvrage que l'application d'une combinaison de mesures, tant à l'abattoir qu'en amont des opérations d'abattage, permet d'obtenir une marchandise (viande désossée) présentant un risque négligeable de transmission de la fièvre aphteuse. Les auteurs parviennent toutefois à la conclusion que les connaissances actuelles ne procurent pas une garantie absolue que les procédures de fabrication de la viande de bœuf désossée instaurées à l'abattoir permettent à elles seules d'obtenir une marchandise à risque négligeable de transmission du virus aphteux, sans faire appel à des mesures complémentaires destinées à réduire la probabilité d'abattre des bovins infectés par ce virus. Parmi les principales zones d'incertitude, il convient de citer la quantité de tissus résiduels contaminés par le virus de la fièvre aphteuse que peut héberger la viande désossée, ainsi que notre perception de ce qui constitue un niveau de contamination sûr. De plus amples directives doivent être données pour déterminer la nature des mesures d'atténuation des risques qui devront être mises en place pour appuyer l'exportation de viande désossée en provenance de régions qui ne sont pas officiellement déclarées indemnes du virus de la fièvre aphteuse. Les préconisations de portée générale, prêtant à équivoque ou n'excluant pas les différences d'interprétation sont des entraves au commerce et doivent donc être évitées. De nouvelles informations pour apprécier la sécurité des viandes désossées pourraient être obtenues à partir d'une étude sur la quantité de ganglions lymphatiques et de moelle osseuse résiduels que renferment ces viandes.

Ceci fera l'objet d'une série technique de l'OIE dont la publication est prévue en 2011.

activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs

Activités du Centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires

Au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, l'Agence nationale du médicament vétérinaire (AFSA-ANMV) est en charge des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, du contrôle des établissements pharmaceutiques vétérinaires, du contrôle de



L'OIE considère le médicament vétérinaire comme un outil sanitaire majeur contribuant à l'amélioration de la santé animale et la santé publique. Dans le cadre de son rôle de Centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires (CCMVOIE), l'AFSSA-ANMV s'est ainsi préparée aux évolutions attendues en matière de gouvernance relative aux médicaments vétérinaires, impulsées par la Résolution n° 25 sur les produits vétérinaires adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués à la Session générale de mai 2009 et qui devraient être confortées dans le cadre du futur Cinquième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2011-2015.

En tant que CCMVOIE, l'Agence s'inscrit largement dans cette démarche et soutient les Pays Membres de l'OIE dans leurs initiatives selon un fil directeur déclinant les activités qui construisent la gouvernance en matière de médicaments vétérinaires. En effet, lorsque les Membres de l'OIE se sont engagés dans la mise en place d'une politique publique de gouvernance pour les médicaments vétérinaires, l'objectif pourra être atteint par la succession d'un certain nombre d'étapes pour lesquelles le CCMVOIE apporte son assistance.

Ainsi, il est nécessaire que les Membres de l'OIE se dotent d'un corpus législatif et règlementaire approprié. Le champ des activités couvertes doit être appréhendé de la façon la plus extensive, depuis la conception du médicament vétérinaire jusqu'à son usage final, y compris les effets qu'il peut induire. Il doit également prévoir la mise en place d'une autorité officielle d'évaluation, d'autorisation, de contrôle et de surveillance. Enfin, il est indispensable que tout ce dispositif puisse en tant que de besoin être contraignant, par le biais au minimum d'actions administratives permettant de corriger les anomalies ayant des conséquences potentielles sur la santé. À titre d'exemple, le CCMVOIE a été profondément impliqué dans la mise en place du corpus législatif pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

L'étape suivante consiste à mettre en œuvre ce dispositif légal, en veillant à la qualité de la gestion administrative, de l'évaluation technique et scientifique, de l'inspection et du contrôle et enfin de la surveillance. Si l'on reprend l'exemple de l'UEMOA, le CCMVOIE apporte son appui à la mise en œuvre des procédures administratives menant à l'autorisation



de mise sur le marché (AMM) de médicaments vétérinaires et à l'expertise, notamment par des activités de formation des experts qui vont évaluer les dossiers de demandes d'AMM. Il participe à la mise en œuvre opérationnelle du réseau de laboratoires de contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires de l'UEMOA afin de lui permettre d'envisager un plan d'action au niveau régional. Il procède également à une évaluation des systèmes d'inspections des États membres de l'UEMOA dans le but de proposer un dispositif efficace et adapté au sein de l'Union.

Au final, la crédibilité de l'autorité compétente reposera sur une organisation et des responsabilités clairement définies et sur la mesure de son efficacité, à l'image de l'outil PVS de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires.

Pour soutenir la réalisation des différents objectifs de l'OIE dans le domaine du médicament vétérinaire, le CCMVOIE s'est engagé dans différentes actions :

- La contribution à la formation des points focaux de l'OIE pour le médicament vétérinaire. Lors de la 76° Session générale de l'OIE tenue en 2008, il a été décidé de mettre en place l'activité de points focaux spécifiquement dédiés aux produits vétérinaires. L'OIE s'est lancé dans un programme de formation de ces points focaux, auquel participe activement le Centre collaborateur.
- Un jumelage sous l'égide de l'OIE avec le LACOMEV (Laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires à Dakar, Sénégal). L'objectif de ce jumelage est d'aider le LACOMEV à renforcer ses compétences, sa fiabilité et à optimiser ses capacités en matière de contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires afin de lui permettre de devenir un soutien au réseau de laboratoires de l'UEMOA auquel il appartient.
- La participation au VICH. La coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH) a été créée sous les auspices de l'OIE, il y a plus de dix ans.
 Le VICH est un programme trilatéral (UE-Japon-États-Unis

d'Amérique) visant à l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires. Son objectif est d'harmoniser et donc de faciliter et accélérer l'enregistrement des médicaments vétérinaires dans les pays participants, tout en préservant la sécurité des produits. Cette initiative est fortement soutenue par l'OIE et pourrait être utilisée comme un outil pour développer et améliorer la coopération internationale et régionale en matière de médicaments vétérinaires et l'harmonisation auprès des pays non adhérents au VICH. L'OIE transmet les informations sur le VICH à ses Membres, par l'intermédiaire de son réseau de délégués et points focaux.

Telles sont les activités du CCMVOIE visant à aider les États dans la mise en œuvre d'une bonne gouvernance en matière de médicament vétérinaire. Mais le CCMVOIE exerce d'autres activités auprès de l'OIE, en apportant par exemple son expertise dans différents domaines tels que l'antibiorésistance ou encore en représentant l'OIE aux réunions du Comité du Codex alimentarius sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF).

Enfin, le Centre collaborateur a contribué aux deux conférences de l'OIE sur les médicaments vétérinaires, en Afrique (Dakar, Sénégal en mars 2008) puis au Moyen-Orient (Damas, Syrie en décembre 2009).

La bonne gouvernance en matière de médicament vétérinaire fait partie de la bonne gouvernance à un niveau plus global, qui recouvre la santé animale, le bien-être animal et la santé publique. Les activités que développe l'AFSSA-ANMV en tant que Centre collaborateur pour le compte de l'OIE en matière de médicament vétérinaire contribuent à la stratégie de l'OIE pour les cinq ans à venir. En apportant son appui en termes de capacité institutionnelle, en jouant le rôle de centre d'expertise, en diffusant des méthodologies facilitant l'harmonisation des réglementations en matière de médicament vétérinaire, le CCMVOIE répond aux activités prévues dans le mandat donné par l'OIE à ses centres collaborateurs.

actualités internationales

agenda

2010

Avril

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal 6-8 avril Bangkok (Thaïlande) regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention des nouveaux Délégués auprès de l'OIE en Asie et dans le Pacifique 8-9 avril Bangkok (Thaïlande)

regactivities.dept@oie.int

Symposium international sur la fièvre aphteuse
12-14 avril
Melbourne (Australie)

FMD2010@meetingplanners.co

m.au

Conférence intergouvernementale interministérielle sur l'influenza aviaire 19-21 avril Hanoï (Vietnam)

Séminaire régional
de l'OIE sur la
communication
20-21 avril
Oman (Moyen-Orient)
regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention des points focaux de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques 21-23 avril Dubrovnik (Croatie)

regactivities.dept@oie.int

12° Conférence sur la culture de cellules 25-30 avril Banff Springs Alberta (Canada) CEE-XII@UDEL.EDU

Mai

Conférence OWOH
(Un monde,
une seule santé)
4-6 mai
Atlanta (États-Unis
d'Amérique)

5° conférence internationale sur les antimicrobiens en médecine vétérinaire 11-15 mai Tel Aviv (Israël)

Aavm2010@targetconf.com www.aavmconferences.com

Réunion du
Conseil de l'OIE
20-21 mai
Siège de l'OIE,
Paris (France)
oie@oie.int

Atelier à l'attention des nouveaux Délégués auprès de l'OIE dans les Amériques et au Moyen-Orient 23 mai Siège de l'OIE, Paris (France) regactivities.dept@oie.int 78° Session
générale de l'OIE
23-28 mai
Siège de l'OIE et
Maison de la Chimie
Paris (France)
oie@oie.int

Conférence sur la génomique animale pour la santé animale 31 mai – 2 juin Maison de la Chimie Paris (France) colloque.inra.fr/agah2010

Juin

29° Congrès mondial des sciences biomédicales de laboratoire 6-10 juin Nairobi (Kenya) secretariat@akmlsoifbls2010.org

2010

Atelier à l'attention des points focaux de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques 16-18 juin Swakopmund (Namibie)

regactivities.dept@oie.int

2° Conférence mondiale des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE 21-23 juin Siège de l'OIE, Paris (France)

Groupe de travail sur le bien-être des animaux 23-25 juin Siège de l'OIE, Paris (France)

trade.dept@oie.int www.oie.int/fr/bien_etre/ fr introduction.htm

4° Conférence VICH 24-25 juin Siège de l'OIE, Paris (France)

ftp.fao.org/codex/ccrvdf18/rv18_04f.pdf

Comité SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires) 28 juin – 2 juillet Genève (Suisse)

www.wto.org/english/tratop_ e/sps_e/sps_e.htm

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal 29 juin – 1er juillet Santiago (Chili)

regactivities.dept@oie.int

Groupe ad hoc de l'OIE sur la notification des maladies/agents pathogènes des animaux terrestres 29 juin – 1er juillet Siège de l'OIE, Paris (France)

Atelier à l'attention des nouveaux Délégués auprès de l'OIE 30 juin – 2 juillet Minsk (Belarus) regactivities.dept@oie.int

Juillet

Atelier à l'attention des points focaux de l'OIE pour la faune sauvage 6-8 juillet Bamako (Mali)

regactivities.dept@oie.int

Groupe ad hoc sur le bien-être des animaux de laboratoire 6-8 juillet Siège de l'OIE, Paris (France)

trade.dept@oie.int
www.oie.int/eng/bien_
etre/en_introduction.htm

Conférence internationale 2010 sur les infections et maladies émergentes

11-14 juillet Atlanta, Géorgie (États-Unis d'Amérique) www.iceid.org/

Congrès mondial sur la biotechnologie industrielle 25-27 juillet Qingdao (République populaire de Chine) Michelle Han

Tél.: 0086-411-84799609-811

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires 26-28 juillet Belgrade (Serbie)

regactivities. dept @ oie. int

Août

Les nouveaux vaccins : les adjuvants et les modes d'administration 18-19 août Cambridge (Royaume-Uni)

Mary Ruberry
mruberry@healthtech.com

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal 24-26 août Beyrouth (Liban) regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention
des points focaux
nationaux de l'OIE
pour la notification
des maladies animales
30 août – 2 septembre
Gaborone (Botswana)
regactivities.dept@oie.int

Septembre

4° Conférence
internationale de Chine
sur la qualité et la
sécurité sanitaire
des aliments
1-2 septembre
Shanghai (République
populaire de Chine)

Angela Cheng
angela.cheng@infoexws.com
www.chinafoodsafety.com

2010

Conférence internationale sur l'anémie infectieuse du saumon 13-15 septembre Oslo (Norvège)

isa@vetinst.no
www.vetinst.no/isa-oie

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires 20-22 septembre Cartagena (Colombie) regactivities.dept@oie.int

39° Congrès international de l'Association mondiale pour l'histoire de la médecine vétérinaire

et

3° Congrès national de l'Association turque de l'histoire de la médecine vétérinaire et de l'éthique professionnelle 20-23 septembre Antalya Belek (Turquie)

tahvmpe@gmail.com

24° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe 20-24 septembre Astana (Kazakhstan)

regactivities.dept@oie.int

16° Séminaire
du CAMEVET
sur l'harmonisation
de l'homologation
et du contrôle des
médicaments vétérinaires
22-24 septembre
Cartagena (Colombie)

rr.americas@oie.int

Atelier à l'attention des points focaux de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques 27-29 septembre Umm el Quwain (Émirats arabes unis)

regactivities.dept@oie.int

18° congrès mondial de l'OIV sur la viande 27-30 septembre Buenos Aires (Argentine)

info@ipcva.com.ar www.worldmeatcongress 2010.com/

Octobre

Congrès mondial du vaccin 3-5 octobre Vienne (Autriche)

conferences@mail.elsevieralerts.com

www.vaccinecongress.com

Atelier à l'attention
des points focaux
de l'OIE pour
la faune sauvage
5-7 octobre
Bangkok (Thaïlande)
regactivities.dept@oie.int

Conférence de Prato sur la pathogénie des maladies bactériennes des animaux 6-9 octobre Prato (Italie)

Prof. Julian Rood Julian.Rood@med.monash. edu.au

Séminaire régional de l'OIE sur la communication 7-8 octobre Rabat (Maroc)

regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour la sécurité sanitaire des aliments 12-14 octobre Singapour

trade.dept@oie.int www.oie.int/fr/secu_sanitaire/fr introduction.htm

Comité SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires) 18-22 octobre Genève (Suisse)

www.wto.org/french/tratop_f/sps _f/sps_f.htm Réunion des
Représentants régionaux
26-29 octobre
Siège de l'OIE,
Paris (France)
Regactivities.dept@oie.int

Novembre

Atelier à l'attention
des points focaux
nationaux de l'OIE pour
le bien-être animal
9-11 novembre
Addis Abeba (Éthiopie)
regactivities.dept@oie.int

XXVI Congrès mondial de buiatrie 14-18 novembre Santiago (Chili)

World_buiatrics_2010@mail.vre sp.com

20° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques 16-19 novembre Montevideo (Uruguay)

regactivities.dept@oie.int

2011

Atelier à l'attention
des points focaux
nationaux de l'OIE
pour les maladies
des animaux aquatiques
23-25 novembre
Roatán (Honduras)

regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires 23-25 novembre Afrique du Sud

regactivities.dept@oie.int

Décembre

Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire 7-9 décembre Djerba (Tunisie) trade.dept@oie.int

Janvier

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour la notification des maladies animales 22-24 janvier Beyrouth (Liban)

regactivities.dept@oie.int

Février

19° Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique Rwanda

regactivities.dept@oie.int

Conférence
Faune sauvage
23-26 février
Maison de la Chimie
Paris (France)
oie@oie.int

Juin

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour la notification des maladies animales 15-17 juin Vladimir (Russie)

regactivities.dept@oie.int

Atelier à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires 28-30 juin Cambodge

Septembre

Conférence mondiale sur le contrôle de la rage 7-9 septembre Séoul (Corée du Sud) oie@oie.int

Atelier régional de l'OIE sur la communication 29-30 septembre Prague (République tchèque)

oie@oie.int

Octobre

11° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient Kuwait

regactivities.dept@oie.int

30° Congrès Mondial
Vétérinaire 2011
Association mondiale
vétérinaire/Association
vétérinaire
d'Afrique du Sud
10-14 octobre
Le Cap, Afrique du Sud

Petrie@savetcon.co.za www.worldvetcongress2011.com

Novembre

27° Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie Iran

regactivities.dept@oie.int

courrier des lecteurs

Informations générales

Quelle est la différence entre grippe pandémique H1N1 2009 et grippe porcine?

La grippe porcine « classique » est une maladie des porcs bien connue, due à un groupe particulier de soustypes et de souches du virus de la grippe A. Divers sous-types et variants sont identifiés dans les différentes régions du monde mais la grippe porcine « classique » est apparemment présente sur l'ensemble de la planète. Bien qu'elles soient capables de se propager rapidement à l'intérieur d'un troupeau, les infections dues à ces virus de la grippe porcine « classique » sont à l'origine d'une mortalité très faible, voire nulle, dans les populations infectées; elles sont surtout préoccupantes en termes de perte de production, car les porcs touchés par la grippe présentent un gain pondéral moins rapide que les porcs en bonne santé. Des cas d'infection humaine par ces virus déjà connus de la grippe porcine ont été rapportés mais ces observations sont restées rares et étaient généralement liées à des contacts étroits avec des porcs vivants.

Existe-t-il des cas d'infection humaine à virus pandémique H1N1 2009 imputables à une contamination par des animaux ?

Même s'il est probable que des virus grippaux d'origine animale font partie de l'histoire du virus pandémique, la pandémie de grippe actuelle est principalement une maladie humaine. Le virus a émergé rapidement dans les populations humaines. Il s'est disséminé sur l'ensemble du globe par transmission d'homme à homme.

Comment sait-on que les animaux n'ont pas joué de rôle significatif dans la dissémination du virus pandémique H1N1 2009?

L'émergence du virus grippal pandémique a été identifiée pour la première fois chez l'homme en Amérique du Nord. Les recherches épidémiologiques ont montré que la plupart des personnes infectées dans cette phase initiale n'avaient eu aucun contact avec des porcs. Le virus s'est propagé rapidement dans les populations humaines de toutes les régions du monde par transmission d'homme à homme. Les investigations conduites sur les animaux malades tendent à indiquer que la plupart des cas rapportés à l'OIE étaient dus à une exposition des animaux à des personnes malades. Les infections rapportées chez l'animal concernaient principalement des porcs ; peu d'observations ont été communiquées sur d'autres espèces animales.

Pourquoi l'OIE a-t-il insisté pour changer le terme de « grippe porcine » ?

Le virus pandémique H1N1 2009 inclut dans ses caractéristiques génétiques des composantes virales

humaines, aviaires et porcines. Sur le plan scientifique comme dans les faits, il est inexact d'intituler cette maladie humaine « grippe porcine » car ce terme se réfère à une maladie bien connue, la grippe porcine « classique », et implique un rôle continu des porcs dans la pandémie. La communauté scientifique mondiale compétente en matière de santé humaine et de santé animale a convenu que la meilleure manière de désigner la maladie est d'utiliser le terme « grippe pandémique H1N1 2009 ».

L'infection chez les animaux

Que savons-nous des infections pandémiques H1N1 2009 chez les porcs et les oiseaux?

Un nombre croissant de foyers pandémiques H1N1 2009 touchant des porcs est rapporté à l'OIE. Dans la plupart des cas, la transmission de l'homme aux porcs est la cause suspectée de l'infection porcine. Les études expérimentales démontrent que les porcs sont sensibles au virus pandémique H1N1 2009 isolé chez l'homme et que les porcs peuvent transmettre le virus à d'autres porcs. Compte tenu de la sensibilité des porcs au virus et de la forte prévalence de l'infection humaine, il est possible que nous assistions à un nombre croissant de foyers chez les porcs et que le virus pandémique H1N1 2009 s'établisse dans certaines populations porcines.

La grippe pandémique H1N1 2009 provoque-t-elle une maladie grave chez les porcs et les oiseaux?

L'infection pandémique H1N1 2009 ne provoque pas de maladie grave chez les porcs. Les signes cliniques restent discrets et similaires à ceux de la grippe porcine. En règle générale, tous les porcs touchés guérissent de l'infection.

Est-ce que l'OIE recommande la vaccination des animaux contre la pandémie H1N1 2009 ?

Pour la grippe porcine, la vaccination peut être recommandée dans certains cas, strictement pour des raisons économiques. Concernant la pandémie H1N1 2009, la maladie n'a pas d'impact significatif sur la production animale et n'est actuellement pas très répandue dans les populations porcines ; il est par conséquent peu probable que la vaccination ait un intérêt à ce jour. En l'état actuel des choses, il n'est pas nécessaire de vacciner les animaux quels qu'ils soient contre la pandémie H1N1 2009.

Pourquoi l'abattage sanitaire des oiseaux est-il recommandé en cas d'influenza aviaire hautement pathogène alors qu'il n'est pas préconisé pour les porcs ni pour les oiseaux infectés par le virus de la grippe pandémique?

L'influenza aviaire hautement pathogène est une menace sévère pour la santé animale, particulièrement chez les oiseaux; en cas d'infection par le virus H5N1, il s'agit aussi d'une menace grave pour la santé humaine. Les

mesures de lutte classiques telles que les procédures de biosécurité et l'abattage sanitaire des troupeaux contaminés visent à prévenir la propagation de cette maladie grave à d'autres oiseaux ; elles sont proportionnelles au risque. En présence du virus H5N1, l'abattage sanitaire vise également à supprimer à la source le risque pour la santé publique. Lorsque des oiseaux sont contaminés par la grippe aviaire hautement pathogène, ils développent rapidement une maladie menaçant leur survie et un grand nombre d'entre eux meurent en quelques jours. Les exploitations et les circuits d'approvisionnement en eau peuvent être contaminés par le virus de l'influenza aviaire car les oiseaux excrètent le virus dans leurs matières fécales. C'est pourquoi l'abattage sanitaire est justifié ; il s'agit d'une mesure de contrôle essentielle et cruciale pour arrêter la propagation de l'influenza aviaire hautement pathogène. Si pour des raisons économiques, l'abattage n'est pas possible (principalement dans les pays pauvres ou dans les pays qui ne sont pas dotés de systèmes de détection précoce et de réponse rapide), la vaccination de masse peut être envisagée comme option alternative.

Est-ce que l'OIE recommande l'abattage pour la consommation des porcs infectés par le virus pandémique H1N1 2009 ?

Si les animaux sont guéris de la maladie et ne présentent pas de signes cliniques, ils peuvent être abattus pour la production alimentaire. Il n'est cependant pas recommandé de transférer vers d'autres exploitations les porcs vivants détenus dans un élevage où une infection est toujours en cours.

Que sait-on sur les infections pandémiques H1N1 2009 survenant chez d'autres espèces que les porcs et les oiseaux?

Nous savons que plusieurs espèces animales seront sensibles au virus pandémique H1N1 2009. Les études expérimentales pourraient apporter des informations plus détaillées à cet égard. Les furets sont utilisés comme modèle d'étude de la transmission et de la pathogénie de la grippe humaine et il n'est donc pas étonnant qu'ils soient sensibles au virus pandémique.

D'autres grippes humaines sont-elles établies dans des populations animales ?

Oui. Il est prouvé que le virus de la grippe H1N1 qui a provoqué la pandémie de 1918 (couramment appelée grippe espagnole) était étroitement apparenté à un virus grippal qui a touché les porcs au cours des années suivantes ; le virus a été isolé et identifié pour la première fois chez des porcs en 1930. L'une des hypothèses est que le virus H1N1 qui a causé la pandémie de 1918 a pu se propager de l'homme aux porcs et s'établir dans les populations porcines au bout d'un certain temps. Une autre hypothèse est que les hommes et les porcs aient été infectés par une source aviaire vers la même époque et que les virus d'origine aviaire aient évolué indépendamment en grippe espagnole chez l'homme et en grippe porcine chez les porcs. Les virus H3N2 qui circulaient chez l'homme vers la fin des années 1970 se sont établis

au bout d'un certain temps dans les populations porcines.

Est-il vrai que de nombreux sous-types et de nombreuses souches du virus de la grippe A ont circulé et circulent toujours chez les animaux et chez l'homme?

Oui, il existe de nombreux soustypes et de nombreuses souches du virus de la grippe A qui circulent chez différentes espèces animales. Les souches individuelles du virus de la grippe A ne s'établissent généralement que chez une seule espèce animale ou chez un nombre limité d'espèces. Ces souches sont continuellement propagées au sein de ces mêmes populations animales, ce qui se traduit par un nombre limité de souches circulantes. Occasionnellement, une souche de virus grippal peut franchir la barrière d'espèce et infecter une autre espèce animale. La plupart du temps, ce type d'infection ne se propage pas beaucoup dans la nouvelle population. Cependant, dans certains cas, le virus de la grippe peut s'établir comme une nouvelle souche circulante dans cette nouvelle population.

Que s'est-il passé avec l'influenza aviaire?

L'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 constitue une menace majeure pour la santé humaine et animale. La maladie est actuellement endémique chez les volailles en Égypte et en Indonésie. Pendant l'année 2009 et ce qui en est de l'année 2010, jusqu'à la date du 16 mars, des foyers d'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 touchant des animaux ont

été rapportés à l'OIE par 19 Pays Membres.

Les animaux de compagnie

Les chats et les chiens peuventils être infectés par des virus de la grippe A et par la pandémie H1N1 2009 ?

Oui, comme d'autres animaux, les chats et les chiens peuvent être infectés par des virus de la grippe A et il n'est pas exclu que l'on assiste à une augmentation du nombre d'infections pandémiques H1N1 2009 chez les chats et d'autres animaux de compagnie, bien que ces animaux ne soient probablement pas aussi sensibles aux infections grippales que l'homme et les porcs. Grâce aux progrès de la médecine vétérinaire et des méthodes de diagnostic, il existe aujourd'hui une plus grande probabilité de détection des infections grippales chez les animaux de compagnie. L'observation de cas sporadiques d'infection chez les animaux n'implique cependant pas que le virus pandémique H1N1 2009 s'établisse dans les populations d'animaux de compagnie comme il s'est établi dans les populations humaines. La voie d'infection la plus probable chez les chats et les chiens est le contact avec leurs propriétaires infectés par le virus.

Qu'en est-il de la grippe féline? Est-elle liée à la grippe A?

Non, le terme de grippe féline tel qu'il est couramment utilisé se réfère à une maladie qui n'est pas provoquée par un virus de la grippe A. Cette maladie est très couramment due à deux virus (l'herpèsvirus félin ou le calicivirus félin) qui n'appartiennent pas à la famille des virus grippaux. Le terme de grippe féline peut prêter à confusion car il se réfère plutôt à un syndrome clinique de type grippal qu'au nom de l'agent infectieux.

L'OIE recommande-t-elle des précautions spécifiques pour les contacts avec les animaux de compagnie?

Lors de tout contact avec des animaux de compagnie, il convient de respecter les mesures d'hygiène élémentaires (entre autres le lavage des mains, l'hygiène personnelle, la propreté de l'environnement et les bonnes pratiques de biosécurité au sein et autour des exploitations d'élevage). La présence de la pandémie H1N1 2009 ne signifie pas que ces recommandations soient moins importantes.

La sécurité sanitaire des aliments

Peut-on être contaminé en mangeant du porc ?

Les maladies d'origine alimentaire chez l'homme peuvent parfois survenir après ingestion de denrées alimentaires contaminées par des bactéries, des virus, des parasites ou des toxines.

Chez l'homme, une infection grippale est une maladie respiratoire, le sujet étant exposé par inhalation du virus ou par son introduction dans la sphère nasale ou oculaire. La grippe n'est donc pas une maladie d'origine alimentaire. Il n'existe aucune observation documentée d'infection humaine associée à la consommation d'aliments

contenant le virus de la grippe porcine ou le virus de la grippe pandémique. Le risque de contamination par des virus de la grippe porcine lors de la consommation de viande de porc ou de produits dérivés est négligeable. Conformément aux normes internationales d'hygiène alimentaire, seuls des animaux sains doivent être abattus pour la consommation. Même si ces règles étaient transgressées, le risque serait extrêmement faible car les virus de la grippe restent généralement confinés à l'appareil respiratoire des porcs (bronches et poumons) et ne sont pas présents dans le muscle des animaux (la viande) même s'ils sont malades.

Les échanges commerciaux

La liste des maladies de l'OIE inclut-elle des grippes animales ?

Tous les virus de l'influenza aviaire hautement pathogène figurent sur la liste de l'OIE ; leur déclaration à l'OIE est par conséquent obligatoire car les affections qu'ils provoquent ont un fort potentiel de propagation internationale ainsi qu'un impact sévère sur la santé animale. Dans le cas de l'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1, il en résulte aussi des conséquences graves pour les personnes contaminées. Les cas d'influenza aviaire faiblement pathogène dus aux sous-types H5 et H7 touchant des volailles domestiques sont également notifiables à l'OIE car les virus en cause ont le potentiel de muter facilement en virus hautement pathogènes.

Quelles sont les exigences actuelles de l'OIE pour l'exportation des animaux sensibles au virus pandémique H1N1 2009 ?

Ni la grippe porcine ni la grippe pandémique H1N1 2009 ne figurent sur la liste des maladies de l'OIE. L'OIE ne recommande pas l'imposition de mesures commerciales telles que des tests des troupeaux d'origine des animaux ou de la viande à exporter dans les pays qui ont subi des foyers de grippe porcine ou de pandémie H1N1 2009 chez les porcs ou chez l'homme. Il n'existe aucune justification scientifique en ce sens car ces maladies restent modérées et passagères chez les porcs infectés qui, après guérison, ne sont pas contagieux pour les autres porcs ni pour l'homme. `

Quelles seraient, pour un pays, les conséquences de l'importation de porcs porteurs du virus pandémique H1N1 2009?

L'importation de porcs porteurs du virus pandémique H1N1 2009 aurait peu de conséquences. L'infection clinique par le virus pandémique H1N1 2009 est en principe sans conséquences chez les porcs, qui guérissent totalement. Dans les groupes importants de porcs, le virus peut circuler un certain temps sans impact significatif sur la santé et la productivité.

La surveillance des maladies

Pourquoi surveille-t-on certains types de grippe chez différents animaux depuis de nombreuses années ?

En raison de leur impact sur la santé animale, et plus récemment des conséquences de l'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 sur la santé humaine, les virus de la grippe font l'objet d'une surveillance intensive chez les oiseaux domestiques et les oiseaux sauvages. Cela est plus particulièrement le cas pour les virus de l'influenza aviaire de sous-type H5 ou H7 et pour certains autres sous-types. L'influenza aviaire hautement ou faiblement pathogène de sous-type H5 ou H7 chez les volailles domestiques ainsi que la grippe des équidés font partie des maladies de la liste de l'OIE. Les Pays Membres de l'Organisation doivent disposer de systèmes de surveillance et sont tenus de déclarer les cas de maladie.

Pourquoi la surveillance du virus pandémique H1N1 2009 chez les animaux est-elle aussi importante?

La surveillance du virus pandémique H1N1 2009 et d'autres virus de la grippe chez les populations animales présente des avantages pour la santé animale comme pour la santé humaine. Dans le domaine de la santé animale, la surveillance épidémiologique et virologique fournit des informations utiles pour la gestion de la production animale et les opérations associées, conduit au développement de tests de diagnostic améliorés, affine nos

connaissances sur la situation sanitaire locale, régionale et mondiale du virus pandémique H1N1 2009 et d'autres virus grippaux et peut faciliter la mise au point de vaccins à usage vétérinaire. Le bénéfice majeur de la surveillance de la pandémie H1N1 2009 revient certainement d'abord à la santé publique. L'inquiétude exprimée à l'échelle internationale en matière de santé publique à propos des virus grippaux chez les animaux, notamment chez les porcs, porte sur le potentiel du virus pandémique à muter ou à échanger des gènes avec les virus circulants de la grippe porcine ou d'autres grippes, avec la crainte que ces réassortiments et mutations puissent provoquer par la suite une maladie plus grave chez l'homme. Les mutations et les réassortiments peuvent se traduire par des modifications significatives des caractéristiques du virus comme sa capacité à provoquer une maladie plus grave, à se propager plus facilement chez l'homme ou les animaux, ou à présenter une résistance contre les antiviraux couramment utilisés pour traiter la grippe chez l'homme. Le réseau d'expertise OIE/FAO sur l'influenza animale (OFFLU) continue de travailler sur le partage des données et des informations entre les grands laboratoires mondiaux afin d'améliorer nos connaissances et nos capacités de préparation. L'un des principaux objectifs du réseau OFFLU est de partager des informations clés avec le réseau de santé humaine grâce au déclenchement d'alertes précoces en cas de modifications significatives des caractéristiques virales et à la fourniture de matériel biologique et d'informations utiles à la préparation

précoce de vaccins antigrippaux à usage humain susceptibles de protéger les populations humaines contre les souches virales émergentes.

Existe-t-il des méthodes de recherche du virus pandémique H1N1 2009 chez les animaux en général et chez les porcs en particulier?

Oui. Le réseau OFFLU a développé un algorithme pour les tests de laboratoire permettant de détecter le virus pandémique H1N1 2009 chez les porcs. Cette approche fournit des recommandations sur les tests à utiliser pour confirmer la survenue d'une pandémie H1N1 2009 chez des porcs et indique comment différencier le virus pandémique des autres virus grippaux H1N1 connus pour circuler dans l'espèce porcine (voir les informations détaillées sur le site du réseau www.offlu.net).

La recherche

Quelle est l'origine probable de la pandémie H1N1 2009 ?

Bien que le virus pandémique H1N1 2009 contienne du matériel génétique provenant de virus grippaux qui ont circulé chez les porcs, les oiseaux et l'homme, nous ignorons encore dans quelle espèce animale ce matériel génétique s'est combiné. Il se peut qu'aucune réponse définitive ne soit jamais apportée à cette question.

Que savons-nous du patrimoine génétique du virus pandémique H1N1 ?

L'analyse des données disponibles sur les séquences génétiques du virus pandémique actuel et des virus grippaux isolés antérieurement chez des animaux et chez l'homme montre que le virus pandémique H1N1 2009 est un virus réassortant triple, avec une combinaison de gènes très probablement issus de virus de la grippe A circulant chez les porcs, les oiseaux et l'homme. Le virus pandémique contient des gènes qui sont très similaires à ceux trouvés dans les virus de la grippe du porc, dont certains sont connus pour avoir circulé chez les porcs il y a une dizaine d'années et d'autres circulent encore dans cette espèce, notamment six gènes étroitement apparentés à ceux d'un virus réassortant triple circulant en Amérique du Nord et deux très proches des gènes d'un virus circulant chez les porcs en Eurasie.

Si les virus de la grippe sont connus pour provoquer une maladie chez les animaux et chez l'homme depuis plus d'un siècle, pourquoi y a-t-il encore autant de questions sans réponse?

Les virus de la grippe ont une capacité impressionnante à changer rapidement, en s'adaptant à toutes les situations pour tenter de vaincre les défenses naturelles des organismes contre l'infection. Les méthodes scientifiques qui permettent d'étudier et de comprendre des virus comme ceux de la grippe ont considérablement progressé au cours des dix dernières années. Les progrès technologiques

récents ont conduit à la pratique de l'épidémiologie moléculaire qui permet d'analyser le codage génétique des virus. Il devient ainsi possible de comprendre les différences génétiques entre les virus et, en y associant les études de laboratoire et l'épidémiologie classique, de répondre à des questions comme « Pourquoi certains animaux sont-ils plus prédisposés que d'autres à la grippe ? » ou « Pourquoi certaines personnes sont-elles parfois contaminées par un animal ou viceversa? Pourquoi cela ne se produit-il pas plus souvent ? ». L'émergence de l'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 a stimulé encore la recherche sur les virus de l'influenza aviaire parce que la maladie était sévère et fréquemment mortelle chez les volailles et que les conséquences de l'infection humaine, bien que rare, étaient généralement très graves. De nombreuses questions restent cependant en suspens à propos des autres virus grippaux et des facteurs qui conduisent à la transmission entre différentes espèces animales (y compris l'homme).

Que nous apprennent les données expérimentales actuelles sur la sensibilité des différents animaux à la pandémie H1N1 2009?

Certaines expériences préliminaires ont fourni des informations utiles concernant l'infection chez les porcs. Les porcs infectés expérimentalement par le virus pandémique H1N1 2009 (isolé initialement à partir de cas humains) développent une maladie respiratoire modérée qui disparaît rapidement. Cette maladie est très

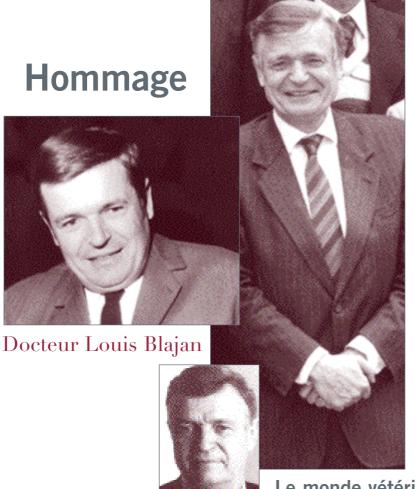
similaire à celle que présentent les porcs touchés par la grippe porcine due à d'autres souches virales. Les porcs infectés par le virus pandémique H1N1 2009 sont capables de transmettre l'infection à d'autres porcs. Ces données expérimentales ont été confirmées par les infections observées ultérieurement dans des exploitations porcines de nombreux pays. D'après les données expérimentales et les expériences recueillies dans les élevages, il est prévisible que la maladie provoquée par cette souche chez les porcs continuera d'être très similaire à la grippe porcine.

Pourquoi les porcs sont-ils jugés si importants pour l'évolution des virus de la grippe A?

En principe, bien que cela ne soit pas toujours le cas, les porcs peuvent être sensibles aux virus de la grippe A circulant dans les populations aviaires, humaines et porcines. Ils ont par conséquent le potentiel d'être co-infectés par des virus de la grippe humaine, aviaire et porcine. Une co-infection par plusieurs virus différents de la grippe A peut conduire, par échange de matériel génétique entre les virus (réassortiment), à l'émergence d'un nouveau virus distinct sur le plan antigénique (souche réassortante) et doté d'un potentiel pandémique.

En quoi les infections pandémiques H1N1 2009 chez les porcs diffèrent-elles de la grippe porcine? Les infections par le virus pandémique seront-elles finalement considérées comme une autre grippe porcine?

À l'heure actuelle, la grippe porcine « classique » se caractérise par une maladie respiratoire due à des virus de la grippe qui circulent dans les populations porcines. Elle est capable de se propager facilement au sein des populations porcines. La pandémie H1N1 2009 reste cependant une maladie sporadique chez les porcs. On ignore encore si les infections porcines par le virus pandémique H1N1 2009 se banaliseront et si cette souche virale s'établira dans les populations porcines. À ce jour, la pandémie H1N1 2009 n'a pas présenté de caractéristiques différentes de celles des grippes porcines chez les porcs. L'OIE continue de travailler avec ses Membres pour mieux comprendre l'apparition de ce nouveau virus pandémique chez les porcs et reste en relation avec les experts de la grippe pour appréhender l'épidémiologie de la maladie associée à cette infection.



techniques de l'élevage français) de 1973 à 1978.

Profondément lié à l'OIE par des attaches professionnelles et amicales, le Docteur Blajan y travailla déjà en tant que premier Secrétaire général de la Commission du Code zoosanitaire international jusqu'en 1968 et intégra ensuite l'Organisation comme Chef du Service scientifique et technique en 1978.

Administrateur et scientifique de prestige, le Docteur Blajan a été l'auteur de nombreuses publications techniques parues, notamment, dans le *Bulletin* et la *Revue scientifique et technique* de l'OIE. C'est sous sa direction que cette dernière a tout particulièrement progressé jusqu'à obtenir les éloges des Académies vétérinaires du monde entier.

Le Docteur Blajan a été un des pionniers de l'AEEMA (Association

Le monde vétérinaire perd un de ses représentants le plus prestigieux

e Docteur Louis Blajan est décédé
le 10 février 2010, à l'âge
de 85 ans. Directeur général de l'OIE
pendant 10 ans, de 1980 à 1990, notre
Organisation lui doit beaucoup. Sa
vision et son engagement ont contribué
fortement à l'ouverture de l'OIE vers les
autres organisations internationales
et au développement des partenariats.

Louis Blajan a commencé sa carrière comme inspecteur de l'élevage de la France d'outre-mer au Mali. En 1954, après un court passage au Laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort, il intègre la Direction des Services vétérinaires du ministère de l'agriculture où il s'occupe plus particulièrement des relations internationales et des échanges jusqu'en 1968, date à laquelle il rejoint la Cofranimex (organisme dédié à faciliter les exportations et importations d'animaux en France) en tant que Directeur technique. Il fut aussi Directeur de l'ADETEF (association pour la diffusion à l'étranger des

pour l'Étude de l'Épidémiologie des Maladies Animales) fondée en 1982, convaincu que la lutte collective contre les maladies animales devait se nourrir d'épidémiologie. Il a aussi été membre du Conseil de l'Association Centrale d'entraide Vétérinaire (ACV) et a assumé la responsabilité de Secrétaire général de 1996 à 1998.

Avec sa disparition, la communauté vétérinaire internationale perd un grand ambassadeur de l'art vétérinaire et de l'OIE dans le monde.

LES MEMBRES DE L'OIE (175)

AFGHANISTAN EX-RÉP. YOUG. DE MACÉDOINE NIGER AFRIQUE DU SUD FIDJI NIGERIA NORVÈGE **ALBANIE FINLANDE**

ALGÉRIE FRANCE **NOUVELLE-CALÉDONIE** NOUVELLE-ZÉLANDE ALLEMAGNE **GABON**

ANDORRE GAMBIF OMAN **ANGOLA** GÉORGIE **OUGANDA** OUZBÉKISTAN ARABIE SAOUDITE **GHANA ARGENTINE** GRÈCE **PAKISTAN ARMÉNIF GUATEMALA** PANAMA

AUSTRALIE GUINÉE PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE

AUTRICHE GUINÉE-BISSAU **PARAGUAY** AZERBAÏDJAN GUINÉE ÉQUATORIALE PAYS-BAS PÉROU **BAHRFÏN** GUYANA **BANGLADESH** HAÏTI **PHILIPPINES** BARBADE **HONDURAS POLOGNE** RÉLARUS HONGRIE PORTUGAL **BELGIQUE** INDF **QATAR BELIZE** INDONÉSIE ROUMANIE BÉNIN IRAK ROYAUMF-UNI **BHOUTAN** IRAN RUSSIE **BOLIVIE** IRLANDE **RWANDA BOSNIE-HERZÉGOVINE** ISLANDE SAINT-MARIN

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE **BOTSWANA** ISRAËL

SÉNÉGAL BRÉSIL ITAL IF BRUNEI **JAMAÏQUE SERBIE** BULGARIE **JAPON** SIERRA LEONE BURKINA FASO JORDANIE SINGAPOUR **BURUNDI** KAZAKHSTAN SLOVAQUIE SLOVÉNIE **CAMBODGE KENYA** CAMEROUN **KIRGHIZISTAN** SOMALIE KOWFÏT SOUDAN **CANADA** CAP VERT LAOS SRI LANKA SUÈDE CENTRAFRICAINE (RÉP.) **LESOTHO** LETTONIE

SUISSE CHILL CHINE (RÉP. POPULAIRE DE) LIBAN SURINAME **CHYPRE SWAZILAND** COLOMBIE LIECHTENSTEIN SYRIE **COMORES** LITUANIE **TADJIKISTAN** CONGO LUXEMBOURG TAIPEI CHINOIS CONGO (RÉP. DÉM. DU) MADAGASCAR **TANZANIE** CORÉE (RÉP. DE) MALAISIE **TCHAD**

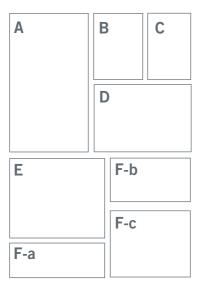
CORÉE (RÉP. DÉM. POP. DE) MALAWI TCHÈQUE (RÉP.) COSTA RICA MALI THAÏLANDE CÔTE D'IVOIRE **MALDIVES** TOGO

CROATIF MAITE TRINITÉ-ET-TOBAGO

CUBA MAROC TUNISIF **MAURICE DANEMARK** TURKMÉNISTAN MAURITANIE DJIROUTI TURQUIF DOMINICAINE (REP.) **MEXIQUE** UKRAINE ÉGYPTE MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE) URUGUAY

EL SALVADOR MOLDAVIE VANUATU MONGOLIE VÉNÉZUÉLA **ÉMIRATS ARABES UNIS** MONTÉNÉGRO ÉQUATEUR VIETNAM ÉRYTHRÉE MOZAMBIQUE YÉMEN **ESPAGNE MYANMAR** ZAMBIE ZIMBABWE **FSTONIF** NAMIBIE

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NÉPAL ÉTHIOPIE **NICARAGUA**



A- Le Professeur Steven Edwards au château de Windsor (Royaume-Uni) après son investiture par la Reine Elizabeth II en tant que Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique

B+C- Pour sa deuxième édition, le Prix « Penn Vet Mondial » a été décerné au Docteur Frederick A. Murphy. Le Dr Murphy a reçu le prix à l'occasion de la conférence mondiale de l'OIE « Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr » qui s'est déroulée à Paris du 12 au 14 octobre 2009.

D- Le Dr Bernard Vallat a rendu visite à la nouvelle Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova. Déjà sensible aux actions et à l'engagement de l'OIE en matière de santé animale dans le monde, Mme Bokova a salué l'initiative VET2011 soutenue par l'OIE dont les cérémonies de célébration pourraient être placées sous le patronage de l'UNESCO

E- Le nouveau service de l'administration, de la logistique et des publications

Première ligne, de gauche à droite : 1-Alex Ginzburg, 2-Marie Teissier, 3-Alejandro Cruz, 4-Séverine Bègue, 5-Annie Souyri Deuxième ligne, de gauche à droite : 6- Joël Yabut, 7- Adeline Bichet, 8-Gérard Bègue, 9-Elizabeth Boucaud, 10-Alexandra Moran Troisième ligne, de gauche à droite : 11-Daniel Chaisemartin, 12-Reneylde Boulat, 13-Alejandra Balmont, 14-Paul-Pierre Pastoret Quatrième ligne, de gauche à droite : 15-Giuseppe Manzi, 16-Quentin Mirgon, 17-Bertrand Flahault, 18-Tamara Benicasa.

F- Participants aux Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux de l'OIE

- a) Pour la notification des maladies animales. Tunis, Tunisie, 11-13 novembre 2009
- b) Pour la faune sauvage (Europe). Lyon, France, 4-6 novembre 2009
- c) Pour la faune sauvage (Amériques). Ville de Panama, République du Panama, 8 10 septembre 2009

